

0620056Z
ACADEMIE DE LILLE
LPO LYCEE DES METIERS CARNOT
51 RUE SADI CARNOT
62701 BRUAY LA BUISSIERE CEDEX
Tel : 0321646500

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Création de la Commission permanente et avis consultatif sur des compétences du Conseil d'Administration

Numéro de séance : 1

Numéro d'enregistrement : 20 2122-21

Année scolaire : 2021-2022

Nombre de membres du CA : 30

Quorum : 16

Nombre de présents : 21

Le conseil d'administration

Convoqué le : 14/10/2021

Réuni le : 09/11/2021

Sous la présidence de : Frederic Cuvelier

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration décide de créer une commission permanente

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 0

Libellé de la délibération :

Pour l'année scolaire 2021/2022, le conseil d'administration du LPO Sadi CARNOT de BRUAY-LA-BUISSIERE décide de créer une commission permanente en application de l'article R421-22 du code de l'éducation comprenant les membres suivants :

1/ Le chef d'établissement, président

2/ Le chef d'établissement adjoint ou, le cas échéant, l'adjoint désigné par le chef d'établissement en cas de pluralité d'adjoints

3/ L'adjoint gestionnaire

4/ Un représentant de la collectivité territoriale

5/ Quatre représentants élus des personnels (3 au titre des personnels enseignants et d'éducation et 1 au titre des personnels administratifs, techniques, ouvriers, de service, sociaux, santé)

6/ Deux représentants élus des parents d'élèves

7/ Deux représentants élus des élèves

La commission permanente instruit les questions soumises à l'examen du conseil d'administration.

Pour l'année 2021-2022, son rôle reste exclusivement consultatif, principalement sur les points suivants :

-L'emploi des dotations en heures d'enseignement et, dans les lycées, d'accompagnement personnalisé mises à la disposition de l'établissement dans le respect des obligations résultant des horaires réglementaires.

-Le règlement intérieur de l'établissement.

-L'organisation du temps scolaire et les modalités de la vie scolaire.

-La préparation de l'orientation ainsi que de l'insertion sociale et professionnelle des élèves.

-L'ouverture de l'établissement sur son environnement social, culturel, économique.

-Le choix de sujets d'études spécifiques à l'établissement, en accord avec le conseil d'administration

Résultats du vote

Suffrages exprimés : 22

Pour : 22

Contre : 0

Abstentions : 0

Blancs : 0

Nuls :

0

Dém'Act

Dématérialisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration

Nom : Cuvelier

Prénom : Frederic

Signé le: 19/11/2021 08:07:08

0620056Z
ACADEMIE DE LILLE
LPO LYCEE DES METIERS CARNOT
51 RUE SADI CARNOT
62701 BRUAY LA BUISSIERE CEDEX
Tel : 0321646500

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Règlement intérieur du Conseil d'administration

Numéro de séance : 1

Numéro d'enregistrement : 9 2122 - 02

Année scolaire : 2021-2022

Nombre de membres du CA : 30

Quorum : 16

Nombre de présents : 21

Le conseil d'administration

Convoqué le : 14/10/2021

Réuni le : 09/11/2021

Sous la présidence de : Frederic Cuvelier

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration adopte le règlement intérieur du conseil d'administration

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

cf. document en PJ

Résultats du vote

Suffrages exprimés : 22

Pour : 20

Contre : 0

Abstentions : 2

Blancs : 0

Nuls : 0

Dém'Act

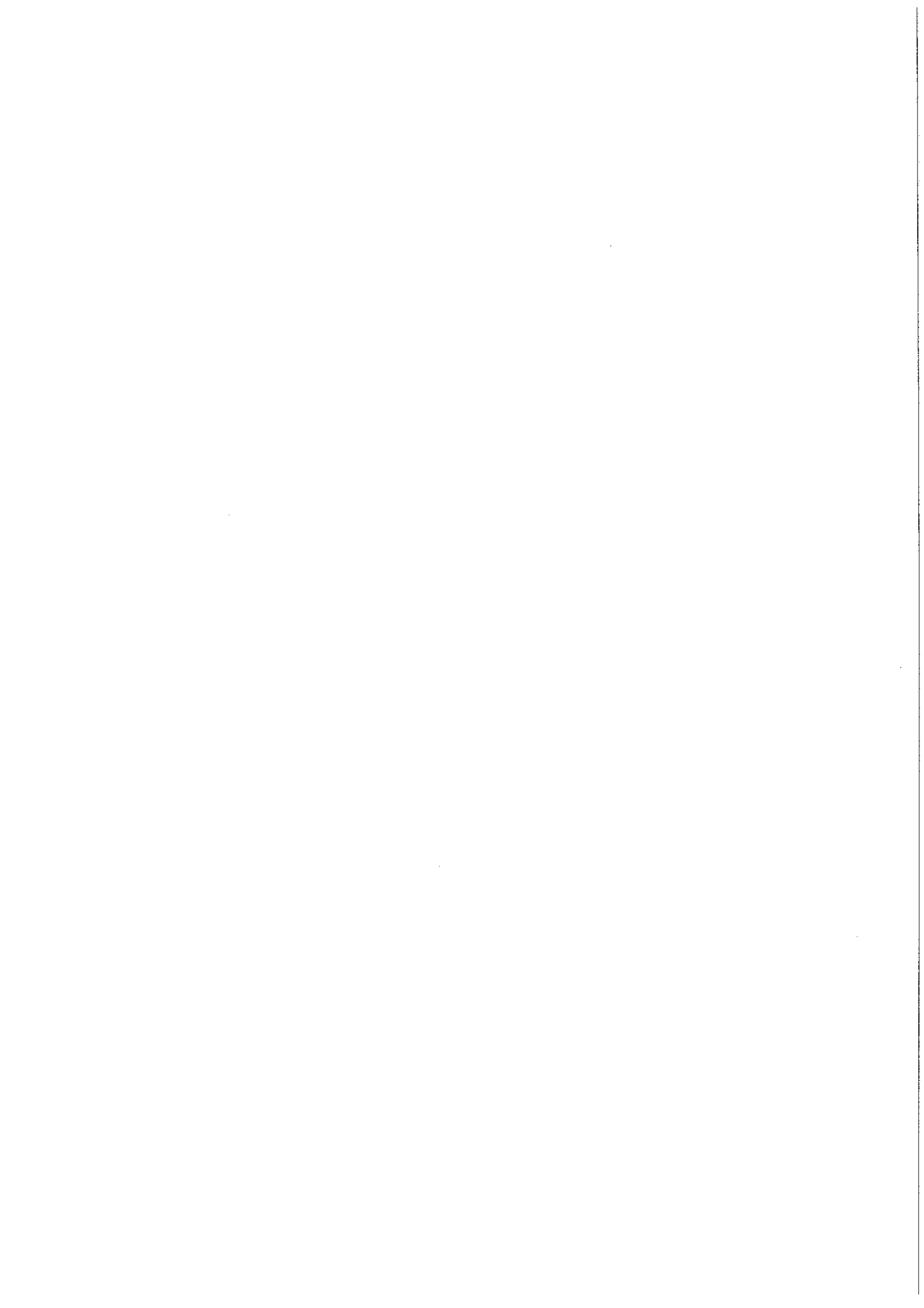
Dématérialisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration

Nom : Cuvelier

Prénom : Frederic

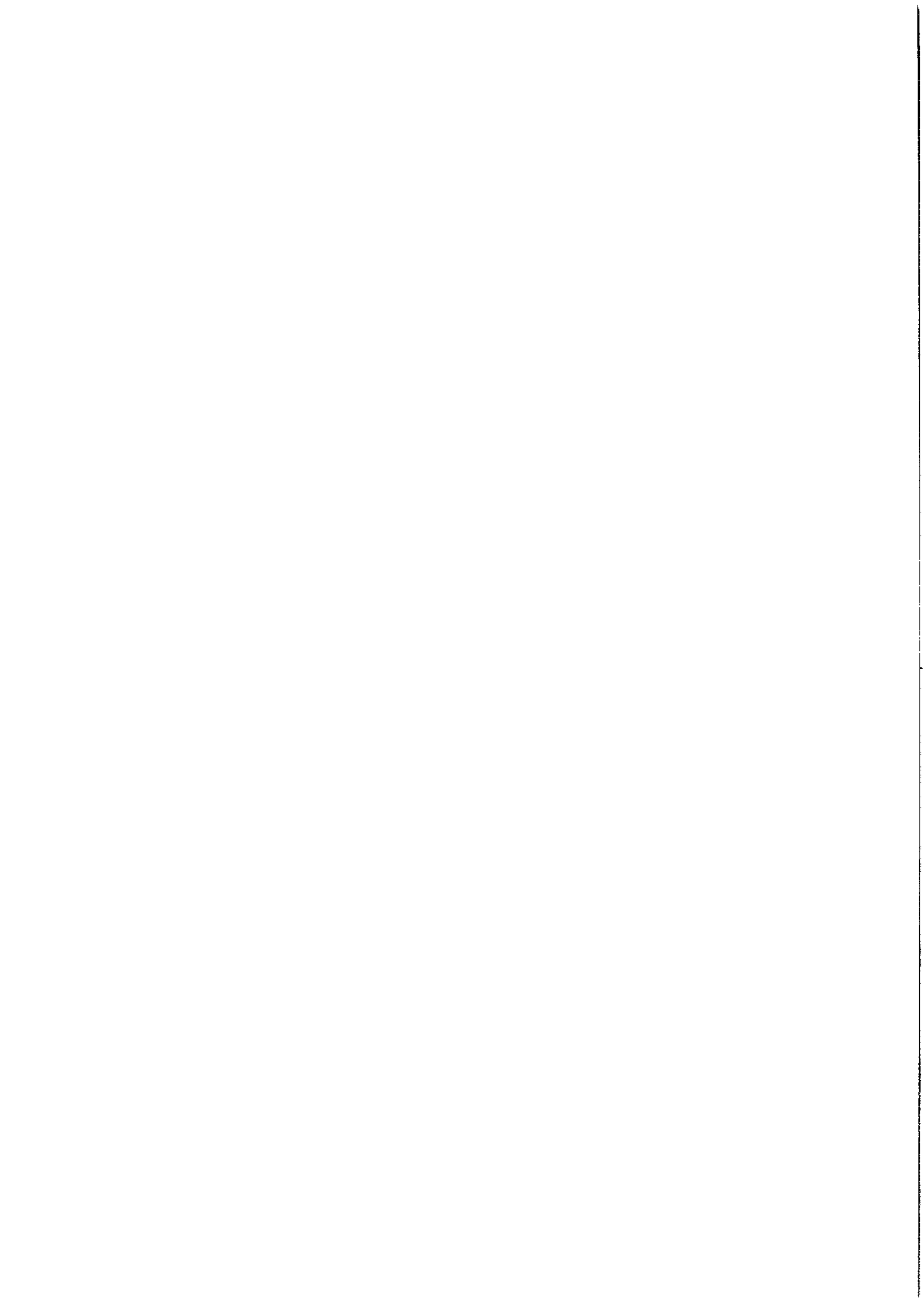
Signé le: 19/11/2021 08:05:58



Il fixe les règles de fonctionnement du Conseil d'Administration

- Le règlement intérieur du Conseil d'Administration est adopté, chaque année, à la première séance du conseil.
- Les membres qui souhaitent voir inscrire un point ou une question à l'ordre du jour d'une séance du Conseil d'Administration, doivent en effectuer la demande écrite dans le délai mentionné sur les convocations.
- Les questions ayant trait aux domaines définis à l'article R.421-41 du Code de l'Education, c'est-à-dire à l'action pédagogique et éducative, doivent avoir fait l'objet d'une instruction préalable en Commission Permanente.
- Le secrétariat de séance est assuré, à tour de rôle, par les différents collèges siégeant au Conseil d'Administration. Les procès-verbaux des séances sont envoyés aux membres titulaires du Conseil d'Administration et aux autorités de contrôle concernées.
- Les membres souhaitant voir retranscrites intégralement leurs interventions, en rédigent le texte et remettent le fichier informatisé au secrétaire.
- Le compte-rendu fait apparaître le nom, le collège, et, à leur demande, le nom de l'organisation syndicale ou de l'association de parents qu'ils représentent
- Les séances ont lieu, sauf situation d'urgence, les lundis, mardis, jeudis, ou vendredis à partir de 18H. Elles s'arrêtent au plus tard à 21H, sauf vote contraire à ce moment.
- Les convocations et documents éventuels sont adressés, 10 jours à l'avance, aux membres titulaires du conseil qui doivent, en cas d'empêchement, se mettre en rapport avec leur suppléant et leur transmettre les documents. Le délai peut être réduit en cas d'urgence.
- Les séances du Conseil d'Administration ne sont pas publiques. Le Président du Conseil d'Administration peut inviter aux séances, à titre consultatif, toute personne dont la présence lui paraît utile.

Les votes interviennent à bulletins secrets, dès l'instant, qu'un des membres du Conseil en fait la demande. Les autres votes auront lieu à main levée.



0620056Z
ACADEMIE DE LILLE
LPO LYCEE DES METIERS CARNOT
51 RUE SADI CARNOT
62701 BRUAY LA BUISSIERE CEDEX
Tel : 0321646500

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Rapport annuel sur le fonctionnement pédagogique de l'établissement

Numéro de séance : 1

Numéro d'enregistrement : 3 2122 - 03

Année scolaire : 2021-2022

Nombre de membres du CA : 30

Quorum : 16

Nombre de présents : 21

Le conseil d'administration

Convoqué le : 14/10/2021

Réuni le : 09/11/2021

Sous la présidence de : Frederic Cuvelier

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, L.421-14, R.421-20, R.421-41-3, R.421-55

Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration établit le rapport annuel sur le fonctionnement pédagogique de l'établissement

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Le bilan du fonctionnement pédagogique de l'année scolaire 2020/2021 ci-joint est présenté et soumis à l'approbation des membres du CA.

Résultats du vote

Suffrages exprimés : 22

Pour : 22

Contre : 0

Abstentions : 0

Blancs : 0

Nuls : 0

Dém'Act

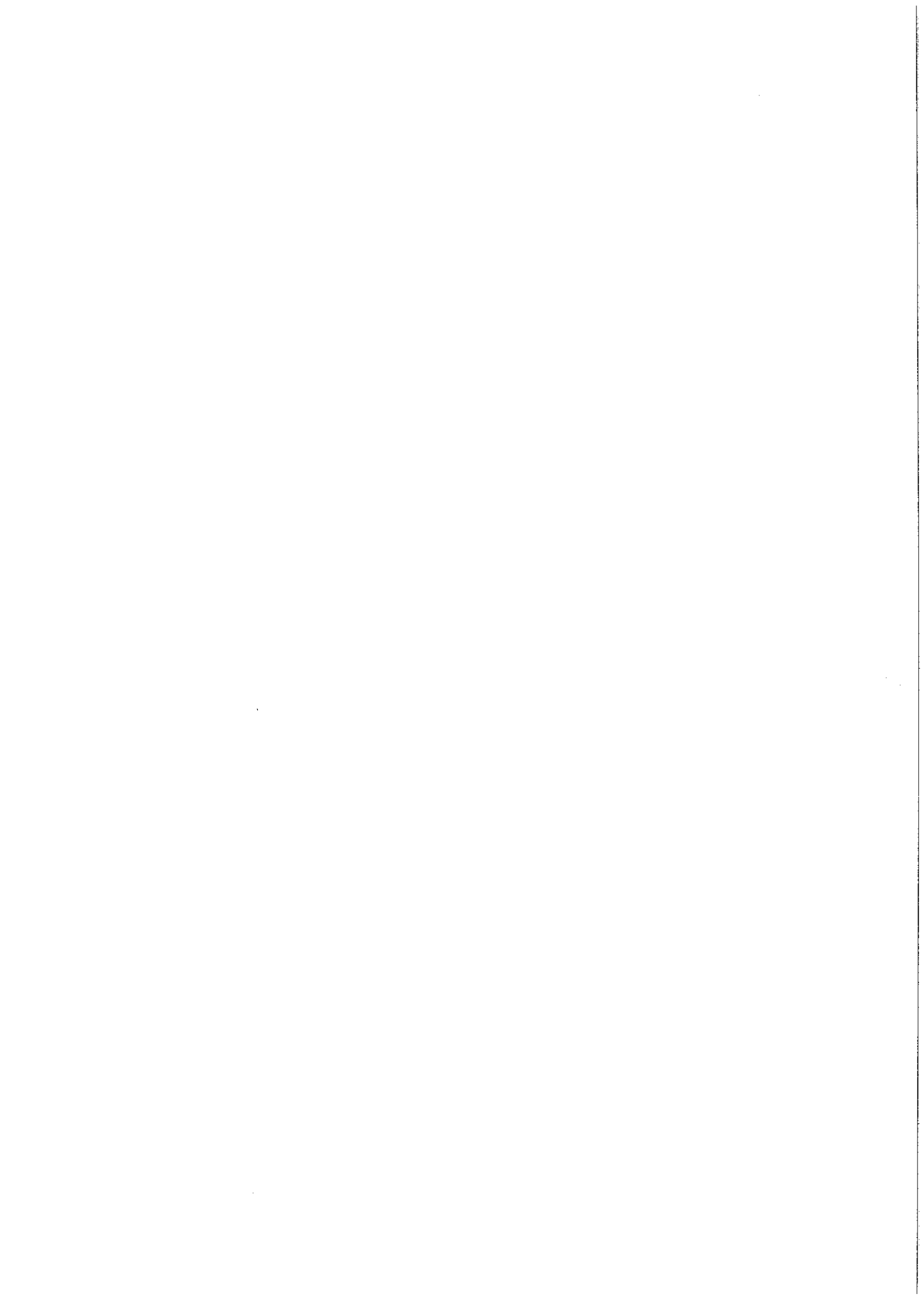
Dématérialisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration

Nom : Cuvelier

Prénom : Frederic

Signé le: 18/11/2021 16:11:18





Bilan pédagogique 2020/2021

Bilan de rentrée 2021

Conseil d'administration

Le Mardi 9 novembre 2021

Résultats aux examens

Résultats session 2021 1er GROUPE

Admis (sans mention)	BACCALAUREAT GENERAL			second groupe	ajourné
	Assez Bien	Très Bien	Bien		
47	29,52%	21,08%	11,45%	8,43%	1,20%

150 candidats reçus au 1er groupe, soit 91,7%
3 élèves ont la mention très bien avec les félicitations du jury

Admis (sans mention)	BACCALAUREAT ST2D			second groupe	ajourné
	Assez Bien	Très Bien	Bien		
19	13	5	2	5	0
43,18%	29,55%	11,36%	4,55%	11,36%	0,00%

39 candidats reçus au 1er groupe, soit 88,4%

Admis (sans mention)	BACCALAUREAT ST2S			second groupe	ajourné
	Assez Bien	Très Bien	Bien		
21	16	10	3	4	0
38,89%	29,63%	18,52%	5,56%	7,41%	0,00%

50 candidats reçus au 1er groupe, soit 94,2%

Admis (sans mention)	BACCALAUREAT STMG			second groupe	ajourné
	Assez Bien	Très Bien	Bien		
33	22	5	2	9	1
45,83%	30,56%	6,94%	2,78%	12,50%	1,39%

62 candidats reçus au 1er groupe, soit 85,7%

Admis (sans mention)	BACCALAUREAT Professionnel			second groupe	ajourné
	Assez Bien	Très Bien	Bien		
37	20	6	3	4	14
48,05%	25,97%	7,79%	3,90%	5,19%	18,18%

62 candidats reçus au 1er groupe, soit 81,8%

	BTS		absent	éliminé	% réussite
	Admis	2nd groupe			
Technico	20	5			80%
C.R.S.A.	14	2		4	70,00%
A.T.I.	8				100%
C.G.	16	9		1	62%
SYN	7	3			100%
TOTAL					73,00%

Reçu	Ajourné	Académie
9	5	
Résultat définitif		97,40%

Reçu	Ajourné	Académie
3	2	
Résultat définitif		94,30%

Reçu	Ajourné	Académie
4		
Résultat définitif		93,50%

Reçu	Ajourné	Académie
5	4	
Résultat définitif		91,60%

Reçu	Ajourné	Académie
3	1	
Résultat définitif		85,70%

Reçu	Ajourné	Académie
4	1	
Résultat définitif		96%
		85,70%
		88,20%
		80,00%
		84,00%
		88,90%
TOTAL		77,50%

Epreuves anticipées Français

Baccalauréat général	Carnot Académie	
	Carnot	Académie
Ecrit	10,8	11,3
Oral	15,6	14,1

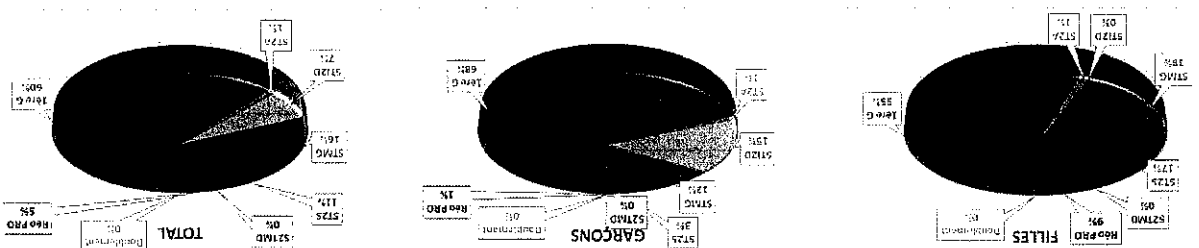
Baccalauréat ST2D	Carnot Académie	
	Carnot	Académie
Ecrit	9,1	9,3
Oral	13,4	12,4

Baccalauréat ST2S	Carnot Académie	
	Carnot	Académie
Ecrit	10,8	10,3
Oral	15,6	13,2

Baccalauréat STMG	Carnot Académie	
	Carnot	Académie
Ecrit	8,7	9,8
Oral	11,5	12,3

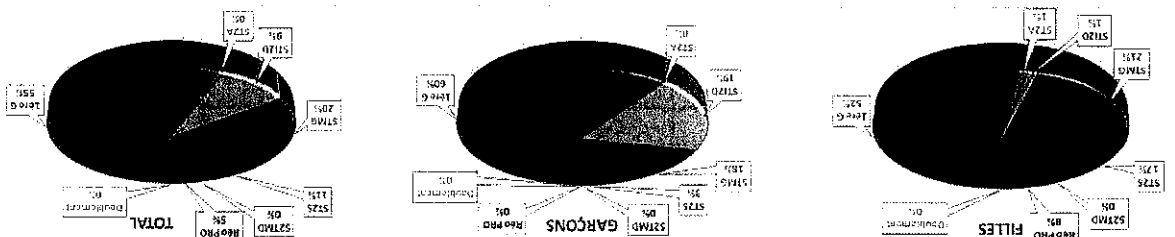
ORIENTATION :

Intentions des familles fin du 1^{er} trimestre



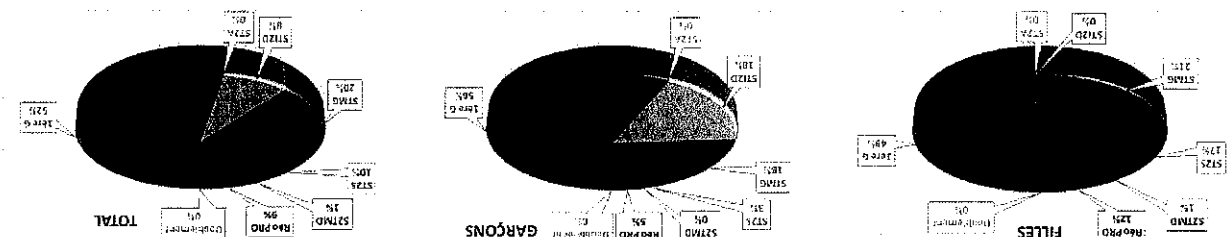
Remarque : Il y a 5,5% des familles qui se positionnent sur une réorientation après seulement un trimestre en seconde. La proportion des filles à demander la 1^{ère} générale est 13% en dessous des demandes « garçons ».

Avis provisoires du conseil de classe fin du 1^{er} trimestre



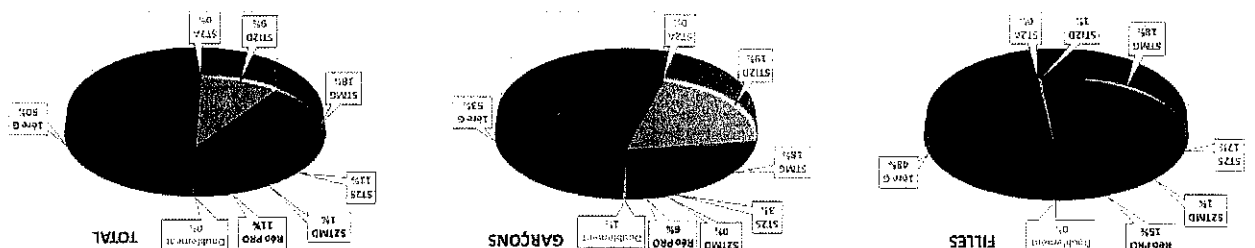
Remarque : Des avis provisoires qui ne valident pas l'ensemble des demandes en 1^{ère} générale. (5% des demandes en 1^{ère} G reçoivent un avis défavorable).

Voeux définitifs des familles au 3^{ème} Trimestre



Remarque : les familles ont tenu compte des conseils donnés au conseil de classe. Le positionnement vers la voie PRO représente 11% des demandes.

Décision d'orientation au 3^{ème} Trimestre

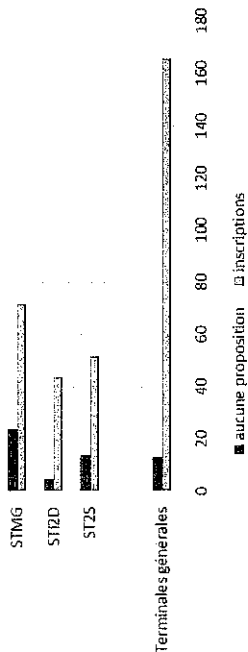


Remarque : un maintien en 2^{ème} à la demande de la famille. Un taux de réorientation très important, 11,3%. Le taux de passage en 1^{ère} GT est de 50 %.

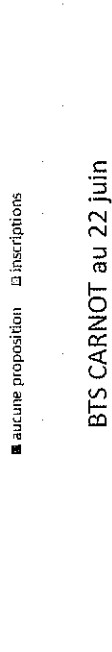
L'année 2019-2020 a été très impactée par le confinement, situation inédite, notamment pour les décisions d'orientation. L'année 2020/2021 s'est mieux déroulée, même si nous avons travaillé au rythme des protocoles sanitaires. Ce contexte a aggravé des situations scolaires fragiles, ce qui induit à mon sens les demandes de réorientation.

1ère PHASE PARCOURSUP

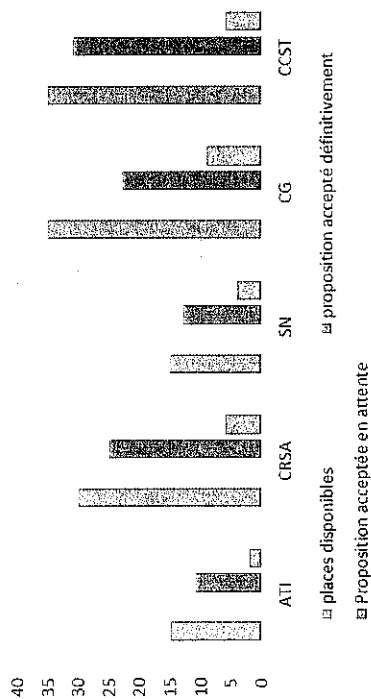
Terminales PRO



Terminales générales



BTS CARNOT au 22 juin



☐ places disponibles

☐ Proposition acceptée en attente

☐ proposition acceptée définitivement

Remarque:

1/3 des élèves de STMG n'ont pas eu de propositions (ou les ont refusés)
C'est très probablement en raison du fort positionnement en BTS, alors que les places disponibles sont peu nombreuses.

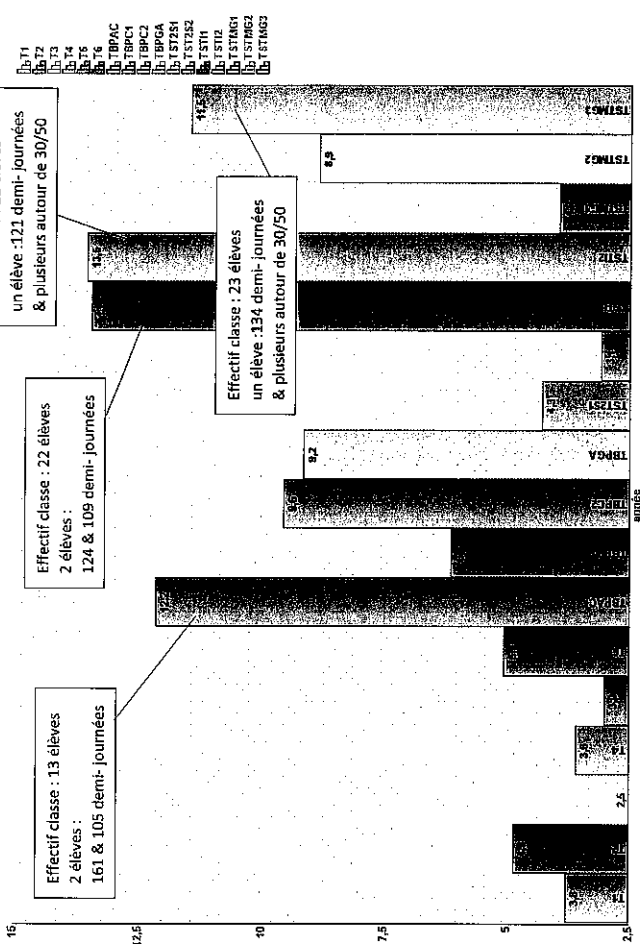
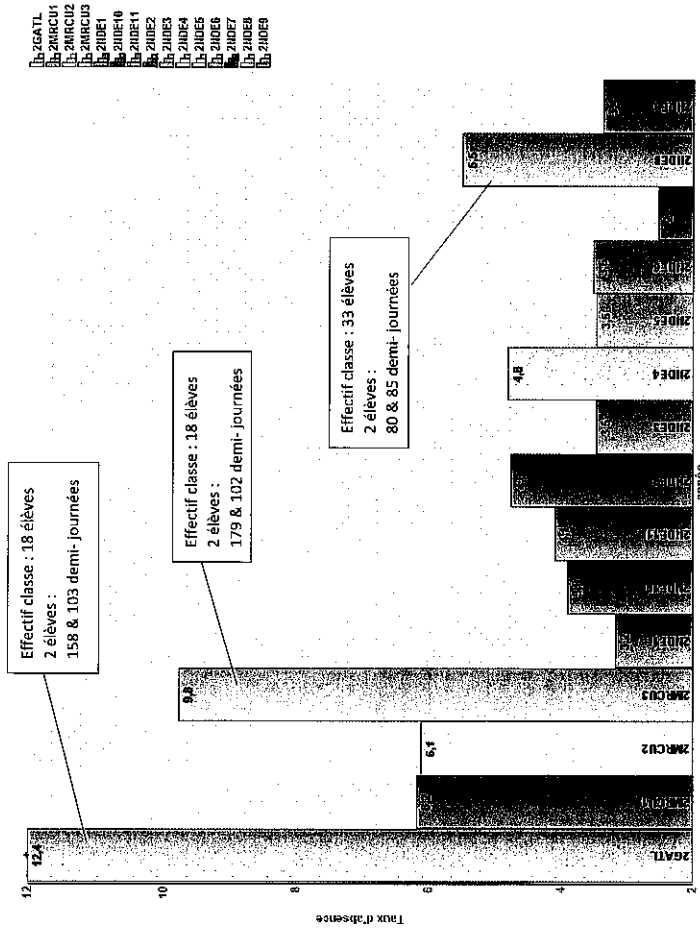
Pour exemple, pour le BTS comptabilité gestion, le rectorat a ouvert chez nous, 3 places pour la série générale, 22 places pour la série professionnelle et 10 pour la série technologique.

La 2^{ème} phase PARCOURSUP a débuté le 16 juin.

Origine des étudiants et effectifs rentrée 2021 en BTS

Classes	Classes					Total
	ITSAI	ITSCG	ITSCR	ITSSN	ITSSN	
lut LANNION UNIVERSITE RENNES 1 (0221036G)				1		1
lp LYCEE des METIERS AUGUSTE BEHAL (0620110H)				1		1
lp LYCEE des METIERS IEO LAGRANGE (0620059C)		3				3
lp LYCEE des METIERS PIERRE MENDES-FRANCE (0620192X)			7	3		10
lpo LYCEE des METIERS D'ARTOIS (0624440P)		1	4	1		6
LYCEE GENERAL et TECHNOLOGIQUE ALBERT CHATELET (0620166U)			2			2
LYCEE GENERAL et TECHNOLOGIQUE ANDRE MALRAUX (0620042J)	1	1		1		3
LYCEE GENERAL et TECHNOLOGIQUE LAVOISIER (0620017G)		3				3
LYCEE PROFESSIONNEL FERNAND DEGRUGILLIER (0620018H)			1	1		2
LYCEE PROFESSIONNEL HENRI DARRAS (0620190V)			1	1		2
LYCEE PROFESSIONNEL PIERRE MENDES-FRANCE (0620167V)		1	2			3
LYCEE PROFESSIONNEL SALVADOR ALLENDE (0620043K)	1		4			5
UNIVERSITE ARTOIS (0623957P)		1				1
Non renseigné	7	22	8	2		39
	9	32	29	11		81

Bilan Absentéisme



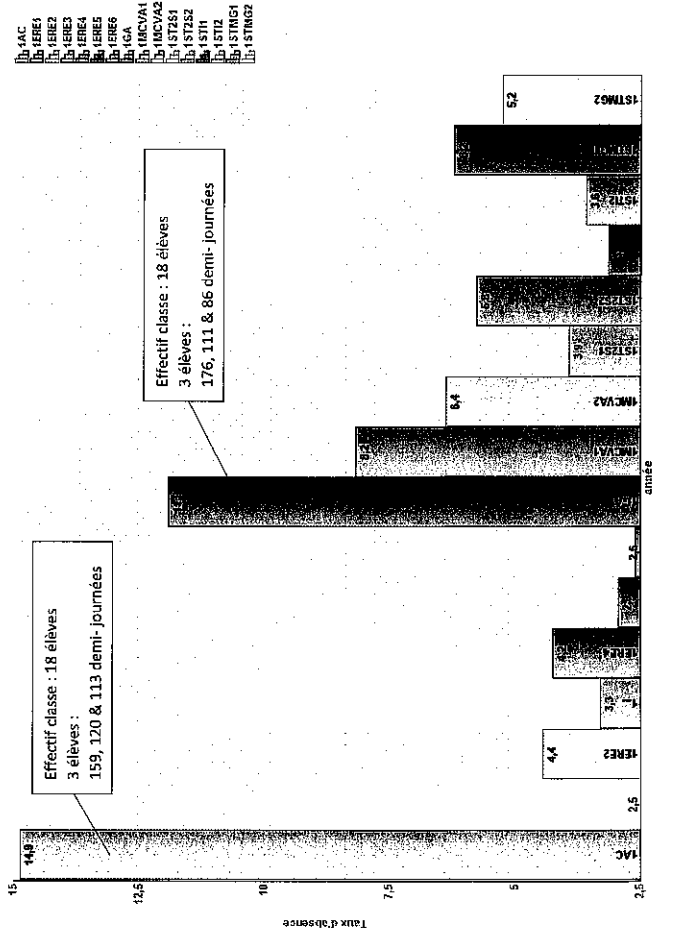
Sélection des motifs d'absence

Motif	Nombre
Licéité	1
Motif non autorisé	1
Abandon d'études	1
Bien mérité	1
CPJ Contrat	1
CPJ	1
CONVOCAION ADMINISTRATIVE	1
DIVERS	1
DIVERS EPS	1
ENFERMUR EN PERIODE TEMPS	1
EVACUATION TERRITORE	1
EXCLUSION RESPONSABLE	1
Formation classe	1
Formation BAPFA	1
Grand oral blanc	1
Hospitalisation	1
Journée d'apogée	1
MALADIE AVEC CERTIFICAT	1
MALADIE SANS CERTIFICAT	1
MESSAGE REPENDRE	1
MESSAGE SMS	1
OBSCURITE	1
Outings Miniers	1
Pénurie de Conscience	1
Passif Covid	1
Prévision de compétition	1
PROBLEME DE TRANSPORT	1
PROBLEME FAMILIAL / PESCO	1
RDV MEDICAL EXTERIEUR	1
REVEL	1
SANS EXCUSES	1

Le taux d'absence sur l'année est de 5.5 %. Au regard de la conjoncture COVID c'est un taux assez bas. Le taux moyen d'un lycée en période « ordinaire » tourne autour de 4%.

Lorsque l'on regarde dans le détail les classes où le taux est élevé, c'est très généralement 2 ou 3 élèves très absents qui font monter ce taux.

Les situations de décrochage sont examinées en GPDS (Groupe de Prévention du Décrochage Scolaire)



Présentation de l'organisation pédagogique, période d'alternance

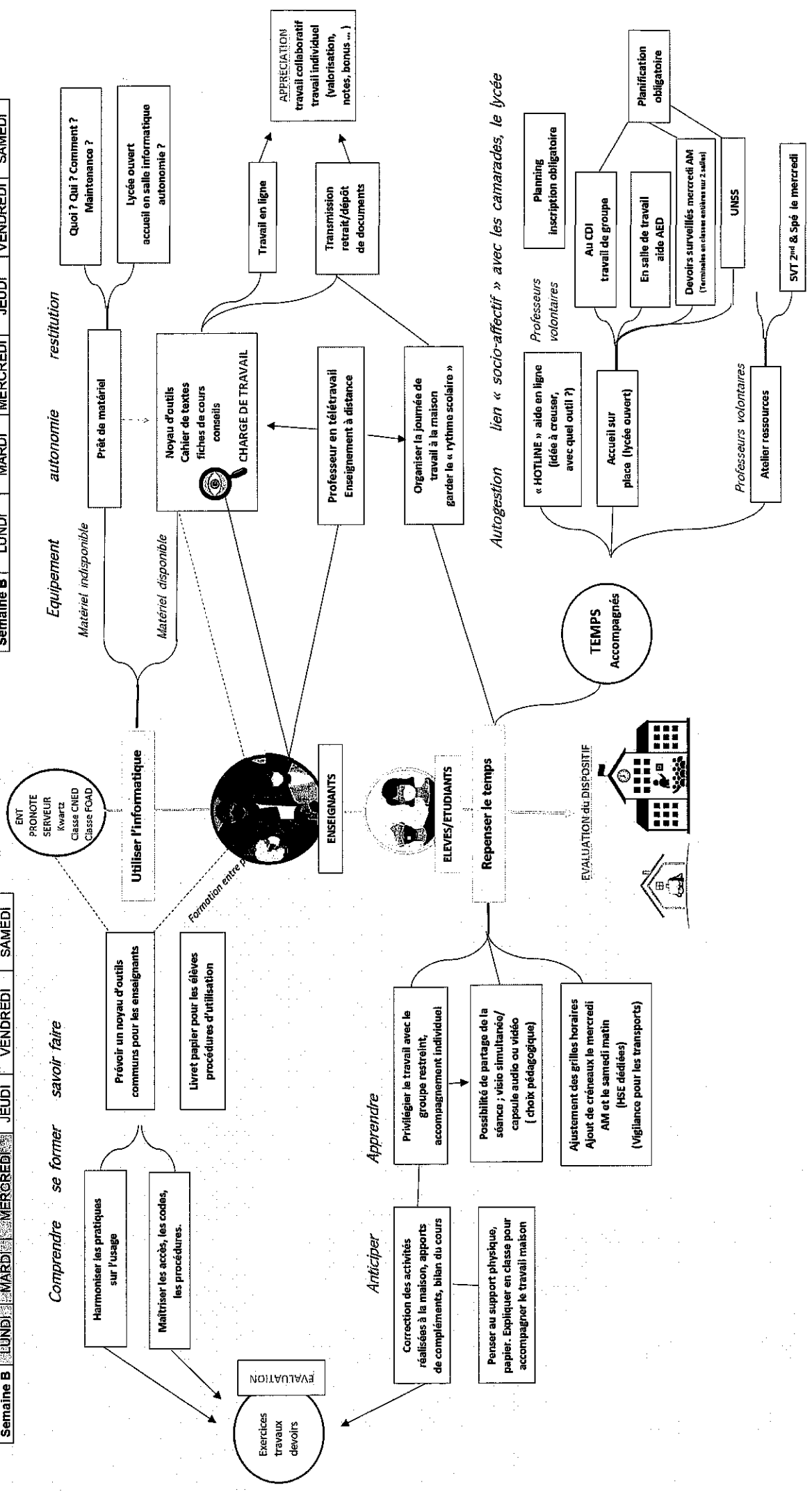
Dispositif dynamique qui évolue et s'ajuste en temps réel en fonction de l'expérience « terrain ».

Au lycée

En distanciel

groupe 1	Alternance organisée pour les classes à fort effectif (43 sur les 58 divisions du lycée)						
groupe 2							
Semaine A	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	SAMEDI
Semaine B	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	SAMEDI

groupe 1							
groupe 2							
Semaine A	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	SAMEDI
Semaine B	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	SAMEDI



Origine des élèves et Bilan des effectifs en Seconde

Classes	ZGATL	ZMRCU1	ZMRCU2	ZMRCU3	ZNDE1	ZNDE10	ZNDE11	ZNDE2	ZNDE3	ZNDE4	ZNDE5	ZNDE6	ZNDE7	ZNDE8	ZNDE9	Total
COLLEGE ALBERT CAMIUS (0620198D)	4	3	4	2	5	3	3	5	4	9	1	3	5	3	4	58
COLLEGE ALBERT DEBEYRE (0622090K)						1										1
COLLEGE ANATOLE FRANCE (0622269E)										1			1			1
COLLEGE DENIS DIDROT (0620014D)											1					1
COLLEGE des 7 VALLEES (0620099W)	1															1
COLLEGE DESCARTES-MONTAIGNE (0622086F)		1														1
COLLEGE du BELLUMONT (0620156H)													1			1
COLLEGE EDMOND ROSTAND (0622428C)	1	8		2	5	5	6	12	7	4	4	4	5	4	1	68
COLLEGE EMILE ZOLA (0622272H)	1		4			1	1	1	2	2	2	1	3	3	3	24
COLLEGE FREDERIC JOLIOT-CURIE (0620068M)				1		1	4	2	3	1	2			3	3	20
COLLEGE HENRI WALLON (0620079Z)	1	3	3	2	2	7	9	3	8	7	6	5	3	4	7	70
COLLEGE JACQUES PREVERT (0622871J)	4	7	5	2	1	8	10	4	5	5	9	9	7	7	6	89
COLLEGE JEAN JAURES (0622094P)													1			1
COLLEGE JEAN MONNET (0620016F)		1					1									2
COLLEGE JEAN MOULIN (0622268D)		1	2			1			1	2	2	3	1	1		11
COLLEGE JEAN ROSTAND (0622578R)		1							1					1		3
COLLEGE JEAN-JACQUES ROUSSEAU (0620071R)				2	3							1				1
COLLEGE LAVOISIER (0623313P)		2	3	2												7
COLLEGE LEONARD de VINCI (0623919Y)		1														1
COLLEGE LIBERTE (0622797D)				1												1
COLLEGE PAUL VERLAINE (0622425Z)									1		2					3
COLLEGE PRIVE SAINT FRANCOIS (0622108E)					1				1	1	1	3				6
COLLEGE PRIVE SAINT VAAST-SAINT DO (0623569T)		1													2	3
COLLEGE PRIVE SAINTE MARIE (0622100W)	1															1
COLLEGE RENE CASSIN (0623312N)		1		2									1			4
COLLEGE RENE CASSIN (0620123X)							1									1
COLLEGE ROGER SALENGRO (0622790W)		1														1
COLLEGE RO'MAIN ROLLAND (0620097U)	1															1
COLLEGE SEVIGNE (0620021L)			1										1			1
COLLEGE SIMONE SIGNDRET (06233314R)	2	2	12	2	4	6	1	4	4	3	6	7	2	7	9	71
EDUCATEL ROUEN (0763210B)					1											1
Ipo LYCEE des METIERS D'ARTOIS (0624440P)		1														1
Ipo LYCEE des METIERS YOURCENAR (0623902E)					1											1
Ipo PRIVE des METIERS BAUDIMONT (0622196A)														1		1
LYCEE PROFESSIONNEL FLORA TRISTAN (0620121V)		1	1													2
MAISON FAMILIALE RURALE de SAMER (0623734X)				1												1
Non renseigné	2		1	2	1			1		1			1			9
SCOLAIRE	18	35	36	19	20	34	35	33	35	34	35	35	34	34	36	473

72% des élèves de 2nd GT proviennent de 6 collèges

ANGLAIS LV1	18	35	36	19	20	34	35	33	35	34	35	35	34	34	36	473
ALLEMAND LV2	3	17		9	9	13	9	23	8	10	6	7	9	7	8	138
ESPAGNOL LV2	15	18	36	10	11	21	26	10	27	24	29	28	25	27	28	335
ANGLAIS LV SECTION					16					26					11	53
BIO TECHNOLOGIES									4							4
CINEMA-AUDIOVISUEL													10			10
CREAT.INNOV.TECHNO.					6	1					8					15
JUDO					6											6
LCA LATIN					2						3				1	6
MANAGEMENT & GESTION					5					7						12
SANTE ET SOCIAL					7								13	15	9	44
SCIENCES INGENIEUR						1						5				6
SCIENCES-LABORATOIRE																6
Sans Option	18	35	36	19	2	8	35	23	31	1	24	22	11	19	15	299
ANGLAIS LV SECTION						2										2
CREAT.INNOV.TECHNO. / SCIENCES INGENIEUR						5										5
SANTE ET SOCIAL													2			8
Sans Option	18	35	36	19	20	22	35	33	35	33	34	35	32	34	28	449
BOURSE NATIONALE	8	13	18	12	14	10	11	12	11	9	8	13	14	15	15	183

CONTEXTE DE L'ÉVALUATION COURSUS DU BACCALAUREAT sessions 2022 & 2023

Préambule :

La note de service du 28 juillet 2021 (Bulletin officiel N°30 du 29/07/21, MENE2121270N) décrit l'évolution de la réglementation de l'évaluation à compter de la session 2022, elle explique, la composition de la note finale à l'examen.

Les enseignantes et enseignants du lycée Carnot, réunis en groupes disciplinaires et en concertation interdisciplinaire, s'entendent sur le présent document afin de préciser la façon dont les élèves vont être évalués au cours du cycle terminal (classes de première et de terminale). Ce projet collectif d'évaluation, débattu au lycée en conseil pédagogique, s'inscrit dans un cadre réglementaire fixé au niveau national. Il a pour but de rendre visible et explicite la réflexion de l'équipe enseignante sur l'acte pédagogique de l'évaluation.

Il permet notamment d'en partager les principes avec les élèves et leurs familles.

Cadre général

Tous les enseignements, du tronc commun, de spécialité ou optionnels, font l'objet d'une évaluation régulière qui s'appelle le contrôle continu. Ce projet d'évaluation est rendu public ; son élaboration se fait sous la responsabilité du chef d'établissement. Il est révisable tous les ans.

La notation des évaluations, l'application de coefficients et la prise en compte dans la moyenne seront laissées à l'appréciation de l'enseignant.

Chaque enseignant restera libre du nombre de notes entrant en compte dans la moyenne.

La liberté pédagogique des enseignants est au service de la réussite de tous les élèves, Elle prend la forme d'évaluations formatives et sommatives *, écrites ou orales déterminées par l'enseignant.

Diversité des compétences à évaluer chez un élève :

L'évaluation ne concerne pas uniquement des connaissances, elle prend également en compte une grande diversité de paramètres mentionnés dans les livrets scolaires des élèves, pour certains communs à toutes les disciplines (qualité de l'expression écrite et orale), autonomie, analyse et exploitation de documents...) et pour une autre partie spécifique à chaque discipline et/ou section (travailler en équipe, expérimenter des prototypes...)

Certains exercices auront vocation à contribuer à la formation de l'élève et à le faire progresser, d'autres permettront d'évaluer les compétences développées durant la formation.

Principes et engagements

La note reportée pour le contrôle continu est laissée à l'appréciation de l'enseignant.

- Pour qu'elle soit significative environ deux tiers des évaluations sommatives devront être réalisées.
- L'enseignant se laisse la possibilité de faire rattraper ces évaluations (pour les absences de courte durée)
- En terminale, une épreuve blanche pour les 2 spécialités sera organisée au cours du 2^{ème} trimestre.
- Pour la spécialité abandonnée en fin de première, la moyenne des trois trimestres sera reportée.

L'évaluation comporte 2 volets :

Volet 1 : des épreuves finales selon le calendrier officiel des examens.

Des épreuves écrites finales en Mars concernant les 2 spécialités et en juin pour la philosophie.

Une épreuve du grand oral en Juin.

Des épreuves anticipées de lettres en juin pour les classes de première.

- * L'évaluation formative a pour fonction de favoriser la progression des apprentissages et de renseigner l'étudiant et l'enseignant sur les acquis ou les éléments à améliorer.
- L'évaluation sommative a pour fonction l'attestation ou la reconnaissance des apprentissages. Elle survient au terme d'un processus d'enseignement et sert à certifier le degré de maîtrise des apprentissages.

Volet 2 : un contrôle continu sur les années de première et de terminale selon les modalités ci-dessous :

- des évaluations régulières des compétences attendues dans la section soit réalisées de différentes manières (oral, écrit, activités pratiques, travail personnel à rendre, travaux de groupe) coefficients de façon à être significatives.

Toutes les notes ne sont pas nécessairement intégrées à la moyenne et toutes les évaluations ne sont pas nécessairement chiffrées.

La note de contrôle continu (annuelle) : c'est l'évaluation significative chiffrée de l'élève, attribuée par le professeur, elle est validée par le conseil de classe, transmise aux familles par le biais du bulletin scolaire, et est inscrite dans le livret scolaire numérique de l'élève (LSL).

Concernant les situations où la moyenne serait non significative :

- nombreuses absences aux contrôles,
- travail non rendu,
- refus de réaliser des expressions orales

Le contrôle continu implique un respect scrupuleux de l'obligation d'assiduité prévue par l'article L511-1 du Code de l'éducation, qui impose aux élèves de suivre l'intégralité des enseignements obligatoires et optionnels auxquels ils sont inscrits. A ce titre, les élèves doivent accomplir les travaux écrits et oraux, en classe ou à la maison, qui leur sont demandés par les enseignants et se soumettre aux modalités du contrôle continu qui leur sont imposées. Ils sont tenus de suivre les enseignements figurant dans leur emploi du temps établi par l'établissement scolaire.

Lorsque l'absence d'un élève à une évaluation ou le fait qu'il ne rende pas un devoir sont jugés par son professeur comme faisant porter un risque à la représentativité de sa moyenne, un rattrapage pourra être imposé par l'enseignant dès le retour en classe.

Ce rattrapage pourra être organisé également, si besoin, en dehors des plages de cours. Dans ce cas, une convocation individuelle sera transmise à l'élève. Si l'absence n'est pas dûment justifiée, des sanctions pourront être prononcées au regard du règlement intérieur et des textes officiels nationaux.

Si un élève ne dispose pas d'une moyenne annuelle en classe de première ou en classe de terminale, une épreuve permettant d'évaluer l'acquisition des compétences sera à effectuer sur décision de l'équipe éducative par l'élève en dehors des heures de cours.

En cas d'absence à l'évaluation interne mise en place, il est convoqué à une évaluation ponctuelle de remplacement, comme prévu par les textes officiels nationaux.

Si la moyenne annuelle manquante est celle de l'année de première, cette évaluation ponctuelle est organisée au cours du premier trimestre de l'année de terminale et porte sur le programme de la classe de première.

Si la moyenne annuelle manquante est celle de l'année de terminale, l'évaluation ponctuelle est organisée avant la fin de l'année de terminale et porte sur le programme de terminale.

Le format de l'épreuve est celui de l'évaluation ponctuelle prévue par les textes pour les candidats individuels.

La note obtenue par l'élève à cette évaluation ponctuelle de remplacement est retenue en lieu et place de la moyenne annuelle manquante.

Dans le cas d'une absence dûment justifiée à cette évaluation ponctuelle de remplacement, le candidat est à nouveau convoqué. Si l'absence n'est pas dûment justifiée, la note zéro est attribuée pour cet enseignement.

Epreuves communes :

Pour l'ensemble des épreuves écrites ou orales du baccalauréat, un devoir commun (ou une épreuve orale) pourra être organisé dans les conditions similaires à l'examen.

Situation des élèves à besoins particuliers :

Pour les élèves qui disposent d'un plan d'accompagnement personnalisé (PAP), d'un projet d'accueil individualisé (PAI) ou d'un projet personnalisé de scolarisation (PPS) dont les professeurs ont connaissance, la mise en œuvre des dispositions particulières dépendra des possibilités offertes par l'emploi du temps de l'élève, le matériel disponible et l'organisation interne à l'établissement (possibilité de tiers temps, usage d'un ordinateur, accompagnement par un(e) AESH...)

L'établissement s'engage à mettre en place, sur les devoirs communs, les épreuves blanches, les aménagements d'examen notifiés par le service des examens.

Annexe – Tableau des coefficients

	Voie générale			Voie technologique		
	Première	Terminale	Total cycle	Première	Terminale	Total cycle
Enseignements obligatoires évalués en épreuves terminales						
Français	10		10	10		10
Philosophie		5	5		4	4
Enseignement de spécialité 1	16		16	16		16
Enseignement de spécialité 2	16		16	16		16
Grand oral	10		10	14		14
			60			60
Enseignements obligatoires ne faisant pas l'objet d'épreuves terminales						
Enseignement de spécialité de 1 ^{re}	8		8	8		8
Histoire-géographie	3	3	6	3	3	6
Langue vivante A	3	3	6	3	3	6
Langue vivante B	3	3	6	3	3	6
Enseignement scientifique (voie générale) ou mathématiques (voie technologique)	3	3	6	3	3	6
Éducation physique et sportive	6		6	6		6
Enseignement moral et civique	1	1	2	1	1	2
			40			40
Tous enseignements obligatoires			100			100

	Voie générale			Voie technologique		
	Première	Terminale	Total cycle	Première	Terminale	Total cycle
Option 1	2	2	4	2	2	4
Option 2	2	2	4	2	2	4
LCA Latin	2	2	4	2	2	4
LCA Grec	2	2	4	2	2	4
Tous enseignements optionnels	8	8	16	4	4	8

Gestion de la fraude :

Dans une situation de fraude constatée, le règlement intérieur et les textes officiels nationaux régissant les examens s'appliquent. En cas de fraude ou tentative de fraude, un rapport sera adressé au chef d'établissement.

Toute fraude ou tentative de fraude lors de la réalisation d'un devoir expose l'élève à des sanctions prévues dans le règlement intérieur. Sont considérées comme fraudes, la communication avec un(e) autre élève pendant une évaluation; la conservation sur soi et/ou l'utilisation d'un matériel non autorisé : téléphone portable, montre connectée, calculatrice, etc... L'utilisation des documents non autorisés tels que des anti-sèches ; la copie sur quelqu'un ;

En cas de fraude avérée ou de devoir non rendu l'élève sera systématiquement sanctionné. Un nouveau devoir lui sera imposé. Les communications avec les familles au sujet d'une fraude avérée se feront par courriers recommandés.

Orientaion / Post-Bac

Parcoursup/fiche avenir : les éléments d'appréciation sur la méthode de travail, l'autonomie, la capacité à s'investir, la capacité à réussir dans le supérieur ainsi que l'avis du chef d'établissement seront validés en conseil de classe.

Livret scolaire/validation des compétences : l'évaluation des compétences en référence aux programmes d'enseignement sera spécifiée par l'enseignant de la discipline.

Session 2022

	Voie générale			Voie technologique		
	Première 2020-21	Terminale 2021-22	Total cycle session 2022	Première 2020-21	Terminale 2021-22	Total cycle session 2022
Enseignement de spécialité de 1 ^{re}	5		5	5		5
Histoire-géographie	3,33	3	6,33	3,33	3	6,33
Langue vivante A	3,33	3	6,33	3,33	3	6,33
Langue vivante B	3,33	3	6,33	3,33	3	6,33
Enseignement scientifique (voie générale) ou mathématiques (voie technologique)	2,5	2,5	5	3,33	1,66	5
Éducation physique et sportive	5		5	5		5
Enseignement moral et civique	1	1	2	1	1	2
Notes de bulletins tous enseignements (5 %)	5		5	5		5
Total	22,5	17,5	40	23,3	16,7	40

EPS : Modalités d'évaluation :

En 2022, l'EPS sera évaluée, pour un coefficient de 5 en Terminale, à l'occasion de 3 contrôles en cours de formation (CCF). La note finale proposée à la commission d'harmonisation des examens sera la moyenne des 3 CCF passés en Terminale. Ces notes sont arrêtées par le professeur responsable de la classe et un professeur co-évaluateur. Les élèves recevront une convocation pour les dates des CCF dans 3 activités physiques sportives et artistiques de 3 champs d'apprentissage différents, proposées par les enseignants puis choisies par les élèves en début d'année.

1. Situations particulières

- **Situation 1 :** l'élève est reconnu inapte à toute pratique physique par un médecin. Il doit alors présenter le certificat médical adéquat (disponible auprès de l'infirmerie du lycée) à l'infirmerie et présenter au professeur responsable son carnet de correspondance complété en conséquence.
- **Situation 2 :** l'élève ne peut se rendre à une épreuve pour raison reconnue valable par les membres du jury (maladie, journée citoyenne, grève de bus...). Il devra présenter le justificatif dans la semaine de l'épreuve au professeur responsable.
- Pour les 2 situations précédentes, une date de rattrapage de l'épreuve pourra être proposée à l'élève sur convocation.
- **Situation 3 :** l'élève est absent à l'épreuve sans justificatif valable, il sera noté absent.

N° action	Titre	Discipline	Niveaux	Efficatif	Axes	Contenu	Organisation	Ressources	date HSE	évaluation
1	Préparation épreuve spécifique ER BTS SN	sciences phy appliquée et Parasitologie	2TS SN	10	Un lycée où chacun réussisse	Epreuve orale de préparation à l'épreuve ER de l'examen	avril/mai/juin 2023	vidéo projeteur / salle labo abc	8	4
2	Soutien Ebc pour réussir l'épreuve L2 de BTS ATI	Génie Electrique du BTS ATI	2 BTS ATI	9	Un lycée où chacun réussisse	- Exercices extraits des années précédentes. - Calculer, dimensionner des condensateurs Ebc-Meca - Savoir déchiffrer des documents Ebc-Meca pour faire un choix de constituants ou vérifier la pertinence de références imposées	14 Mars à 14 Mai	Salle V015 - vidéo projecteur	8	8
3	Préparation à l'oral de projet EB.1	Electronique et physique appliquée	2TS SN	10	Un lycée où chacun réussisse	Preparer les étudiants à l'oral de projet EB.1 et participer au suivi de projet.	mars, avril et mai 2021	vidéo projecteur	8	-12
4	Soutien Développement - maiea ZTSTC	Management Développement commercial	ZTSTC	20	Un lycée où chacun construit sa place dans la société et le monde	Soutien pour l'épreuve finale	A définir en fonction des besoins (comme cette année)	Ren	8	-7
5	Soutien pour préparation à l'épreuve L23 de mesures à caractère polaire	ELEC ET MECA	2 BTS ATI	9	Un lycée où chacun réussisse	Aider les étudiants à déterminer les protocoles de mesures face à une problématique (les problèmes lors de l'examen ne sont connus que le jour de l'examen). Accompagner tout au long de l'année l'élève pour analyser sa gestion d'un oral. L'élève est de cibler, avec le concours des enseignants disciplinaires, les élèves en difficulté et de proposer de manière régulière (avant ou après chaque période de vacances scolaires) des ateliers de remédiation spécifiques afin de faire progresser l'élève.	Mai à fin Juin	Salles n°115 et n°116 et toutes les salles des mesures de cas 2	8	-8
6	Tutorat Grand oral : améliorer la gestion d'un oral	Documentation (Engagements et spécialités)	1ère et Terminale	12	Un lycée où chacun réussisse. Un lycée où chacun trouve sa voie. Un lycée où chacun construit sa place dans la société et le monde	remise à niveau pour les compétences à l'oral et à l'écrit pour les élèves en grande difficulté en espagnol LV2	Septembre 2021 à mai 2022	10 HSE	50	-10
7	Formation aux premiers secours niveau (PSC1)	SVT	Pratiquants des élèves de ST2S (formateurs à renseigner dans le questionnaire) ; Ouvert pour les élèves qui n'ont pas obtenu le diplôme (diplôme préparé par BAFI, maître de l'enseignement...)	10 élèves maximum par formation (10 en pratique) ; 100 élèves en formation (100 en pratique) ; 100 élèves en formation (100 en pratique)	Un lycée où chacun réussisse. Un lycée où chacun trouve sa voie. Un lycée où chacun construit sa place dans la société et le monde	réaliser les élèves à l'importance d'une activité physique régulière par la pratique de la marche nordique ou nordic walking. Leur permettre de réaliser une randonnée de plus de 10km, ce qui représente pour certains un réel défi physique et mental	tout au long de l'année, hors temps d'enseignement	pour info avant l'inscription, rendez-vous au lycée (à l'informelle)	40	-10
8	remise à niveau	espagnol LV2	ST2S (1, 2, 3, 4, 5 et 6)	5 élèves par classe maxi	Un lycée où chacun réussisse	remise à niveau pour les compétences à l'écrit et à l'oral pour les élèves en grande difficulté en espagnol LV2	octobre à avril	salle pupitre salle D 13	20	-4
9	Marcher pour se sentir	EPS	Secondes bas pro (jeu de classe)	15 élèves	Un lycée où chacun réussisse	Realiser les élèves à l'importance d'une activité physique régulière par la pratique de la marche nordique ou nordic walking. Leur permettre de réaliser une randonnée de plus de 10km, ce qui représente pour certains un réel défi physique et mental	fin septembre, avant Noël, avant vacances d'été, avant vacances de printemps, avant la rentrée, avant le départ de septembre	halles de marche dont nous avons des tapis de marche. Un zébre accompagnateur pour les séries plus longues	20	-1
10	Games qui sauvent	svt	secondes générales	12	Un lycée où chacun réussisse	Sensibilisation et apprentissage des gestes à réaliser lors d'un arrêt cardiaque. Que l'élève sache reconnaître un arrêt cardiaque.	à partir de septembre	vidéo projecteur, DfG ou prothe de finitions (transport matériel)	0	-28
11	SOUTIEN MANA	Management Développement commercial	ZTSTC groupe STG	11	Un lycée où chacun réussisse	Soutien	Tout le trimestre	100, accompagnement facile	25	-65
12	aide à la réussite oral blanc fil ZTC	EPS	ST2S	20	Un lycée où chacun réussisse	Prépa à l'examen oral	couleur mars	demande que j'avais déjà faite	8	0
13	aide à la réussite ST2S	anglais	ST2S	25	Un lycée où chacun réussisse	Prépa à l'examen oral	mars 2022	2 classes	8	0
14	Formation des élèves de l'année ST2D aux techniques oratoires	Action transversale	élèves de l'année ST2D	Efficacité évaluée des deux ST2D	Un lycée où chacun réussisse	travailler (sous l'œil de Madame Curie) des acteurs ou des comédiens afin d'être plus à l'aise aux techniques oratoires.	A définir ultérieurement avec l'enseignant (praticien) de Madame Curie	10	6	
15	Comment dire l'année ? Les plus beaux extraits de la littérature française	autres matières + Documentation	2nde GT	entre 30 et 35 élèves ?	Un lycée où chacun réussisse	Objectifs pédagogiques : - modifier ma culture littéraire en découvrant les grandes œuvres du répertoire français - engager activement dans la lecture critique - gagner en confiance et savoir prendre la parole à l'oral - argumenter de manière efficace pour défendre son point de vue	Espace Carrel à réserver quelques semaines dans l'année	15	-15	
16	repenser sur de bonnes bases	svt	ST2S1 et ST2S2	moins de 60 élèves	Un lycée où chacun réussisse	réviser le programme de svt	de septembre à fin février	la B01 pour Mr Falaise	15	-16
17	les ST2S2 de la seconde à la terminale et les élèves de prévention en santé	santé sociale, BPH	1ère et ST2S	400 environ	Un lycée où chacun construit sa place dans la société et le monde	réfléchir, concevoir et mettre en place des journées de prévention en santé	sur l'année scolaire	affichage A2, cartouches d'annonce, panneaux d'affichage, gros cartons, etc.	20	-10
18	SMULATION DE SITUATIONS PROFESSIONNELLES EN TS CRSA	UFR - UFR	1 TS CRSA	30 étudiants de 1 TS CRSA	Un lycée où chacun réussisse	formation aux situations de la vie active, « soit à l'écrit à un problème complexe, soit à l'oral pour résoudre un problème complexe en lien avec la vie active »	Fin semestre 1 et milieu semestre 2	Panneau systèmes industriels de la section CRSA	20	-12
19	Gestion de l'hétérogénéité des étudiants en 1ère TS CRSA	UFR	1 TS CRSA	Variable. En moyenne, 1/3 de la promotion	Un lycée où chacun réussisse	Savoir l'importance fondamentale des étudiants de première année de BTS CRSA, éviter le décrochage, voire la démission des étudiants en difficulté.	Début semestre 1	Salle de projet n°14.	12	4
20	PAVAS	SVT	secondes pro et générales	350	Un lycée où chacun construit sa place dans la société et le monde	éducation à la vie affective et sexuelle sous la forme d'un débat initié par l'élaboration d'un questionnaire anonyme. Thèmes : pullérisé, l'ère foss, contraception, IVG, IST, orientation sexuelle, VIH, nudité, sextisme, pornographie...	octobre 2021	DfG, un créneau horaire libre pour Mme Goupier quand le compteur de service de l'Info l'autorise à présenter dans le lycée.	70	-48
21	Prix de l'ère de géographie des lycées et étudiants en CRSE	Géographie, Langues, Documentation	Deux groupes PASCOPIL	environ 35 élèves	Un lycée où chacun construit sa place dans la société et le monde	Une sélection de six ouvrages de géographie est proposée aux élèves. Les élèves doivent choisir un ouvrage comme étant à leurs yeux, le meilleur. Une production est réalisée (poussin, vidéo...) afin de voter au sein du concours (la production fait office de vote).	septembre-mai 2022	CRS (accès aux ordinateurs), commentaires des ouvrages.	25	-15
22	Concours de séquence au lycée Carnot	Lettres	Toutes classes	30 élèves	Un lycée où chacun réussisse. Un lycée où chacun trouve sa voie. Un lycée où chacun construit sa place dans la société et le monde	Mettre en place un concours de séquences au lycée. Le thème de la séquence est à définir en fonction de la thématique avec les académiques. En Juin 2022 aura lieu le concours. Compétence du projet : « être acteur »	Année 2021-2022	Espace Carnot pour les répétitions et le concours	15	0
23	BONNES PRATIQUES DE DEVELOPPEMENT DURABLE	SVT, Français, Physique-Chimie, EPS	SECONDE	35	Un lycée où chacun réussisse. Un lycée où chacun trouve sa voie. Un lycée où chacun construit sa place dans la société et le monde	Bonus : - faire prendre conscience aux élèves de la portée de biodiversité et des moyens d'y remédier - donner du sens aux enseignements préparés au Grand Oral	Tout le trimestre période de temps libre.	Utilisation de l'espace Carnot pour la restitution	25	-16
24	Tutorat l'écrit	Mathématiques	Terminale Générale	Selon public variable (prévision entre 20 et 30 élèves)	Un lycée où chacun trouve sa voie	Construction active du projet d'orientation. Réduction des inégalités d'orientation liées au genre et aux origines sociales. Soutien à la construction de formations bas-3 bas-3 et favoriser les possibilités d'études.	Année scolaire 2021/2022	Salle classique	0	-20

* 70h au total (20h récupérables / stagiaires) * ST2S en priorité + 3h par classe + 5h concentration/préparation

Discipline et Programme	Transdisciplinaires	Risque volcanisme	2nde	35	Un lycée ou chacun construit sa place dans la société et le monde	Un lycée ou chacun réussisse dans la société et le monde	Année scolaire 2021-2022	25	0	-25
Notion classique	Anglais - documentation - espagnol - chinois	2nde	35	30	Un lycée ou chacun réussisse dans la société et le monde	Un lycée ou chacun réussisse dans la société et le monde	2ème trimestre	30	15	-15
Maitrise sa parole / préparation grand oral	Lettres / documentation	niveau intermédiaire	30	35	Un lycée ou chacun réussisse dans la société et le monde	Un lycée ou chacun réussisse dans la société et le monde	Septembre 2021 / mai 2022	40	0	-40
Excellence, le 16	lettres / documentation	classe de première générale et/ou technologique	35	35	Un lycée ou chacun réussisse dans la société et le monde	Un lycée ou chacun réussisse dans la société et le monde	septembre 2021 / avril 2022	30	15	-15
SE PREPARER AUX ETUDES PAYS ET LAS	SVT BIOLOGIE PHYSIOPATHOLOGIE SCIENTIFICS ET TECHNOLOGES SANTÉ NUTR ET SOCIALES	Toutes les limites d'enseignement général	25 élèves au maximum		Un lycée ou chacun réussisse dans la société et le monde	Un lycée ou chacun réussisse dans la société et le monde	Tout le trimestre	40	0	-40
Médecine, on vous en parle	lettres / documentation	une classe de seconde	35 élèves	35	Un lycée ou chacun réussisse dans la société et le monde	Un lycée ou chacun réussisse dans la société et le monde	septembre 2021 à avril 2022	30	0	-30
Conférences	Lettres - CDI	2nde	35 élèves		Un lycée ou chacun réussisse dans la société et le monde	Un lycée ou chacun réussisse dans la société et le monde	septembre 2021 à mai 2022	40	20	-20
Resistant(e) avec un auteur contemporain	Lettres - CDI		35 élèves		Un lycée ou chacun réussisse dans la société et le monde	Un lycée ou chacun réussisse dans la société et le monde	mai 2022	40	15	-25
Fictions et médias dans les littératures française et hispanophone	Espagnol et Lettres	1ère générale	1 classe		Un lycée ou chacun réussisse dans la société et le monde	Un lycée ou chacun réussisse dans la société et le monde	début du 2ème trimestre	0	5	5
MAGICAL MYSTERY TOUR... A LA MANIERE DES BESTIES	Anglais et documentation (EM)	Première Générale	25		Un lycée ou chacun réussisse dans la société et le monde	Un lycée ou chacun réussisse dans la société et le monde	Septembre 2021 à mai 2022	20	10	-10
Je ne crois que ce que je vois... vraiment ?	Documentation (EM) Lettres	Secrètes générales	35		Un lycée ou chacun réussisse dans la société et le monde	Un lycée ou chacun réussisse dans la société et le monde	Septembre à mai 2022	40	20	-20
préparation à l'oral pour un parcours dans le social	STSS et FPAS des TS2S ...	les élèves de STES et autres si intéressés	30 environ		Un lycée ou chacun réussisse dans la société et le monde	Un lycée ou chacun réussisse dans la société et le monde	Janvier 2022 / février 2022	20	20	0
Léon Lyautey - Université d'Aras (Aras - Lens)	Histoire Géographie Lettres (EM) Médias et à l'Information (Documentation)	2 groupes de Terminale (Spé HGESE) 1 classe de Terminale (Groupe Humaines, littérature et philosophie) 1 classe de Terminale (Spé SVT)	140 élèves max		Un lycée ou chacun réussisse dans la société et le monde	Un lycée ou chacun réussisse dans la société et le monde	Février / janvier et avril 2022	6	6	0
Prix Révélation BD des lycéens Hauts-de-France 2021-2022	Français - EM (Éducation aux médias et à l'Information) - Documentation		18		Un lycée ou chacun réussisse dans la société et le monde	Un lycée ou chacun réussisse dans la société et le monde	octobre 2021 à juin 2022	20	20	0
sciences aux élèves en difficulté	allemand	niveaux secondaires et premiers			Un lycée ou chacun réussisse dans la société et le monde	Un lycée ou chacun réussisse dans la société et le monde	année 2021-2022	20	15	-5

en complément du programme # en attente des actions CVL éco-délégués à observer à la demande sur la base du volontariat # en attente calendrier orientation / projets / professeurs principaux / COP

40	Tutorat entre pairs	projet interdisciplinaire	tous les élèves de la Zéro à la Terraine	encouragé à ce jour	Un lycée où chacun réussisse. Un lycée où chacun trouve sa voie. Un lycée où chacun contribue au bien-être de la société et le monde	Le travail entre pairs a pour objectif de travailler sur les points suivants: - soutien technique - orientation (Psa, Zéro à la Terraine) - préparation / accompagnement / conseils - confiance en soi - relations sociales - participation à la vie de l'établissement	septembre 2021 à juin 2022	salles A12 à A15 salles informatiques CCI	30	3	-15
41	Consolidation des acquis en sciences en direction des Bac Pro	Physique Appliquée et Mathématiques	1 TS ATI	Arrivants Bac Pro en Post Bac	Un lycée où chacun réussisse	Consolidation le parcours en sciences des bac pro par un suivi spécifique, méthodologique, connaissances, méthodologie.	Septembre 2021	La salle M110.	5	-15	
42	Immersion en BTS CCST	Map 1, 2, 3 et 4	terminales du lycée Camille et des lycées du bassin	100	Un lycée où chacun trouve sa voie	faire découvrir le spécifique de la formation, mesurer sur la partie technique	tout au long de l'année	les 2 labos, plaquettes, postiches, tables.	6	-24	
43	formation post bac	toutes les disciplines du BTS CCST	élèves de 1ère et terminales du bassin	400 à 500	Un lycée où chacun trouve sa voie	présenter la formation	décembre-avril	diaporama, flyers, dossiers d'étudiants, affiches	0	-20	
44	entretenir et développer le partenariat avec les entreprises	la formation	entreprises	15	Un lycée où chacun contribue au bien-être de la société et le monde	rencontrer les professionnels répondre aux offres d'emploi	toute l'année	labos CCST, accueil café pour les intervenants	0	-20	
45	informations sur les formations post-BTS	toutes les disciplines de la formation.	2bac, finacat	30	Un lycée où chacun contribue au bien-être de la société et le monde	présenter les formations des IUT, présenter le CNAI, faire rencontrer des professionnels du recrutement	2ème semestre	labos CCST, matériel informatique	0	-10	
46	aider à la préparation pour les épreuves d'examen	gestion de projet, management, culture générale, ESE.	ZSTIC	25	Un lycée où chacun réussisse	aider individuellement	2ème semestre	les labos CCST, matériel informatique	15	-15	
47	intervention dans les classes de terminales de lycée	Nac 1, 2, 3 et 4.	terminales lycée, généralistes et professionnelles du lycée	200	Un lycée où chacun trouve sa voie	témoignages d'élèves, présentation de la formation, présentation des intervenants	2ème semestre	flyers, diaporama.	0	-20	
48	Liaison collège-lycée	Latras / orientation	Zéro qui ne sera attribués, si possible avec option euro, latin et St. 4ème du collège de Braine	35	Un lycée où chacun réussisse. Un lycée où chacun trouve sa voie. Un lycée où chacun contribue au bien-être de la société et le monde	Travailler en partenariat avec une classe de 4ème pour faire prendre conscience aux élèves de la continuité des apprentissages et accompagner les élèves dans leur orientation. Mettre les élèves au défi dans la construction des savoirs que dans celle de leur projet. Mettre en place d'échanges et d'évaluations entre pairs.	2021-2022	labos CCST, matériel informatique	0	-10	
49	Rix Fête des Lycéens	Français	Zéro qui ne sera attribués, si possible avec option euro, latin et St. 4ème du collège de Braine	70	Un lycée où chacun réussisse. Un lycée où chacun trouve sa voie. Un lycée où chacun contribue au bien-être de la société et le monde	Participation au Prix Fête des Lycéens : lecture des œuvres qui concourent, critique et débat autour de celles-ci, vote pour la meilleure œuvre.	de septembre 2021 à mai 2022	Actual de frais : jeux de livres pour un total de 150 euros	10	0	
50	Et si nous vous donnions envie de lire !	français / documentation	1ère Bac pro commerce	35 élèves	Un lycée où chacun réussisse	Faire la promotion de livres lus au sein d'un lieu culturel (La bibliothèque municipale de Bruy) en créant créant une association qui mettra en valeur les livres.	Février 2022	le CCI	0	-30	
51	Presse Investigation	Documentation et EMC	1ère Générale	35	Un lycée où chacun réussisse. Un lycée où chacun contribue au bien-être de la société et le monde	A travers la réalisation d'une revue (papier et numérique), faire (re)découvrir aux lycéens les médias, dans leurs dimensions politique, économique, sociologique... et leur faire acquiescer des habitudes de veille médiatique pour favoriser leur culture et les amener à interroger sur le sphère médiatique. Il s'agit d'organiser l'usage des ressources donnant accès à l'information. Autrement dit, enrichir leur répertoire de pratiques d'information et développer leur esprit critique.	Septembre 2021 à juin 2022	HCE -40	20	-20	
52	Prix Béatrice Cornu 2022	Français - EMC	1ère ST2S	35 élèves	Un lycée où chacun réussisse. Un lycée où chacun contribue au bien-être de la société et le monde	Faire participer les élèves à un concours thématique autour d'une thématique donnée (Tout feu tout ferme). Agiliser leur goût pour la lecture et les amener à développer un regard réflexif sur les œuvres lues à travers la production de critiques littéraires écrites, orales et vidéos. (Or, pièce jointe)	Septembre 2021 à mai 2022	- Frais d'abonnement de l'Année Allée : 500 € + frais de déplacement (train depuis Paris aller-retour) 120€ + frais de dossier convention 100€ soit 720€ - Frais de déplacement éventuels (depuis Lille) de l'association Osez le féminisme (OLF) - Budget livres CCI = environ 500€ - ESE : 50	25	-25	
53	Au nom d'Agathe	Français	191622Z	Entre 17 et 20	Un lycée où chacun réussisse. Un lycée où chacun contribue au bien-être de la société et le monde	Travail interdisciplinaire afin que les élèves découvrent comment, depuis le XV ^e siècle, s'est construite la conquête de l'égalité pour le citoyen français.	Année scolaire	Nous aurons besoin surtout de vos idées et idées (comme pour les ateliers peinture et cirque, t-shirt, cahier, panneaux etc...)	20	0	
54	Politique, bien-être et santé	Sciences de la vie et de la terre	Secours populaire français ST2S	?	Un lycée où chacun trouve sa voie. Un lycée où chacun contribue au bien-être de la société et le monde	Faire prendre conscience aux élèves des conséquences de la pollution anthropique sur la biodiversité et la santé humaine, afin d'y apporter des actions de remédiation possibles. Réaliser une collaboration entre la section professionnelle et la section générale afin de développer des compétences	tout le trimestre	Matériel de protection pour remettre des déchets (gants, lunettes de protection, sac poubelle...)	0	-30	

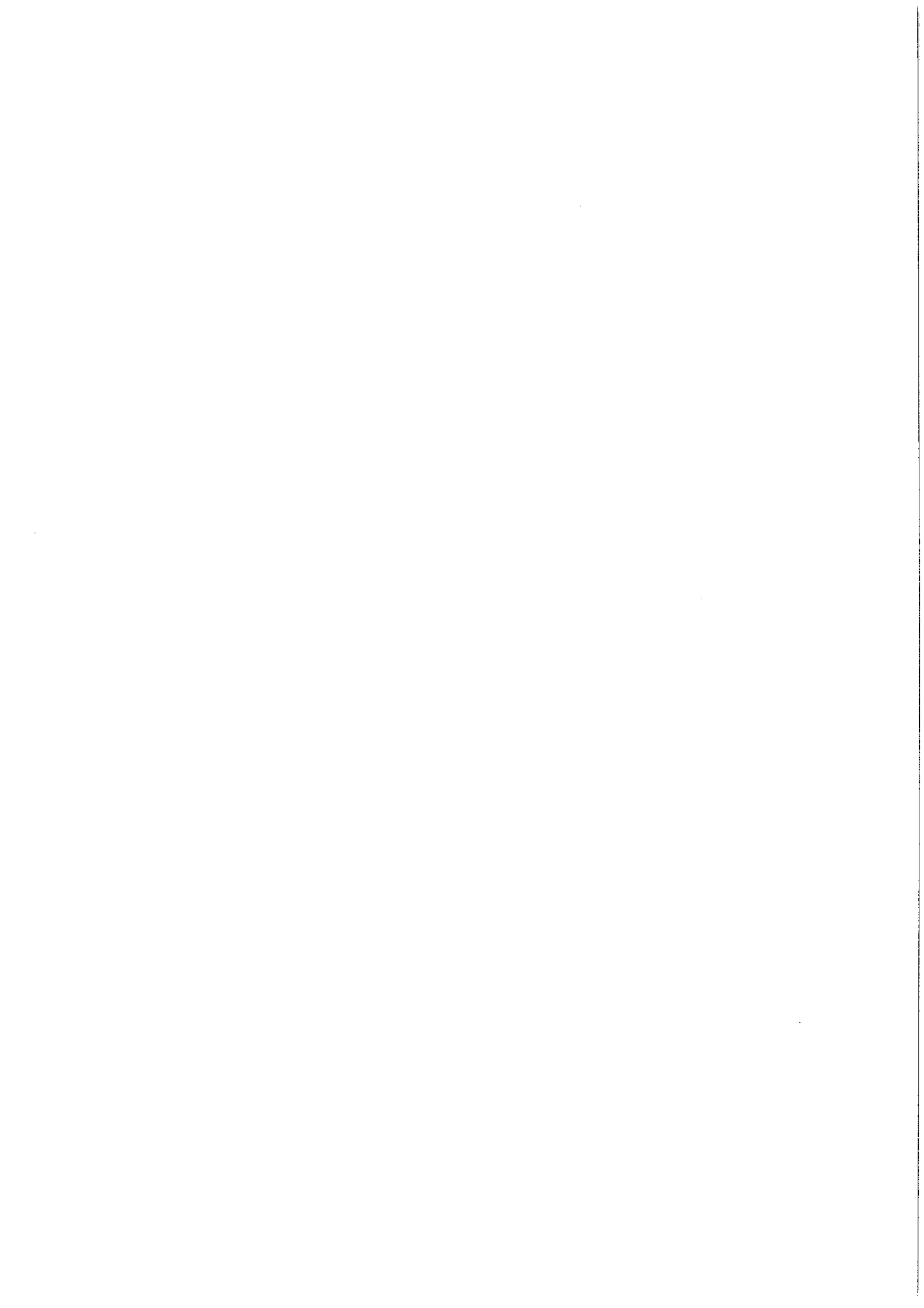
En un seul élève concerné # atome dates / lieux / faisabilité # atome calendrier orientation / projets / professeurs principaux / COP # en atome travail en diactis (Bruy cité éducatrice, politique de la ville) # heures documentaires récupérables / assignée

En un atome des actions CVL / éco-citoyennes # gestion / DDPF / REPPE

70	Exposition Anne Frank	Lettres et Histoire	Le premier 2 ans) Travaillant une seconde classe de première en série technologique.	une vingtaine d'élèves.	Un lycée ou chacun connaît sa place dans la société et le monde	Les élèves seront formés par le missionnaire Anne Frank qui fournit l'exposition sur Kaidomonos. Ils seront formés à lire les lettres de l'exposition auprès des élèves dévot. L'un des buts dans de travailler tout en vue du les français mais aussi du grand oral.	Dates et horaires à définir.	Emplacement en espace Camod ou en partenariat avec le CR	5	5
71	Préparation à la prise de parole pour les oraux du BTS CG	Les différents processus (1 à 7)	1 & 2 TS CG	66 étudiants	Un lycée où chacun réussisse. Un lycée où chacun trouve sa voie. Un lycée où chacun connaît sa place dans la société et le monde	Préparer au mieux les étudiants à la prise de paroles lors d'un oral, à acquiescer un savoir être et un savoir faire, à répondre aux questionnements des jurys sans se sentir en difficulté ou déstabilisé.	En plusieurs étapes pour les 1 TS CG en fin de première année. Pour les 2 TS CG, en décembre, avril et mai.	Aucune ressource	15	-15
72	Préparation au grand oral en spécialité mathématiques	Mathématiques	Terminales Généralistes	75	Un lycée où chacun réussisse	Créer blancs pour préparer le grand oral.	De mars à fin.	Aucune ressource	0	-25
TOTAL H.S.E.									940	-1011

* à relier au projet du CDI N°6

ce qui correspond à 25 HSA (pratiquement la totalité de la réserve)



0620056Z
ACADEMIE DE LILLE
LPO LYCEE DES METIERS CARNOT
51 RUE SADI CARNOT
62701 BRUAY LA BUISSIERE CEDEX
Tel : 0321646500

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CHEF D'ETABLISSEMENT

Lié à une décision du conseil d'administration

Objet : Contrats et conventions à incidence financière

Numéro d'enregistrement : 15

Année scolaire : 2021-2022

Par délibération du conseil d'administration

du 24/11/2020 *2020 - 2021*

acte n° 46

Le chef d'établissement procède à la signature

[] du contrat

[X] de la convention

Objet du contrat ou de la convention :

La convention d'éducation prioritaire tripartite entre le lycée, l'académie et Sciences Po Paris est portée à l'approbation des membres du Conseil d'Administration.

Objet de la convention : Intégrer le dispositif Convention d'éducation prioritaire permettant une voie d'accès spécifique à l'admission en première année de l'IEP de Paris pour les élèves issus de CSP défavorisés

Durée : à compter de l'année scolaire 2021/2022

Disposition financière : 0€.

Vu

Contrats

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-3, L.421-54
- le décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics

Conventions

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-3, L.421-54

Pièce(s) jointe(s)

[] Oui [X] Non Nombre: 0

Dém'Act

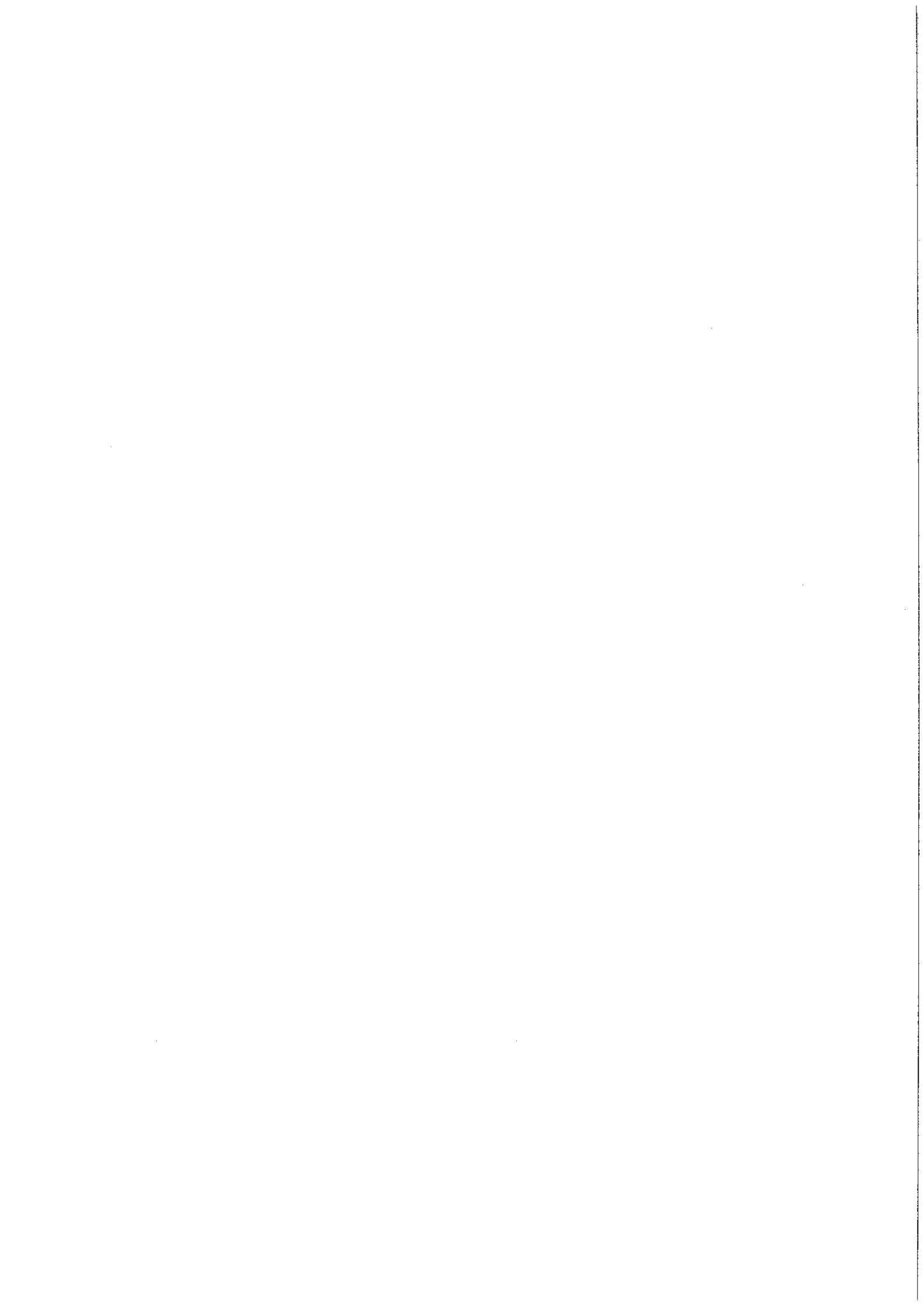
Dématérialisation des actes des EPLE

Le chef d'établissement

Nom : Cuvelier

Prénom : Frederic

Signé le: 19/11/2021 08:06:21



0620056Z
ACADEMIE DE LILLE
LPO LYCEE DES METIERS CARNOT
51 RUE SADI CARNOT
62701 BRUAY LA BUISSIERE CEDEX
Tel : 0321646500

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CHEF D'ETABLISSEMENT

Lié à une décision du conseil d'administration

Objet : Contrats et conventions à incidence financière

Numéro d'enregistrement : 1

Année scolaire : 2021-2022

Par délibération du conseil d'administration

du 24/11/2020 2122-05

acte n° 46

Le chef d'établissement procède à la signature

du contrat

de la convention

Objet du contrat ou de la convention :

La convention de partenariat entre le Lycée Polyvalent « Sadi CARNOT » de Bruay-La-Buissière et BGE Hauts de France, représenté par Madame par Cindy LEFEBVRE, est portée à l'approbation des membres du Conseil d'Administration.

Objet de la convention : Développer l'esprit « d'entreprendre » auprès des jeunes par le développement d'actions liées à la création ou reprise d'entreprises. Actions prévues : « Je découvre » 4 ateliers à destination des 1STMG et « Busy&Ness » 3 ateliers à destination des secondes option management et gestion et BTS CMO

Durée : entre le 01/09/21 et le 30/06/22

Disposition financière : 200€ TTC pour 7 sessions au total de 2H + jury

Vu

Contrats

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-3, L.421-54
- le décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics

Conventions

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-3, L.421-54

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 1

Dém'Act

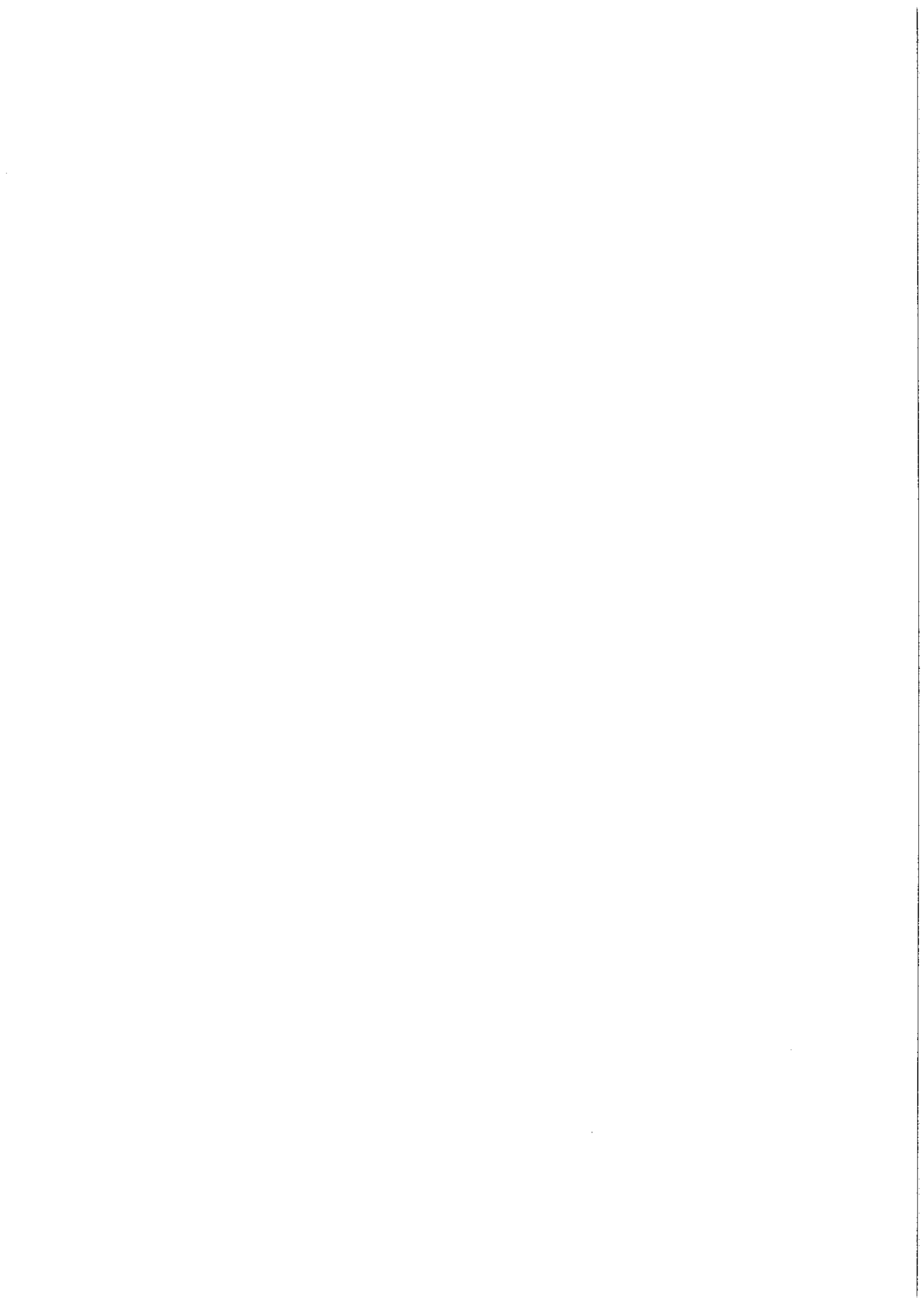
Dématérialisation des actes des EPLE

Le chef d'établissement

Nom : Cuvelier

Prénom : Frederic

Signé le: 18/11/2021 16:10:45



0620056Z
ACADEMIE DE LILLE
LPO LYCEE DES METIERS CARNOT
51 RUE SADI CARNOT
62701 BRUAY LA BUISSIERE CEDEX
Tel : 0321646500

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CHEF D'ETABLISSEMENT
Lié à une décision du conseil d'administration

Objet : Contrats et conventions à incidence financière

Numéro d'enregistrement : 26

Année scolaire : 2021-2022

Par délibération du conseil d'administration
du 24/11/2020 *2022 - 06*
acte n° 46

Le chef d'établissement procède à la signature

du contrat

de la convention

Objet du contrat ou de la convention :

Le contrat de coopération entre le Lycée Polyvalent « Sadi CARNOT » de Bruay-La-Buissière et Dreamakers est porté à l'approbation des membres du Conseil d'Administration.

Objet : Mise en place d'expériences entrepreneuriales. Inscription au parcours « Vivre » pour le projet du magasin pédagogique.

Durée : année scolaire 2021/2022

Disposition financière : 300€ TTC

Vu

Contrats

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-3, L.421-54
- le décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics

Conventions

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-3, L.421-54

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 1

Dém'Act

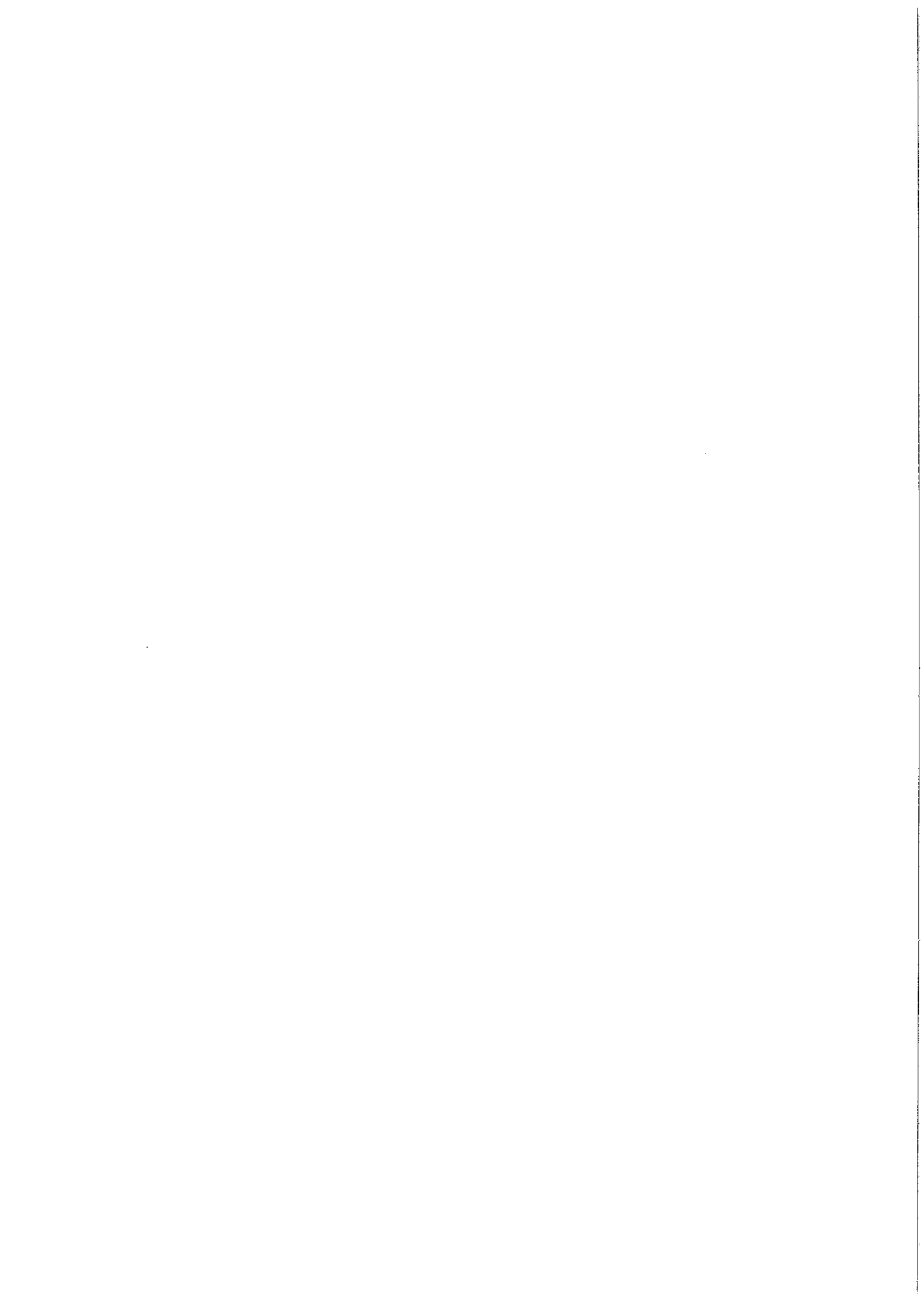
Dématérialisation des actes des EPLE

Le chef d'établissement

Nom : Cuvelier

Prénom : Frederic

Signé le: 19/11/2021 08:18:31



0620056Z
ACADEMIE DE LILLE
LPO LYCEE DES METIERS CARNOT
51 RUE SADI CARNOT
62701 BRUAY LA BUISSIERE CEDEX
Tel : 0321646500

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CHEF D'ETABLISSEMENT

Lié à une décision du conseil d'administration

Objet : Contrats et conventions à incidence financière

Numéro d'enregistrement : 5

Année scolaire : 2021-2022

Par délibération du conseil d'administration

du 24/11/2020 2122-07

acte n° 46

Le chef d'établissement procède à la signature

du contrat

de la convention

Objet du contrat ou de la convention :

Une convention d'objectifs entre le Lycée Polyvalent « Sadi CARNOT » et la Communauté d'Agglomération de Béthune-Bruay, Artois Lys Romane est portée à l'approbation des membres du Conseil d'Administration.

Objet de la convention : Enseignement du judo dans le cadre de la section sportive rectorale labellisée L pour le règlement financier de ses divers déplacements sportifs et achats de matériels

Durée : année scolaire 2020/2021

Disposition financière : Octroi d'une subvention de 1 750€ à l'établissement

Vu

Contrats

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-3, L.421-54
- le décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics

Conventions

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-3, L.421-54

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 1

Dém'Act

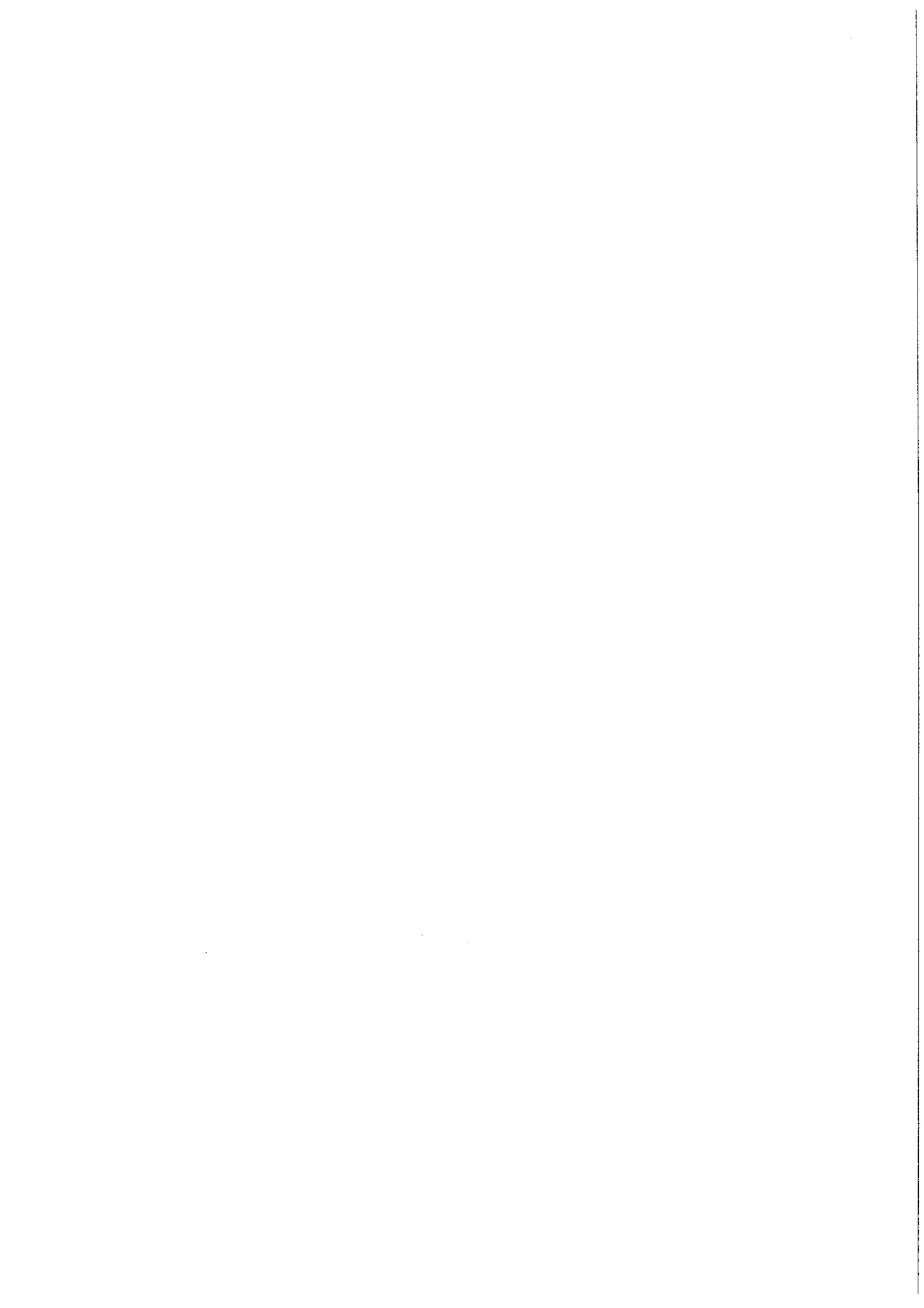
Dématérialisation des actes des EPLE

Le chef d'établissement

Nom : Cuvelier

Prénom : Frederic

Signé le: 19/11/2021 08:05:42



0620056Z
ACADEMIE DE LILLE
LPO LYCEE DES METIERS CARNOT
51 RUE SADI CARNOT
62701 BRUAY LA BUISSIERE CEDEX
Tel : 0321646500

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CHEF D'ETABLISSEMENT
Lié à une décision du conseil d'administration

Objet : Contrats et conventions à incidence financière

Numéro d'enregistrement : 6

Année scolaire : 2021-2022

Par délibération du conseil d'administration
du 24/11/2020 2122 - 08
acte n° 46

Le chef d'établissement procède à la signature

du contrat

de la convention

Objet du contrat ou de la convention :

L'avenant N°3 à la convention d'agrément d'un restaurant entre le Lycée Polyvalent « Sadi CARNOT » et le CROUS (Centre Régional des Œuvres Universitaires et Scolaires) de Lille, représenté par Monsieur Emmanuel PARISIS, est portée à l'approbation des membres du Conseil d'Administration.

Objet de la convention : Intégrer la mise en œuvre de la tarification sociale à 1€ dans la restauration agréée applicable depuis le 31/08/20 au bénéfice des étudiants boursiers au titre de l'année universitaire 2021-2022.

Durée : du 01/09/21 au 31/08/22

Disposition financière : Participation du CROUS à hauteur de 2.30€ par repas servi et par boursier.

Vu

Contrats

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-3, L.421-54
- le décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics

Conventions

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-3, L.421-54

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 1

Dém'Act

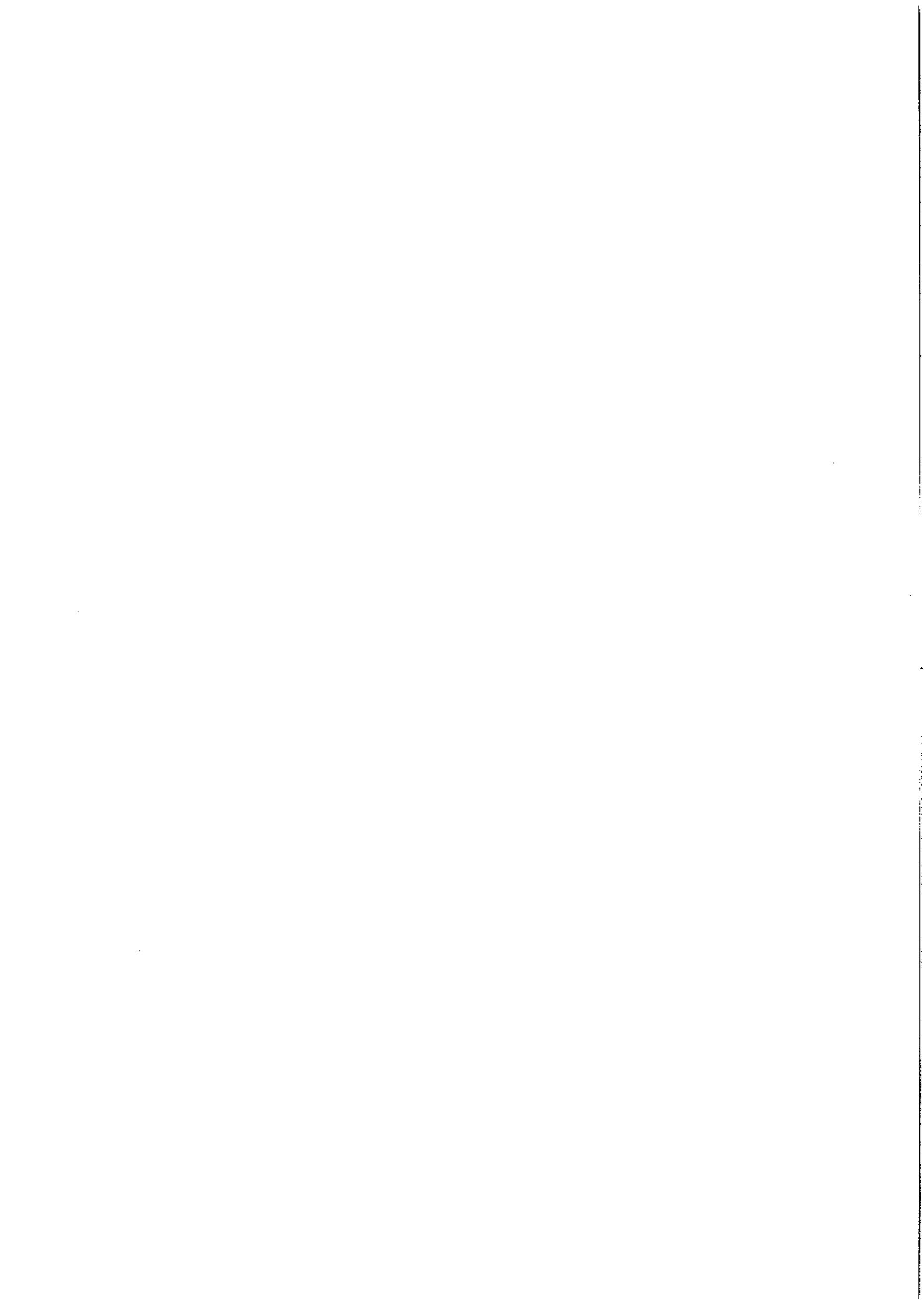
Dématérialisation des actes des EPLE

Le chef d'établissement

Nom : Cuvelier

Prénom : Frederic

Signé le: 19/11/2021 08:05:46



0620056Z
ACADEMIE DE LILLE
LPO LYCEE DES METIERS CARNOT
51 RUE SADI CARNOT
62701 BRUAY LA BUISSIERE CEDEX
Tel : 0321646500

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Passation de conventions, de contrats et de marchés

Numéro de séance : 1
Numéro d'enregistrement : 25
Année scolaire : 2021-2022
Nombre de membres du CA : 30
Quorum : 16
Nombre de présents : 21

Le conseil d'administration

Convoqué le : 14/10/2021 2122-03

Réuni le : 09/11/2021

Sous la présidence de : Frederic Cuvelier

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-10, L.421-14, R.421-20, R.421-54
- le décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise la passation des conventions, des contrats et des marchés

Pièce(s) jointe(s)

Oui [] Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

La convention de groupement de commandes « Achat papeterie départemental du Pas-de-Calais 2022-2025 » entre le Lycée Polyvalent « Sadi CARNOT » et le Lycée « A. BEHAL » de Lens, est portée à l'approbation des membres du Conseil d'Administration.

Objet de la convention : Définir les modalités de fonctionnement du groupement de commandes relatif au marché « Achat papeterie départemental du Pas-de-Calais 2022-2025 ».

Durée : Marché reconductible de manière tacite trois fois, pour une durée d'un an, soit quatre années au total : du 01/01/22 au 31/12/25.

Disposition financière : Frais de gestion 35€/a

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	22
Pour :	22
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

Dém'Act

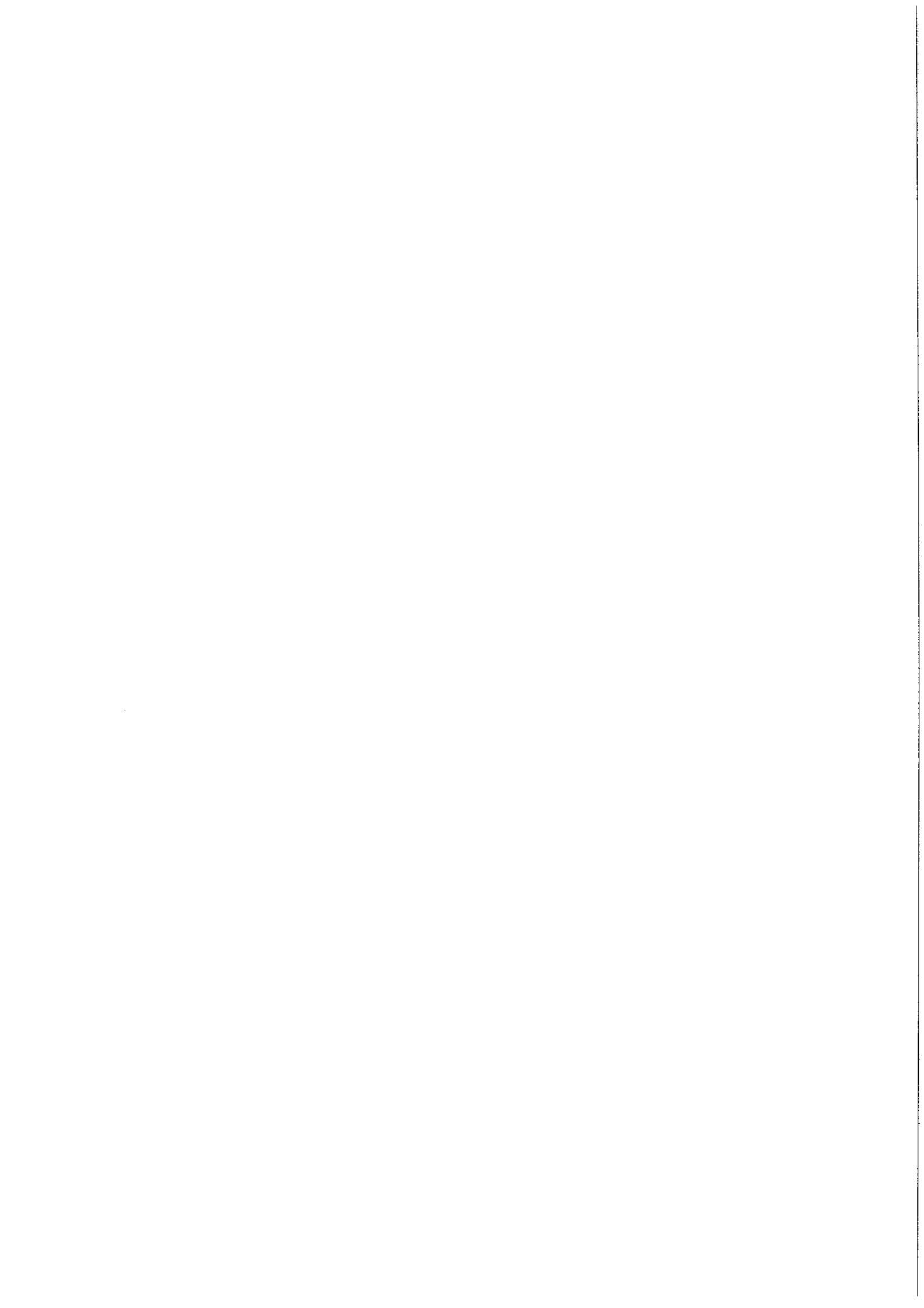
Dématérialisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration

Nom : Cuvelier

Prénom : Frederic

Signé le: 19/11/2021 08:18:28



0620056Z
ACADEMIE DE LILLE
LPO LYCEE DES METIERS CARNOT
51 RUE SADI CARNOT
62701 BRUAY LA BUISSIERE CEDEX
Tel : 0321646500

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CHEF D'ETABLISSEMENT
Lié à une décision du conseil d'administration

Objet : Contrats et conventions à incidence financière

Numéro d'enregistrement : 7

Année scolaire : 2021-2022

Par délibération du conseil d'administration
du 24/11/2020 *2122-10*
acte n° 46

Le chef d'établissement procède à la signature

du contrat

de la convention

Objet du contrat ou de la convention :

Le renouvellement du contrat de maintenance KWARTZ entre le Lycée Polyvalent « Sadi CARNOT » et Iris Technologies est porté à l'approbation des membres du Conseil d'Administration.

Objet : Maintenance du serveur KWARTZ

Durée : Date de début d'assistance 01/11/21, contrat pour 3 ans fin 01/11/2024

Disposition financière : 299€ HT/an

Vu

Contrats

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-3, L.421-54
- le décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics

Conventions

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-3, L.421-54

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 1

Dém'Act

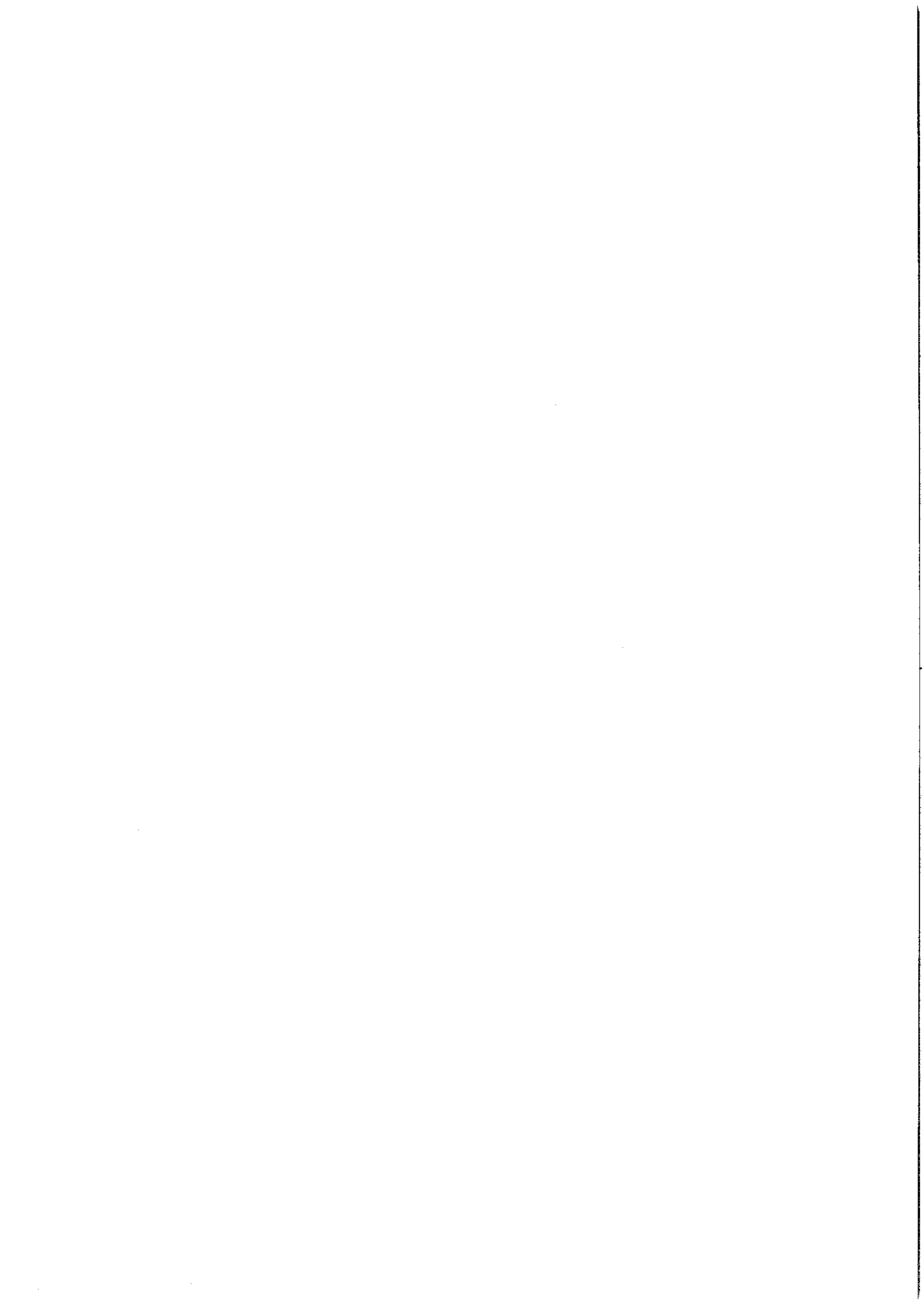
Dématérialisation des actes des EPLE

Le chef d'établissement

Nom : Cuvelier

Prénom : Frederic

Signé le: 19/11/2021 08:05:50



0620056Z
ACADEMIE DE LILLE
LPO LYCEE DES METIERS CARNOT
51 RUE SADI CARNOT
62701 BRUAY LA BUISSIERE CEDEX
Tel : 0321646500

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CHEF D'ETABLISSEMENT
Lié à une décision du conseil d'administration

Objet : Contrats et conventions à incidence financière

Numéro d'enregistrement : 8

Année scolaire : 2021-2022

Par délibération du conseil d'administration

du 24/11/2020 *2020-11*

acte n° 46

Le chef d'établissement procède à la signature

du contrat

de la convention

Objet du contrat ou de la convention :

L'avenant au contrat Assurance multirisque Raqvam Association et Collectivités entre le Lycée Polyvalent « Sadi CARNOT » et la MAIF est porté à l'approbation des membres du Conseil d'Administration

Objet : Intégration d'une exclusion à l'ensemble des garanties du contrat s'agissant des « conséquences dommageables de toute maladie transmissible et de toutes mesures prises par les autorités publiques qui en résultent ». Demeurent garanties au titre du contrat :

-la responsabilité civile liée à une maladie transmissible dans la limite de 2 000 000€

-les prestations prévues dans le cadre de l'assistance

Disposition financière : Aucun surcoût pour notre contrat actuel

Vu

Contrats

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-3, L.421-54

- le décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics

Conventions

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-3, L.421-54

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 2

Dém'Act

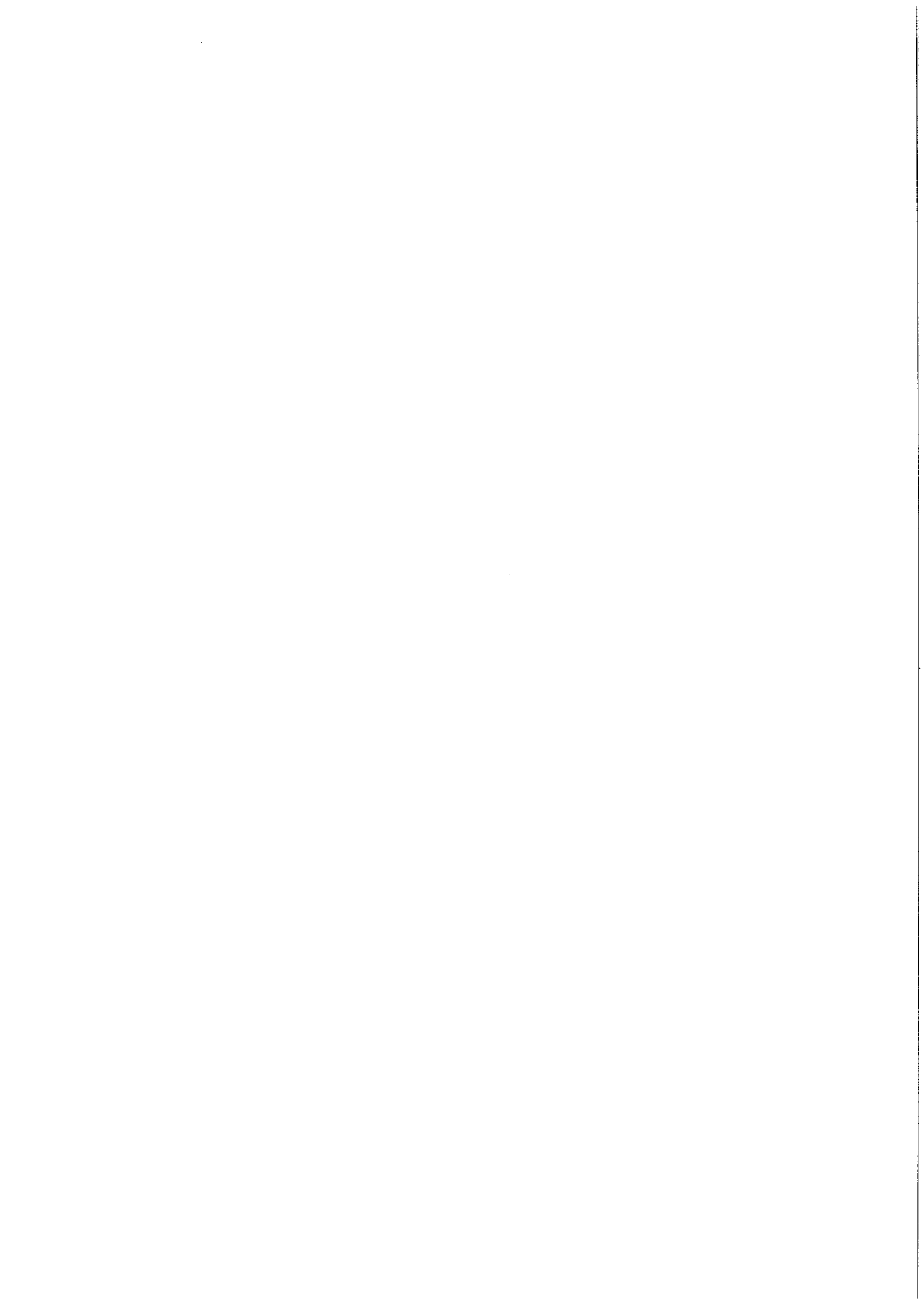
Dématérialisation des actes des EPLE

Le chef d'établissement

Nom : Cuvelier

Prénom : Frederic

Signé le: 19/11/2021 08:05:53



0620056Z
ACADEMIE DE LILLE
LPO LYCEE DES METIERS CARNOT
51 RUE SADI CARNOT
62701 BRUAY LA BUISSIERE CEDEX
Tel : 0321646500

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CHEF D'ETABLISSEMENT

Lié à une décision du conseil d'administration

Objet : Contrats et conventions à incidence financière

Numéro d'enregistrement : 27

Année scolaire : 2021-2022

Par délibération du conseil d'administration

du 24/11/2020 21 22 - 12

acte n° 46

Le chef d'établissement procède à la signature

du contrat

de la convention

Objet du contrat ou de la convention :

Une convention d'occupation de locaux scolaires entre le Lycée Polyvalent « Sadi CARNOT », le Centre de Gestion du Pas-de-Calais et la Région Hauts -de-France est portée à l'approbation des membres du Conseil d'Administration.

Objet : Mise à disposition de salles pour l'organisation d'épreuves de concours

Durée : Année scolaire 2021/2022

Disposition financière : 10€/journée pour la location de salles

Vu

Contrats

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-3, L.421-54
- le décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics

Conventions

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-3, L.421-54

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 1

Dém'Act

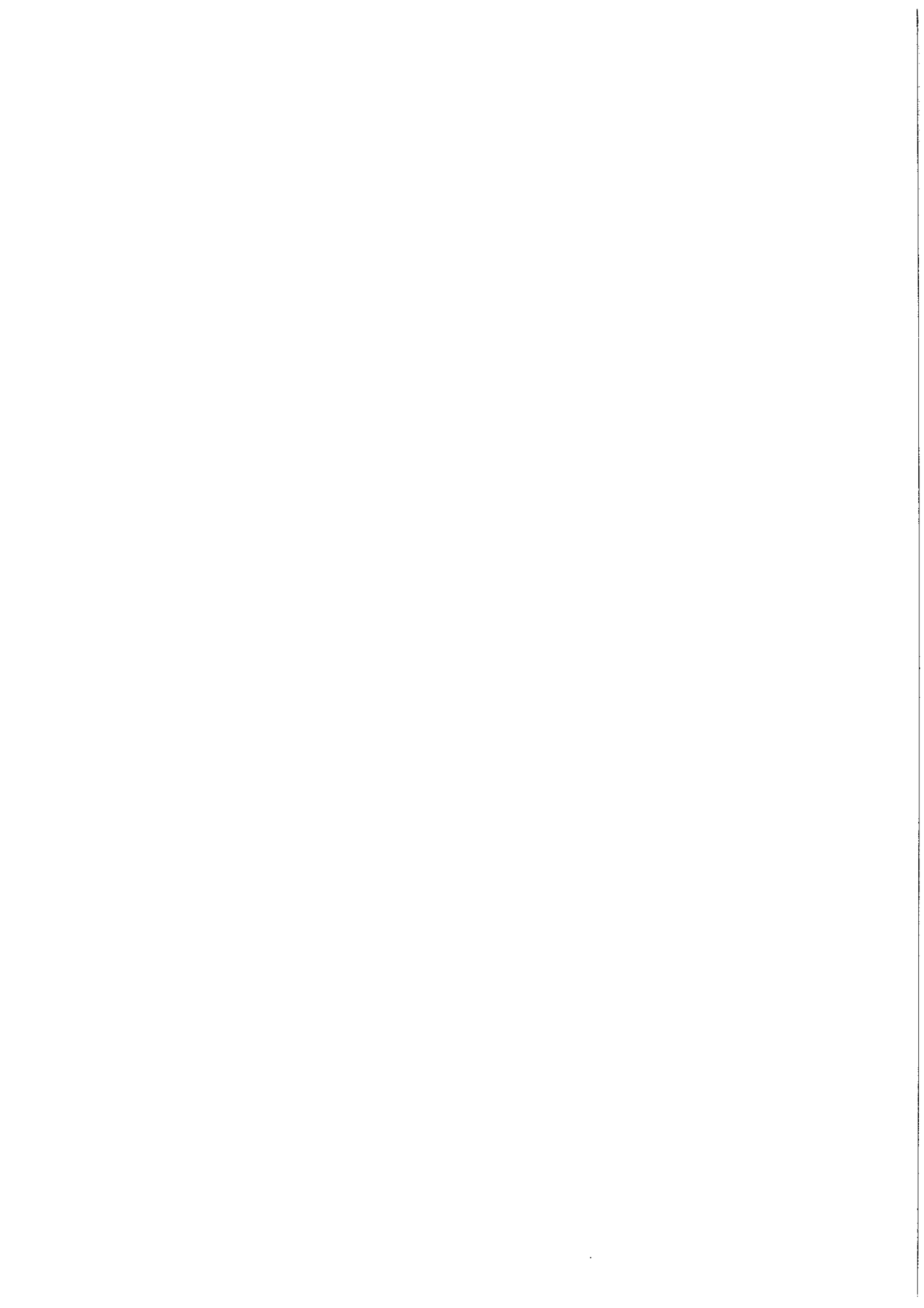
Dématérialisation des actes des EPLE

Le chef d'établissement

Nom : Cuvelier

Prénom : Frederic

Signé le: 19/11/2021 08:18:34



0620056Z
ACADEMIE DE LILLE
LPO LYCEE DES METIERS CARNOT
51 RUE SADI CARNOT
62701 BRUAY LA BUISSIERE CEDEX
Tel : 0321646500

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CHEF D'ETABLISSEMENT

Lié à une décision du conseil d'administration

Objet : Contrats et conventions à incidence financière

Numéro d'enregistrement : 17

Année scolaire : 2021-2022

Par délibération du conseil d'administration
du 24/11/2020 *2122-13*
acte n° 46

Le chef d'établissement procède à la signature

du contrat

de la convention

Objet du contrat ou de la convention :

Le contrat de dératisation entre le Lycée Polyvalent « Sadi CARNOT » et Alloguêpes Allodératisation est porté à l'approbation des membres du Conseil d'Administration.

Objet : Mise en place d'un dispositif anti-nuisibles avec 6 passages annuels (1 passage tous les 2 mois)

Durée : 1 an à compter du 10/11/21 renouvelable 2 fois par reconduction expresse, soit 3 ans jusqu'au 09/11/24

Disposition financière : 1 320€ TVA non applicable. Tarif ferme et définitif sur les 3 ans.

Vu

Contrats

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-3, L.421-54
- le décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics

Conventions

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-3, L.421-54

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 1

Dém'Act

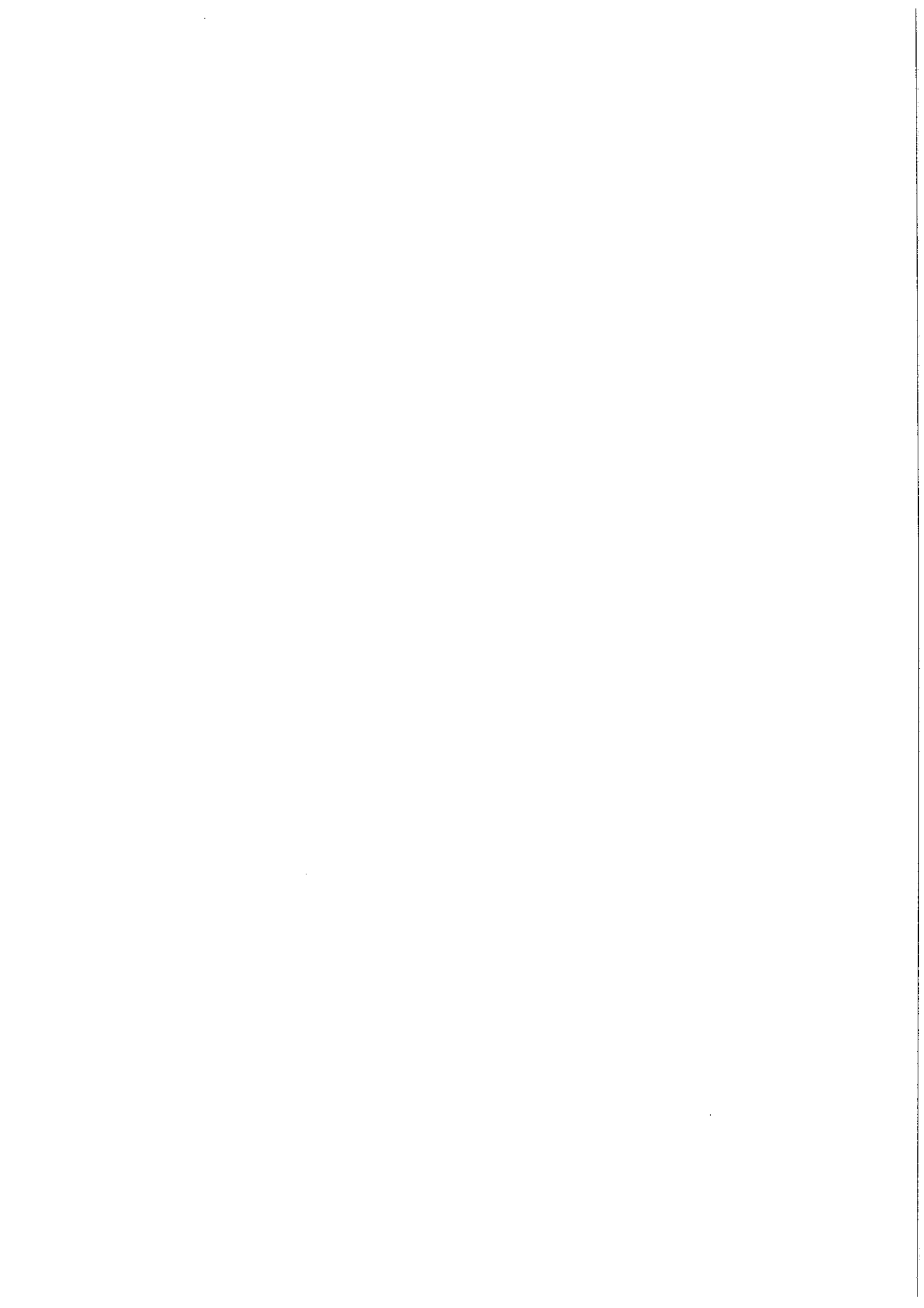
Dématérialisation des actes des EPLE

Le chef d'établissement

Nom : Cuvelier

Prénom : Frederic

Signé le: 19/11/2021 08:06:28



0620056Z
ACADEMIE DE LILLE
LPO LYCEE DES METIERS CARNOT
51 RUE SADI CARNOT
62701 BRUAY LA BUISSIÈRE CEDEX
Tel : 0321646500

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CHEF D'ETABLISSEMENT

Lié à une décision du conseil d'administration

Objet : Contrats et conventions à incidence financière

Numéro d'enregistrement : 18

Année scolaire : 2021-2022

Par délibération du conseil d'administration
du 24/11/2020 *2022 - 14*
acte n° 46

Le chef d'établissement procède à la signature

du contrat

de la convention

Objet du contrat ou de la convention :

La convention de partenariat dans le cadre d'une sortie scolaire sur Paris « Aux racines des arts martiaux ultime combat » entre le Lycée Polyvalent « Sadi CARNOT » de Bruay-La-Buissière et le Judo Club Calaisien est portée à l'approbation des membres du Conseil d'Administration.

Objet : Participation du judo club calaisien à la sortie sur Paris

Durée : Date prévisionnelle de sortie fixée au 11/01/2022

Disposition financière : Facturation par le lycée au judo club calaisien de la somme de 24€/élève calaisien participant à la sortie

Vu

Contrats

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-3, L.421-54
- le décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics

Conventions

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-3, L.421-54

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 1

Dém'Act

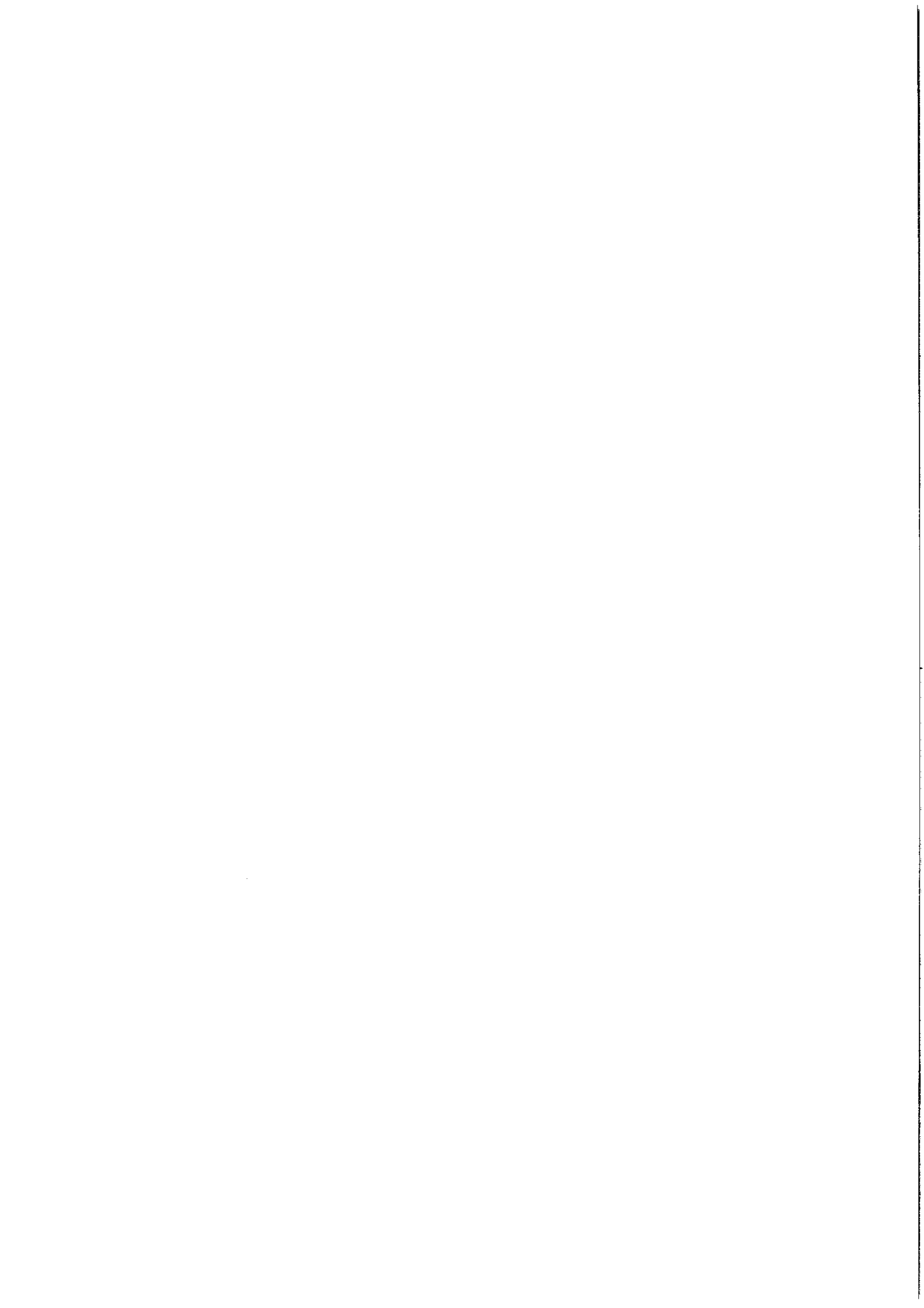
Dématérialisation des actes des EPLE

Le chef d'établissement

Nom : Cuvelier

Prénom : Frederic

Signé le: 19/11/2021 08:06:31



0620056Z
ACADEMIE DE LILLE
LPO LYCEE DES METIERS CARNOT
51 RUE SADI CARNOT
62701 BRUAY LA BUISSIERE CEDEX
Tel : 0321646500

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CHEF D'ETABLISSEMENT
Lié à une décision du conseil d'administration

Objet : Contrats et conventions à incidence financière

Numéro d'enregistrement : 19

Année scolaire : 2021-2022

Par délibération du conseil d'administration
du 24/11/2020 222 - 15
acte n° 46

Le chef d'établissement procède à la signature

du contrat

de la convention

Objet du contrat ou de la convention :

La convention de partenariat entre le Lycée Polyvalent « Sadi CARNOT » de Bruay-La-Buissière et l'association « On a marché sur la bulle » est portée à l'approbation des membres du Conseil d'Administration.

Objet : Participation au projet « Prix révélation BD des lycéens Hauts-de-France », destiné à promouvoir la lecture, en utilisant la BD comme moyen de réconcilier les jeunes issus de LP, lycées techniques et agricoles avec le livre.

Durée : Année scolaire 2021/2022

Disposition financière : Le lycée s'engage à financer l'acquisition d'une sélection complète des albums sélectionnés. La participation au projet permet l'accès à la journée des scolaires des rendez-vous de la BD d'Amiens dédiée au Prix Révélation BD.

Vu

Contrats

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-3, L.421-54
- le décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics

Conventions

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-3, L.421-54

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 1

Dém'Act

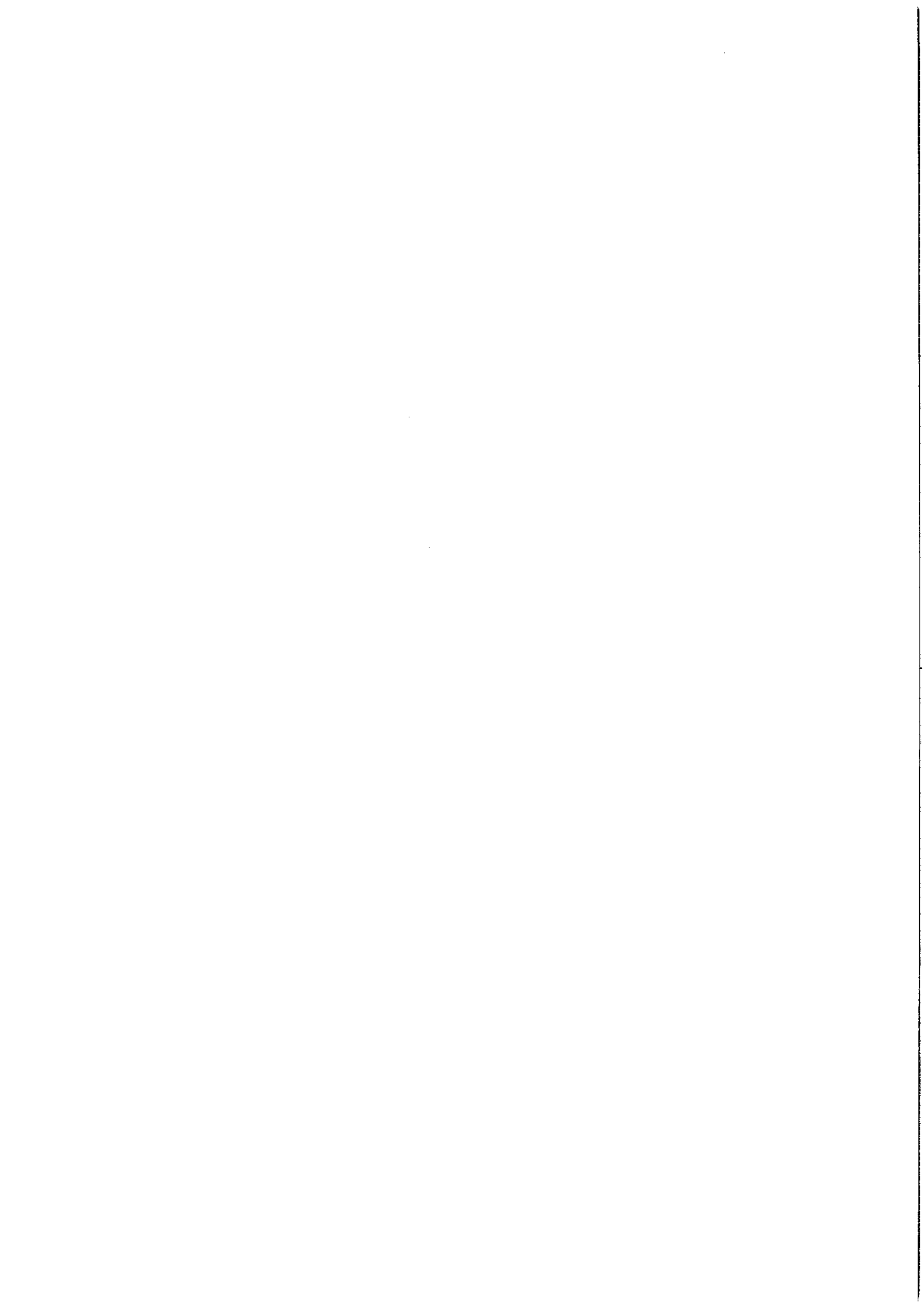
Dématérialisation des actes des EPLE

Le chef d'établissement

Nom : Cuvelier

Prénom : Frederic

Signé le: 19/11/2021 08:06:34



0620056Z
ACADEMIE DE LILLE
LPO LYCEE DES METIERS CARNOT
51 RUE SADI CARNOT
62701 BRUAY LA BUISSIÈRE CEDEX
Tel : 0321646500

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CHEF D'ETABLISSEMENT

Lié à une décision du conseil d'administration

Objet : Contrats et conventions à incidence financière

Numéro d'enregistrement : 16

Année scolaire : 2021-2022

Par délibération du conseil d'administration

du 24/11/2020 *21 22 - 16*

acte n° 46

Le chef d'établissement procède à la signature

du contrat

de la convention

Objet du contrat ou de la convention :

Le contrat de téléphonie concernant 10 téléphones portables entre le Lycée Polyvalent « Sadi CARNOT » de Bruay-La-Buissière et SFR est porté à l'approbation des membres du Conseil d'Administration.

Objet : Achats des 10 cartes puce + contrat de téléphonie avec accès internet 10Go

Durée : à compter de novembre 2021 sans engagement de durée

Disposition financière : Prix d'une carte puce 10€TTC par carte + abonnement mensuel de 10€ TTC/téléphone portable

Vu

Contrats

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-3, L.421-54
- le décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics

Conventions

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-3, L.421-54

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 0

Dém'Act

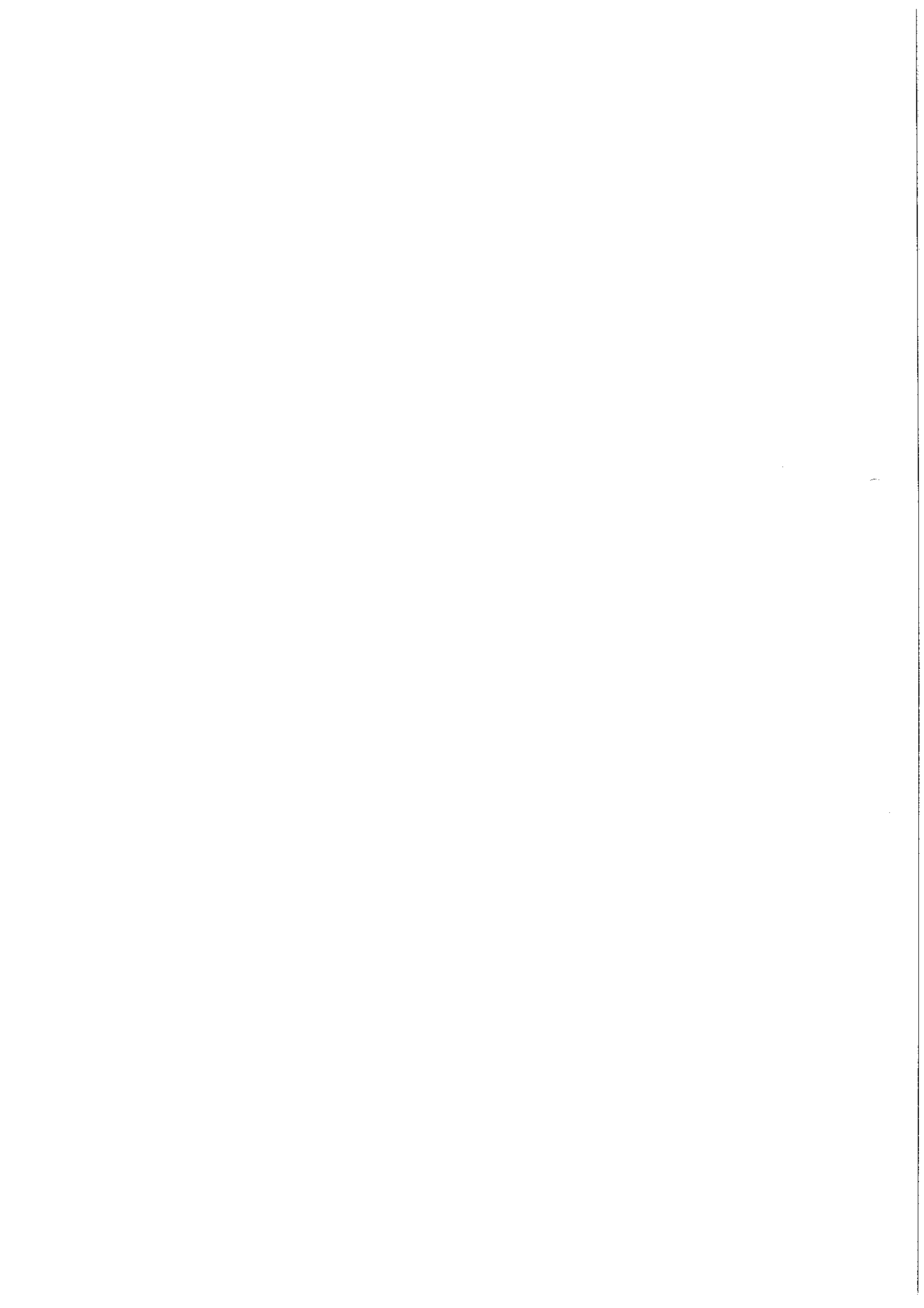
Dématérialisation des actes des EPLE

Le chef d'établissement

Nom : Cuvelier

Prénom : Frederic

Signé le: 19/11/2021 08:06:24



0620056Z
ACADEMIE DE LILLE
LPO LYCEE DES METIERS CARNOT
51 RUE SADI CARNOT
62701 BRUAY LA BUISSIERE CEDEX
Tel : 0321646500

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CHEF D'ETABLISSEMENT

Lié à une décision du conseil d'administration

Objet : Recrutement des personnels par contrat de droit privé

Numéro d'enregistrement : 2

Année scolaire : 2021-2022

Par délibération du conseil d'administration

du 28/06/2021

2022 - 17

acte n°92

Le chef d'établissement procède au recrutement de personnel lié par contrat de droit privé

Nom Prénom COUPET Corinne

A compter du 15/11/2021

Contrat unique d'insertion - Contrat d'accompagnement dans l'emploi (CUI-CAE)

Emplois d'avenir professeur

Autres Il est demandé aux membres du Conseil d'Administration d'autoriser le Chef d'établissement à signer les conventions et contrats de travail (recrutement) pour les nouvelles personnes en contrats « Parcours Emploi Compétence » (Contrat PEC)

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-3, L.421-10, L.421-14, R.421-9, R.421-54

Contrat unique d'insertion - Contrat d'accompagnement dans l'emploi (CUI-CAE) :

- le code du travail, notamment les articles L.5134-19-1 à L.5134-34, D.5134-14 à D.5134-50-8

- la loi n°2008-1249 du 1er décembre 2008 généralisant le revenu de solidarité active et réformant les politiques d'insertion

- le décret n°2009-1442 du 25 novembre 2009 relatif au contrat unique d'insertion

Emplois d'avenir professeur

- le code du travail, notamment ses articles L.5134-120 et L.5134-121, L.5134-122 à L.5134-124, L.5134-125 à L.5134-127, R.5134-169 à R.5134-176, D.5134-177 et D.5134-178;

- l'arrêté du 18 janvier 2013 fixant la durée hebdomadaire moyenne de travail de l'étudiant recruté sur un emploi d'avenir professeur et déterminant les critères de sa variation durant tout ou partie du contrat;

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 2

Dém'Act

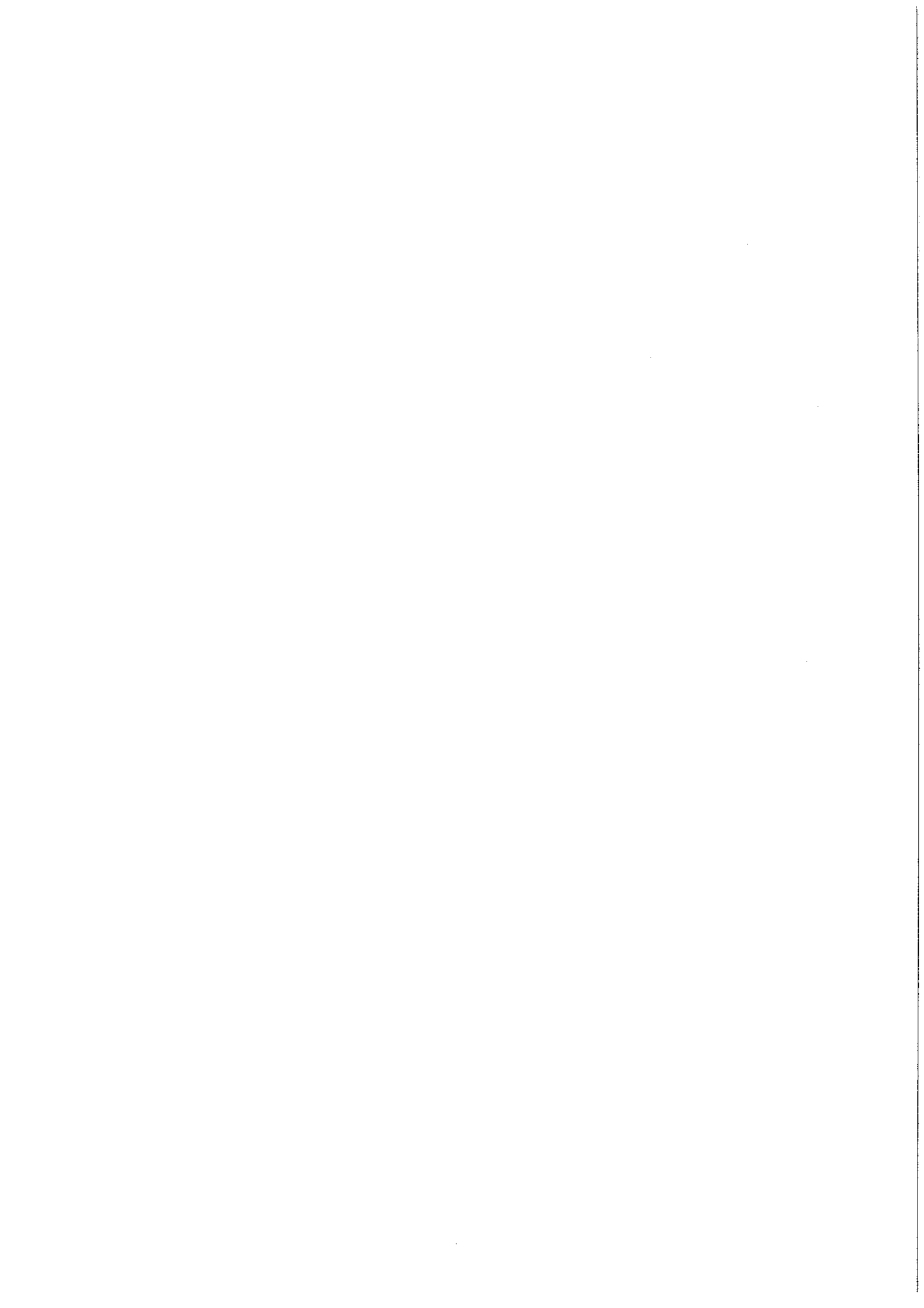
Dématérialisation des actes des EPLE

Le chef d'établissement

Nom : Cuvelier

Prénom : Frederic

Signé le: 18/11/2021 16:10:49



0620056Z
ACADEMIE DE LILLE
LPO LYCEE DES METIERS CARNOT
51 RUE SADI CARNOT
62701 BRUAY LA BUISSIERE CEDEX
Tel : 0321646500

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CHEF D'ETABLISSEMENT
Lié à une décision du conseil d'administration

Objet : Recrutement des personnels par contrat de droit privé

Numéro d'enregistrement : 28

Année scolaire : 2021-2022

Par délibération du conseil d'administration
du 28/06/2021 2022-17
acte n°92

Le chef d'établissement procède au recrutement de personnel lié par contrat de droit privé

Nom Prénom COQUETTE Alexandra

A compter du 15/11/2021

Contrat unique d'insertion - Contrat d'accompagnement dans l'emploi (CUI-CAE)

Emplois d'avenir professeur

Autres Il est demandé aux membres du Conseil d'Administration d'autoriser le Chef d'établissement à signer les conventions et contrats de travail (recrutement) pour les nouvelles personnes en contrats « Parcours Emploi Compétence » (Contrat PEC)

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-3, L.421-10, L.421-14, R.421-9, R.421-54

Contrat unique d'insertion - Contrat d'accompagnement dans l'emploi (CUI-CAE) :

- le code du travail, notamment les articles L.5134-19-1 à L.5134-34, D.5134-14 à D.5134-50-8

- la loi n°2008-1249 du 1er décembre 2008 généralisant le revenu de solidarité active et réformant les politiques d'insertion

- le décret n°2009-1442 du 25 novembre 2009 relatif au contrat unique d'insertion

Emplois d'avenir professeur

- le code du travail, notamment ses articles L.5134-120 et L.5134-121, L.5134-122 à L.5134-124, L.5134-125 à L.5134-127, R.5134-169 à R.5134-176, D.5134-177 et D.5134-178;

- l'arrêté du 18 janvier 2013 fixant la durée hebdomadaire moyenne de travail de l'étudiant recruté sur un emploi d'avenir professeur et déterminant les critères de sa variation durant tout ou partie du contrat;

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 2

Dém'Act

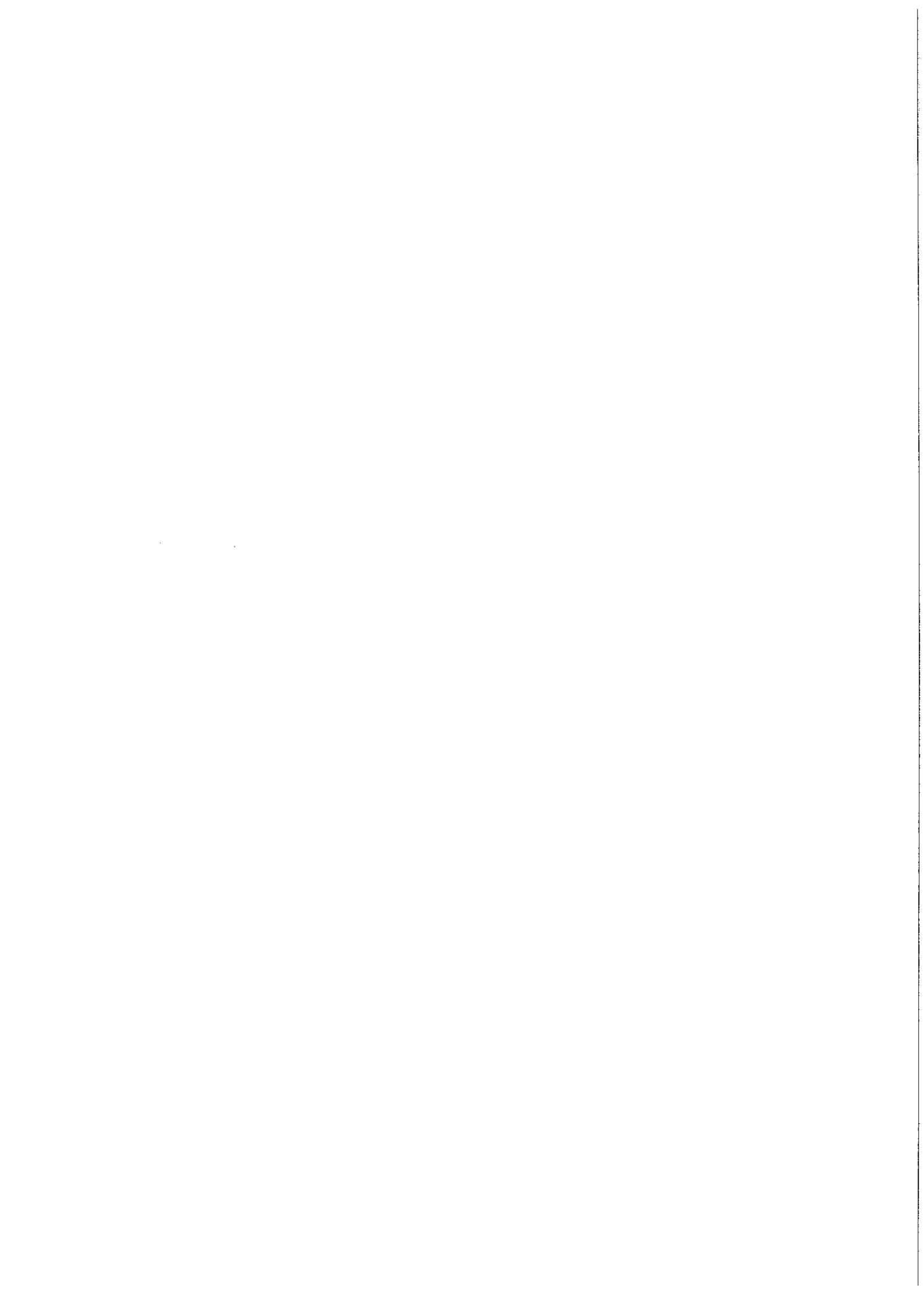
Dématérialisation des actes des EPLE

Le chef d'établissement

Nom : Cuvelier

Prénom : Frederic

Signé le: 19/11/2021 08:18:37



0620056Z
ACADEMIE DE LILLE
LPO LYCEE DES METIERS CARNOT
51 RUE SADI CARNOT
62701 BRUAY LA BUISSIERE CEDEX
Tel : 0321646500

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CHEF D'ETABLISSEMENT
Lié à une décision du conseil d'administration

Objet : Recrutement des personnels par contrat de droit privé

Numéro d'enregistrement : 29

Année scolaire : 2021-2022

Par délibération du conseil d'administration
du 28/06/2021 2122-17
acte n°92

Le chef d'établissement procède au recrutement de personnel lié par contrat de droit privé

Nom Prénom COURAULT Dorianne

A compter du 15/11/2021

Contrat unique d'insertion - Contrat d'accompagnement dans l'emploi (CUI-CAE)

Emplois d'avenir professeur

Autres Il est demandé aux membres du Conseil d'Administration d'autoriser le Chef d'établissement à signer les conventions et contrats de travail (recrutement) pour les nouvelles personnes en contrats « Parcours Emploi Compétence » (Contrat PEC)

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-3, L.421-10, L.421-14, R.421-9, R.421-54

Contrat unique d'insertion - Contrat d'accompagnement dans l'emploi (CUI-CAE) :

- le code du travail, notamment les articles L.5134-19-1 à L.5134-34, D.5134-14 à D.5134-50-8

- la loi n°2008-1249 du 1er décembre 2008 généralisant le revenu de solidarité active et réformant les politiques d'insertion

- le décret n°2009-1442 du 25 novembre 2009 relatif au contrat unique d'insertion

Emplois d'avenir professeur

- le code du travail, notamment ses articles L.5134-120 et L.5134-121, L.5134-122 à L.5134-124, L.5134-125 à L.5134-127, R.5134-169 à R.5134-176, D.5134-177 et D.5134-178;

- l'arrêté du 18 janvier 2013 fixant la durée hebdomadaire moyenne de travail de l'étudiant recruté sur un emploi d'avenir professeur et déterminant les critères de sa variation durant tout ou partie du contrat;

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 2

Dém'Act

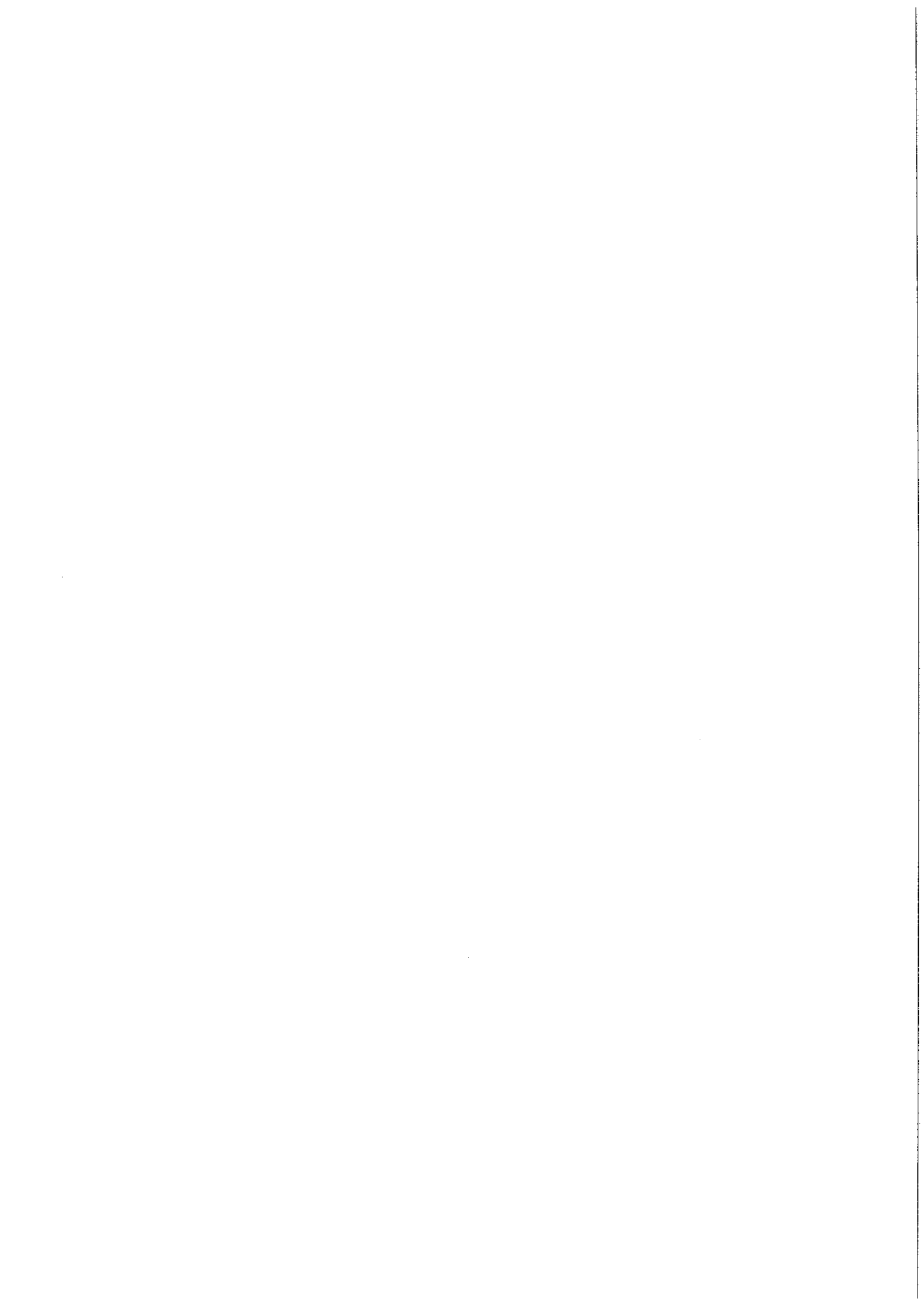
Dématérialisation des actes des EPLE

Le chef d'établissement

Nom : Cuvelier

Prénom : Frederic

Signé le: 19/11/2021 08:18:40



0620056Z
ACADEMIE DE LILLE
LPO LYCEE DES METIERS CARNOT
51 RUE SADI CARNOT
62701 BRUAY LA BUISSIERE CEDEX
Tel : 0321646500

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Passation de conventions, de contrats et de marchés

Numéro de séance : 1

Numéro d'enregistrement : 21

Année scolaire : 2021-2022

Nombre de membres du CA : 30

Quorum : 16

Nombre de présents : 21

Le conseil d'administration

Convoqué le : 14/10/2021 2122 - 18

Réuni le : 09/11/2021

Sous la présidence de : Frederic Cuvelier

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-10, L.421-14, R.421-20, R.421-54
- le décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise la passation des conventions, des contrats et des marchés

Pièce(s) jointe(s)

Oui [] Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

La convention de mutualisation entre le Lycée Polyvalent « Sadi CARNOT » de Bruay-La-Buissière et le Lycée « Edouard Branly » de Boulogne/Mer est portée à l'approbation des membres du Conseil d'Administration.
Objet : Adhésion au groupement de services du Lycée Edouard BRANLY de Boulogne/Mer afin de réaliser, selon la technique de la paye à façon, les opérations de paye des personnels recrutés par les EPLE dans le cadre de l'assistance éducative et des contrats aidés.
Durée : A compter du 01/01/2022 pour 1 an renouvelable par tacite reconduction
Disposition financière : Participation aux frais de fonctionnement : 20€/par bulletin de salaire pour tout contrat de droit privé

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	22
Pour :	22
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

Dém'Act

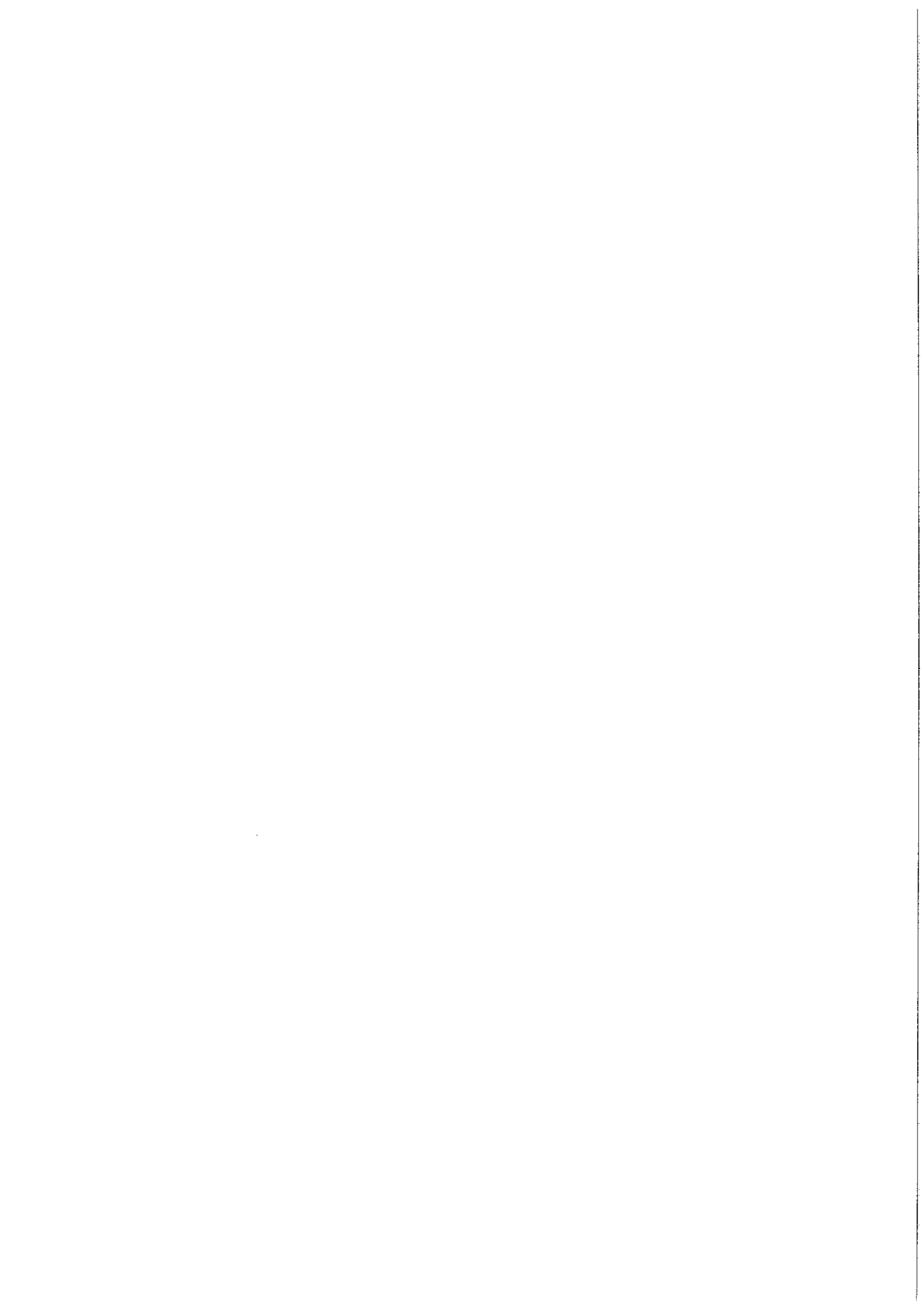
Dématérialisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration

Nom : Cuvelier

Prénom : Frederic

Signé le: 19/11/2021 08:07:19



0620056Z
ACADEMIE DE LILLE
LPO LYCEE DES METIERS CARNOT
51 RUE SADI CARNOT
62701 BRUAY LA BUISSIERE CEDEX
Tel : 0321646500

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Passation de conventions, de contrats et de marchés

Numéro de séance : 1

Numéro d'enregistrement : 4

Année scolaire : 2021-2022

Nombre de membres du CA : 30

Quorum : 16

Nombre de présents : 21

Le conseil d'administration 2122 - 13

Convoqué le : 14/10/2021

Réuni le : 09/11/2021

Sous la présidence de : Frederic Cuvelier

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-10, L.421-14, R.421-20, R.421-54
- le décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise la passation des conventions, des contrats et des marchés

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 0

Libellé de la délibération :

Il est proposé aux membres du Conseil d'Administration la reconduction des marchés suivants :

- le marché contrôles bactériologiques et suivi de l'hygiène des restaurants scolaires avec le Lycée Beaupré d'HAUBOURDIN du 01/01/22 au 31/12/24
- le marché de fruits et légumes frais avec le Lycée Voltaire de WINGLES du 01/09/22 au 31/08/24

Résultats du vote

Suffrages exprimés : 22

Pour : 22

Contre : 0

Abstentions : 0

Blancs : 0

Nuls : 0

Dém'Act

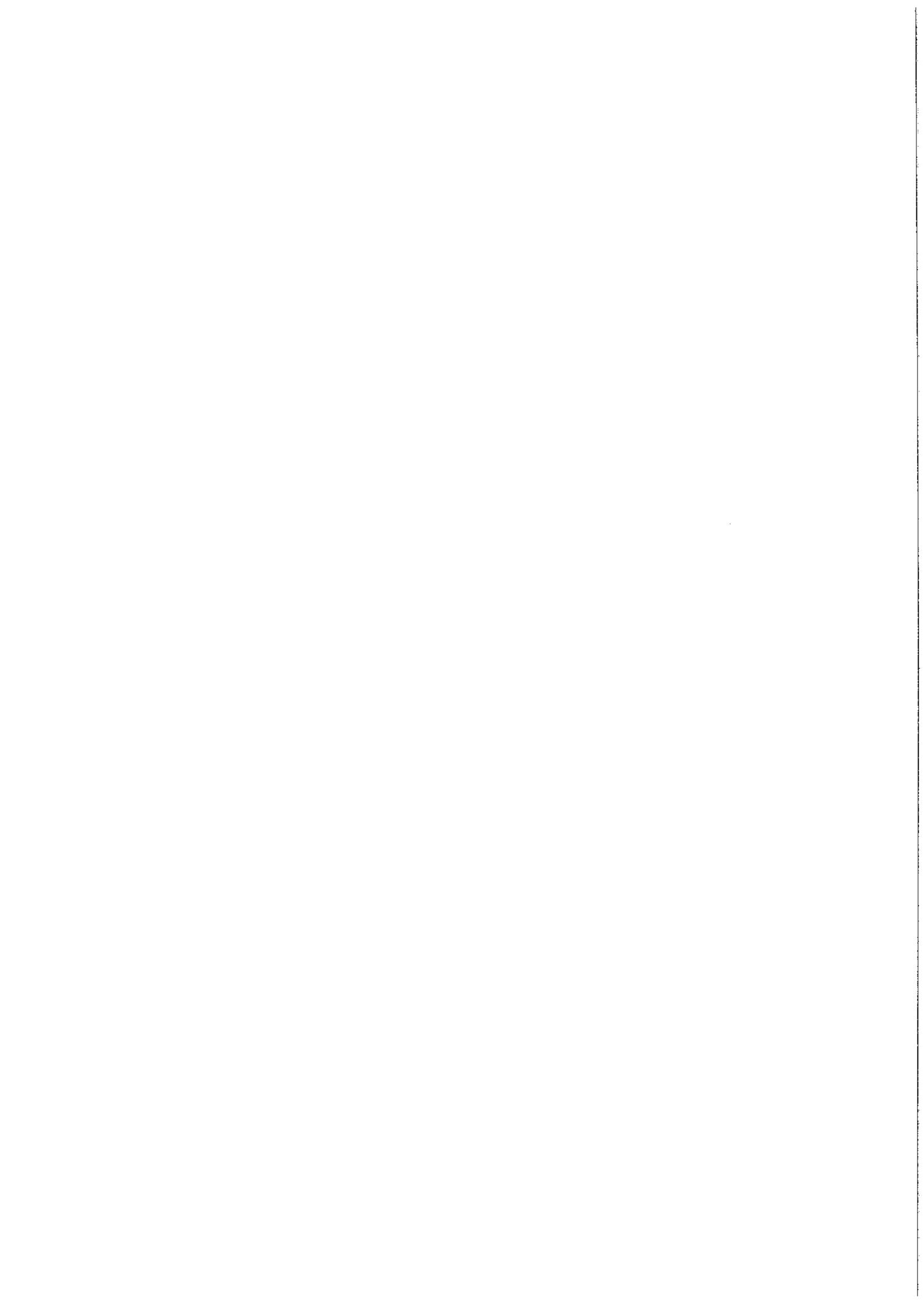
Dématérialisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration

Nom : Cuvelier

Prénom : Frederic

Signé le: 18/11/2021 16:11:21



0620056Z
ACADEMIE DE LILLE
LPO LYCEE DES METIERS CARNOT
51 RUE SADI CARNOT
62701 BRUAY LA BUISSIERE CEDEX
Tel : 0321646500

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Financement des voyages scolaires

Numéro de séance : 1
Numéro d'enregistrement : 24
Année scolaire : 2021-2022
Nombre de membres du CA : 30
Quorum : 16
Nombre de présents : 21

Le conseil d'administration *2122-20*
Convoqué le : 14/10/2021
Réuni le : 09/11/2021
Sous la présidence de : Frederic Cuvelier
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, L.421-14, R.421-20, R.421-54

Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration donne son accord sur la programmation et les modalités de financement du voyage scolaire à Sortie au Temple, dont le descriptif et le budget prévisionnels sont joints en annexe.

Pièce(s) jointe(s)

Oui Nombre: 1

Libellé de la délibération :

La sortie au Temple pour le spectacle « La petite histoire » selon les modalités ci-dessous est portée à l'approbation des membres du Conseil d'Administration.

Date : mardi 09/11/21

Classe concernée : 2nd9 soit 35 élèves

Dépenses : entrées : 3€ x 35 = 105€

Recettes : Sortie gratuite pour les élèves. Sortie financée par l'établissement par le biais de la subvention « Actions Educatives » du Conseil Régional, soit 105€.

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	22
Pour :	22
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

Dém'Act

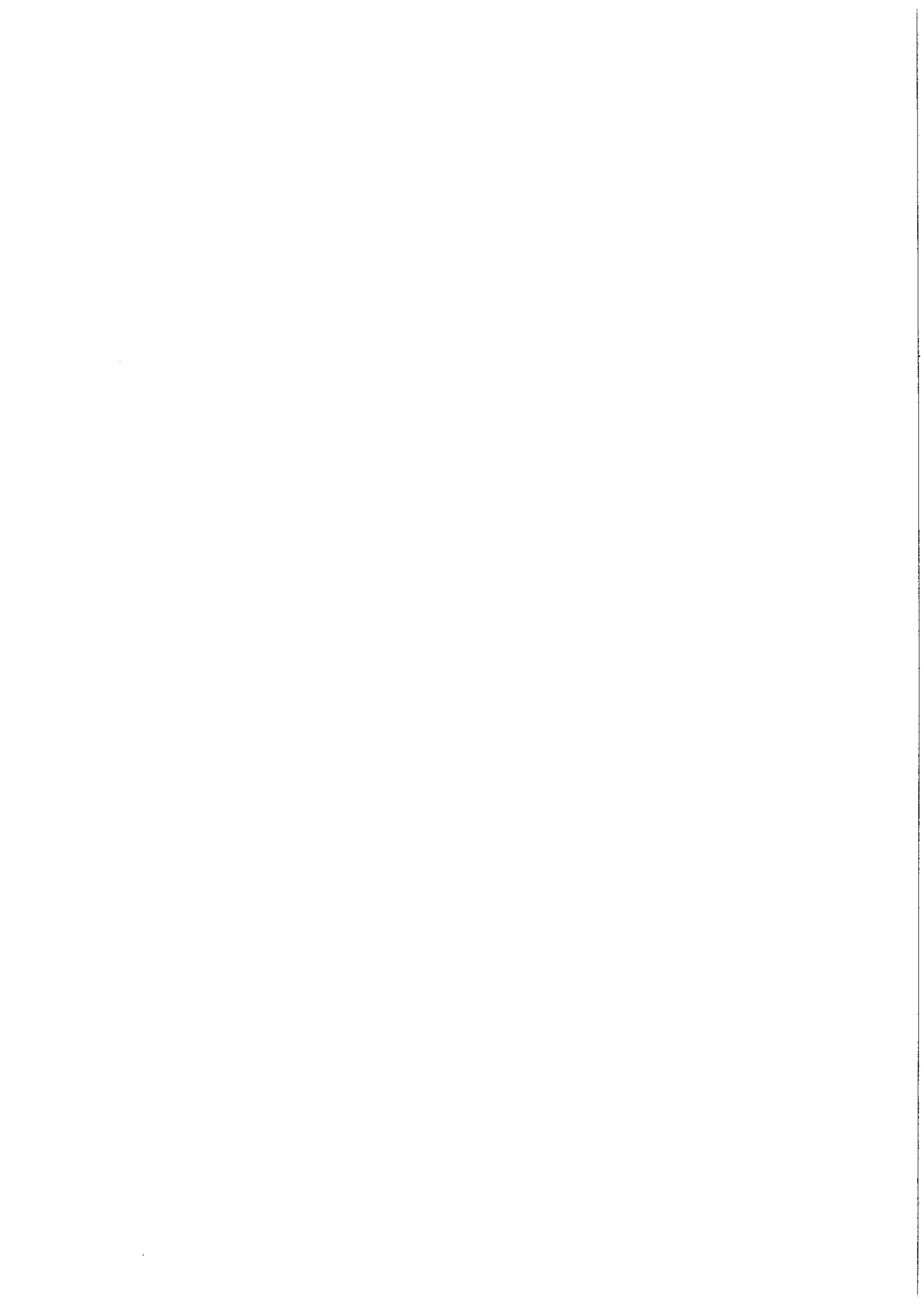
Dématérialisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration

Nom : Cuvelier

Prénom : Frederic

Signé le: 19/11/2021 08:18:25



0620056Z
ACADEMIE DE LILLE
LPO LYCEE DES METIERS CARNOT
51 RUE SADI CARNOT
62701 BRUAY LA BUISSIERE CEDEX
Tel : 0321646500

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Financement des voyages scolaires

Numéro de séance : 1
Numéro d'enregistrement : 23
Année scolaire : 2021-2022
Nombre de membres du CA : 30
Quorum : 16
Nombre de présents : 21

Le conseil d'administration

Convoqué le : 14/10/2021 2122 - 21

Réuni le : 09/11/2021

Sous la présidence de : Frederic Cuvelier

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, L.421-14, R.421-20, R.421-54

Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration donne son accord sur la programmation et les modalités de financement du voyage scolaire à Cinéma les Etoiles , dont le descriptif et le budget prévisionnels sont joints en annexe.

Pièce(s) jointe(s)

Oui Nombre: 1

Libellé de la délibération :

La modification financière de la sortie Cinémonde – projet 10 - prévue au cinéma Les Etoiles entre septembre et décembre 2021 est portée à l'approbation des membres du Conseil d'Administration.

Cette sortie devient une sortie cinéma classique au cinéma Les Etoiles pour le visionnage du film « Le dernier duel »

Date : 16 novembre 2021

Classe concernée : maximum 120 élèves concernés sur différents niveaux

Dépenses : entrées : 3.50€ x 120 = 420€ (au lieu de 192 élèves x 2.50€ = 480€)

Recettes : Sortie gratuite pour les élèves. Sortie financée par l'établissement par le biais de la subvention « Actions Educatives » du Conseil Régional, soit 420€.

Résultats du vote

Suffrages exprimés : 22

Pour : 22

Contre : 0

Abstentions : 0

Blancs : 0

Nuls : 0

Dém'Act

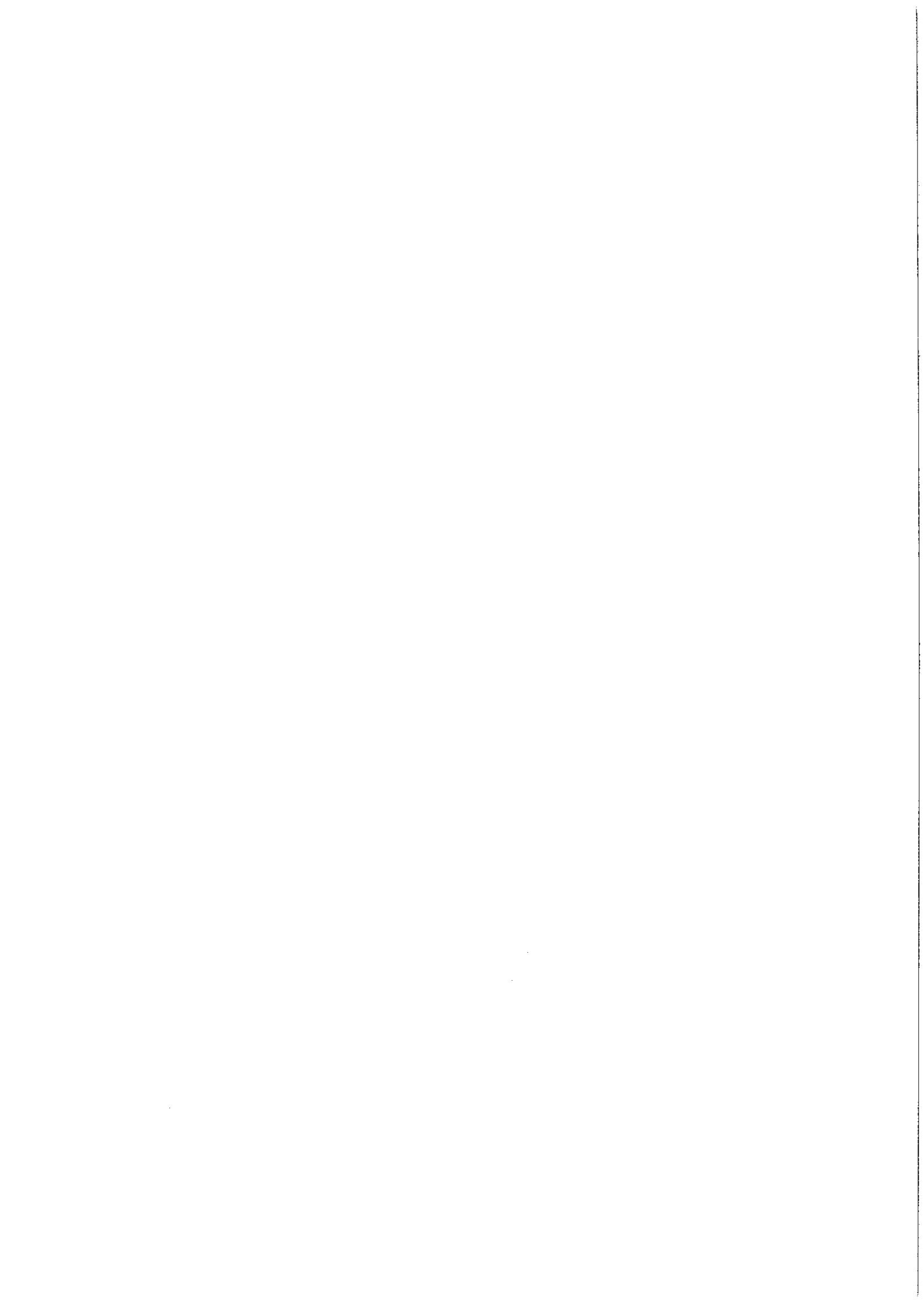
Dématérialisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration

Nom : Cuvelier

Prénom : Frederic

Signé le: 19/11/2021 08:18:23



0620056Z
ACADEMIE DE LILLE
LPO LYCEE DES METIERS CARNOT
51 RUE SADI CARNOT
62701 BRUAY LA BUISSIERE CEDEX
Tel : 0321646500

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Sorties gratuites pour les familles à caractère pédagogique

Numéro de séance : 1

Numéro d'enregistrement : 11

Année scolaire : 2021-2022

Nombre de membres du CA : 30

Quorum : 16

Nombre de présents : 21

Le conseil d'administration

Convoqué le : 14/10/2021 2021-22

Réuni le : 09/11/2021

Sous la présidence de : Frederic Cuvelier

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20

-

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise les sorties gratuites pour les familles

Pièce(s) jointe(s)

[] Oui [X] Non Nombre: 0

Libellé de la délibération :

Il est demandé l'approbation des membres du Conseil d'Administration pour autoriser et prendre en charge financièrement sur le budget de l'établissement toute sortie gratuite pour les familles à titre pédagogique (visites entreprises, culturelles.....) qui peuvent avoir lieu dans le courant de l'année scolaire 2021-2022 et/ou année civile 2022

Le Conseil d'Administration en sera tenu informé ultérieurement.

Résultats du vote

Suffrages exprimés : 22

Pour : 22

Contre : 0

Abstentions : 0

Blancs : 0

Nuls : 0

Dém'Act

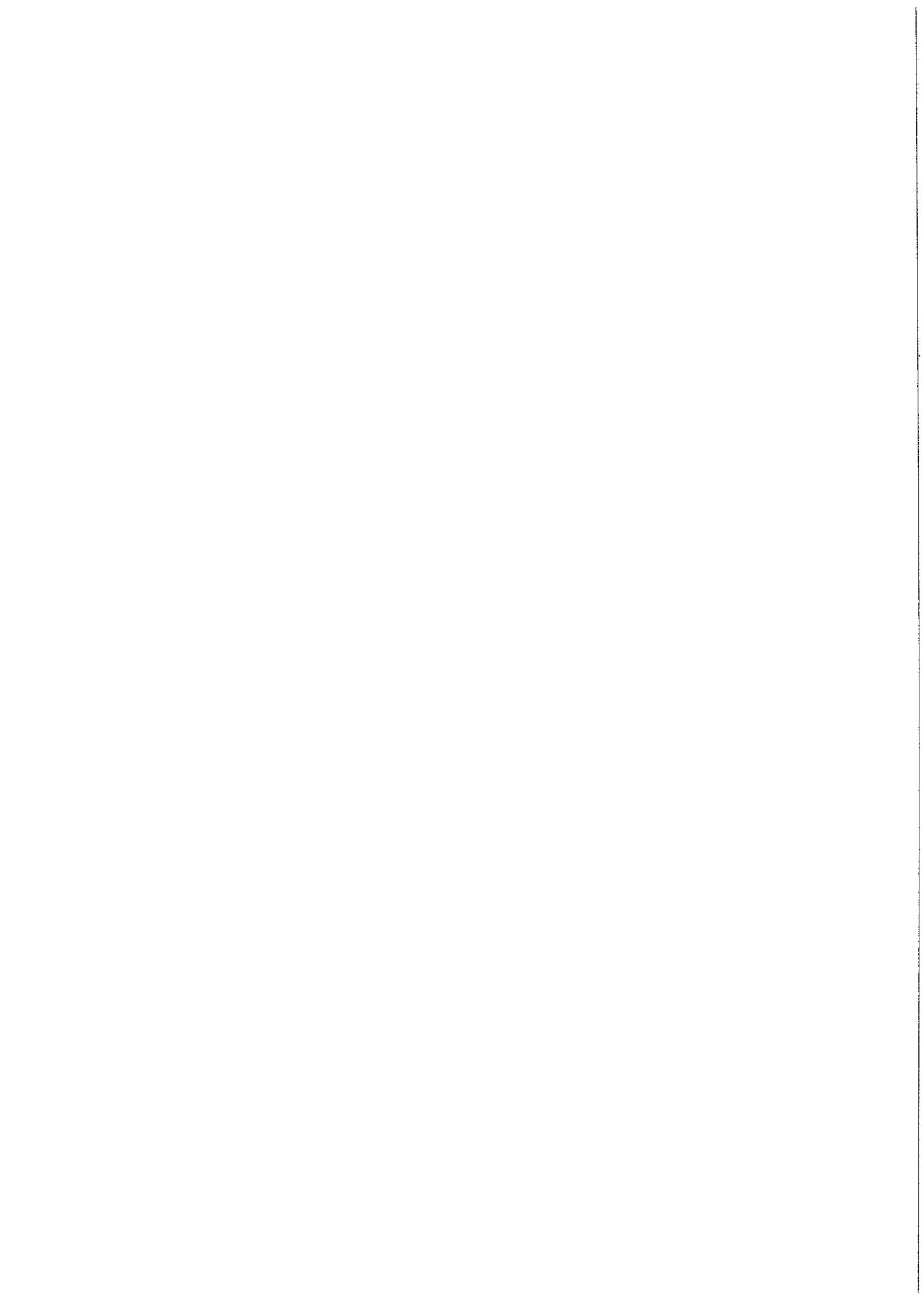
Dématérialisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration

Nom : Cuvelier

Prénom : Frederic

Signé le: 19/11/2021 08:06:05



0620056Z
ACADEMIE DE LILLE
LPO LYCEE DES METIERS CARNOT
51 RUE SADI CARNOT
62701 BRUAY LA BUISSIERE CEDEX
Tel : 0321646500

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Financement des voyages scolaires

Numéro de séance : 1
Numéro d'enregistrement : 22
Année scolaire : 2021-2022
Nombre de membres du CA : 30
Quorum : 16
Nombre de présents : 21

Le conseil d'administration
Convoqué le : 14/10/2021
Réuni le : 09/11/2021
Sous la présidence de : Frederic Cuvelier
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25
Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, L.421-14, R.421-20, R.421-54

Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration donne son accord sur la programmation et les modalités de financement du voyage scolaire à Janvier à Juin 2022, dont le descriptif et le budget prévisionnels sont joints en annexe.

Pièce(s) jointe(s)

Oui Nombre: 2

Libellé de la délibération :

La programmation des projets, sorties et voyages pour la période de janvier à juin 2022, le plan de financement comportant les participations financières des familles, la part établissement ainsi que l'autorisation pour le Chef d'établissement de signer tout contrat ou convention relatif à ces projets, sorties et voyages sont portés à l'approbation des membres du Conseil d'Administration (cf. tableau joint en annexe).

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	22
Pour :	21
Contre :	0
Abstentions :	1
Blancs :	0
Nuls :	0

Dém'Act

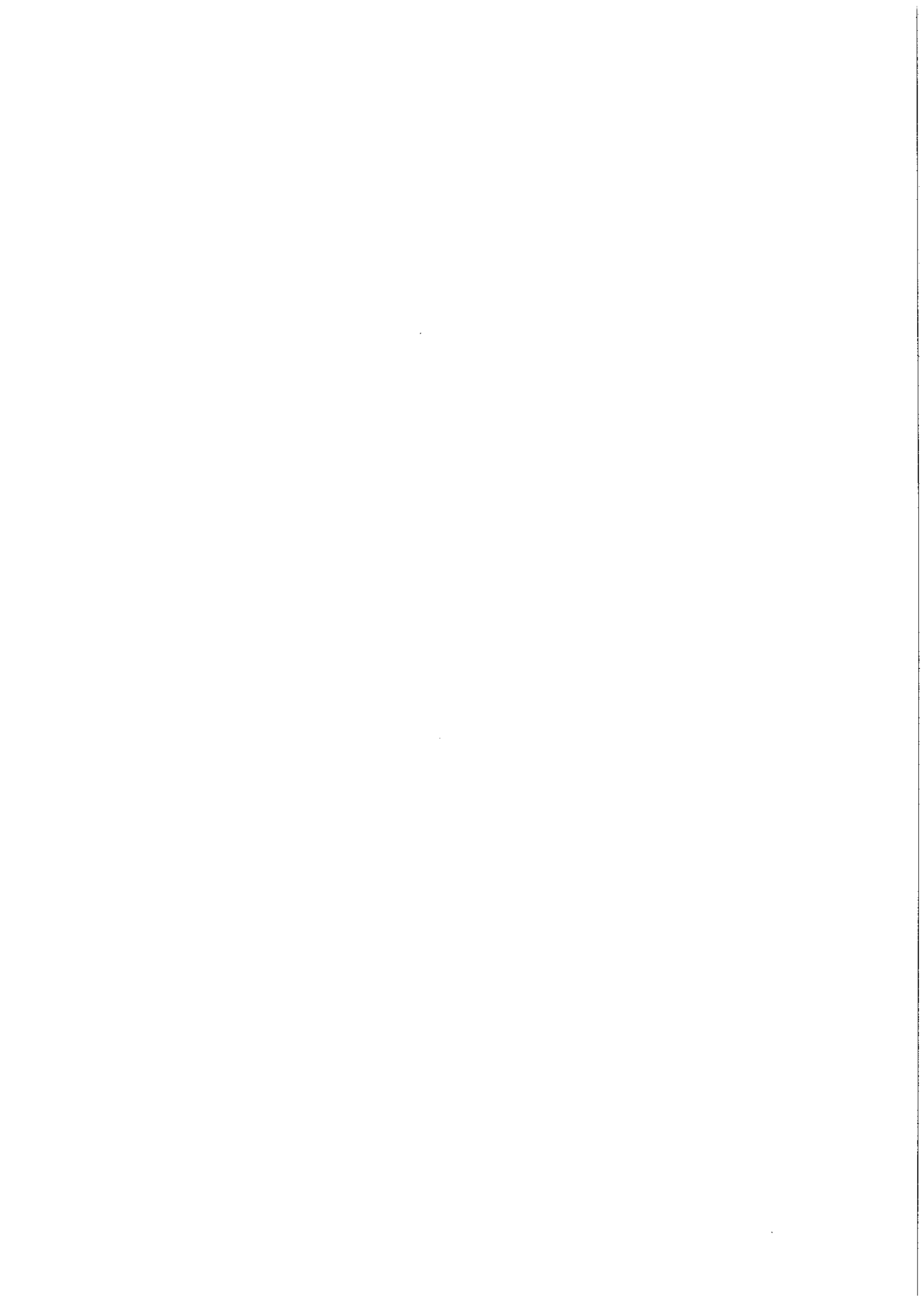
Dématérialisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration

Nom : Cuvelier

Prénom : Frederic

Signé le: 19/11/2021 08:18:14



N°	N° acte CA	Date Acte CA	Intitulé	Responsable	Professeurs associés	Axe de profil	Désignation	Complément	Date	ANDE	Titre	Form	SEP-DTS	Nb de sorties	Nb de payes	Nb	Équival	Transport	Prix entrée unit	Prix entrée total	Hébergement	Autres	Prix de revient	Prix de revient	Part. État - Fats	Part. État - Subventions	Part. État - autres	Part. État - Financement	Part. État - Dotation	Don	État des	Nb de	Mont	Mont
29	8122-41	91121	Chemin de fer de la région	CLERTE - DEBIANE		Région au échelle	BRUYA BUSSENE	Chemin de fer de la région	1000000000	1512				2	10	2	16	0,00€	112,00€	0,00€	0,00€	0,00€	112,00€	0,00€	0,00€	0,00€	0,00€	0,00€	0,00€	22	21	1	0	
30	8122-42	91121	Chemin de fer de la région	CLERTE		Région au échelle	BRUYA BUSSENE	Chemin de fer de la région	1000000000	1512				2	35	3	30	0,00€	245,00€	0,00€	0,00€	0,00€	245,00€	0,00€	0,00€	0,00€	0,00€	0,00€	22	21	1	0		
31	8122-43	91121	Chemin de fer de la région	CLERTE		Région au échelle	BRUYA BUSSENE	Chemin de fer de la région	1000000000	1512				1	210	4	214	0,00€	1 050,00€	0,00€	0,00€	0,00€	1 050,00€	0,00€	0,00€	0,00€	0,00€	0,00€	22	21	1	0		
32	8122-44	91121	Chemin de fer de la région	CLERTE		Région au échelle	BRUYA BUSSENE	Chemin de fer de la région	1000000000	1512				1	109	7	112	0,00€	315,00€	0,00€	0,00€	0,00€	315,00€	0,00€	0,00€	0,00€	0,00€	0,00€	22	21	1	0		
33	8122-45	91121	Chemin de fer de la région	CLERTE		Région au échelle	BRUYA BUSSENE	Chemin de fer de la région	1000000000	1512				1	37	3	40	1 002,00€	0,00€	0,00€	0,00€	0,00€	140,00€	0,00€	0,00€	0,00€	0,00€	0,00€	22	21	1	0		
34	8122-46	91121	Chemin de fer de la région	CLERTE		Région au échelle	BRUYA BUSSENE	Chemin de fer de la région	1000000000	1512				1	35	3	38	530,00€	0,00€	0,00€	0,00€	0,00€	530,00€	0,00€	0,00€	0,00€	0,00€	0,00€	22	21	1	0		
35	8122-47	91121	Chemin de fer de la région	CLERTE		Région au échelle	BRUYA BUSSENE	Chemin de fer de la région	1000000000	1512				1	35	2	37	560,00€	30,00€	1 110,00€	0,00€	0,00€	0,00€	0,00€	0,00€	0,00€	0,00€	0,00€	22	21	1	0		
36	8122-48	91121	Chemin de fer de la région	CLERTE		Région au échelle	BRUYA BUSSENE	Chemin de fer de la région	1000000000	1512				1	0	0	0	0,00€	0,00€	0,00€	0,00€	0,00€	0,00€	0,00€	0,00€	0,00€	0,00€	0,00€	22	21	1	0		

Ministère de l'éducation Nationale

Académie
de
Lille

Lycée Carnot
51 rue Sadi Carnot – BP 50

Département
du
Pas de Calais

62701 BRUAY-LA-BUISSIÈRE Cedex
☎ : 03.21.64.65.00 - 7 : 03.21.64.65.03
N° Ets : 0620056 Z

Acte du Conseil d'Administration n° 2122-23 Sortie ou voyage collectif d'élèves Présentation du budget prévisionnel

Le Conseil d'administration, s'est réuni le **Mardi 09 Novembre 2021** sous la présidence de **Monsieur Frédéric CUVELIER**, à la suite de la convocation qui lui a été adressée 10 jours avant conformément aux dispositions du Décret n° 85-824 du 30 août 1985.

22 membres étant présents sur les 30 composant le conseil, le quorum est atteint.

Intitulé projet sortie : **Fin révélation BD des Lycées Hauts de France** N° 1

Professeur responsable : M ou Mme **DEBIEUX**

Destination : **AMIENS : Halle FREYSSINET** rue de la vallée

Date ou période : **Printemps 2022**

Classes concernées : **2MRCE2**

Nombre de participants : **20** Nombre d'élèves : **18** Nombre d'accompagnateurs : **2**

Budget	
Dépenses	Recettes
Transport :	Financement des organismes publics et des Collectivités territoriales : Financement Etat : Collectivités : Conseil Régional Hauts de France 155,14 PEPS billetterie : PEPS Transport :
Hébergement :	Financement des associations et Partenaires privés : Association de parents d'élèves : Autres : Don : 0
Entrées :	Financement interne à l'établissement : Prélèvement sur le fonds de roulement de l'EPL ou Dotation de fonctionnement 279,86 Part établissement Dotation Globalisée 0
Frais divers :	Participation des familles : 18 Elèves x 0 euros = 0
Total dépenses	Total recettes
435€	435€
Coût par élève :	
0	

Nombre de votants : **22**

Pour : **21**

Contre : /

Absentions : **1**

Nuls : /

Blancs : /

Cadre réservé aux autorités de contrôle

Fait à Bruay-la-Buissière, le 09 Novembre 2021

Pour extrait conforme,

Le Président du Conseil d'Administration

Frédéric CUVELIER

Ministère de l'éducation Nationale

Académie
de
Lille

Lycée Carnot
51 rue Sadi Carnot – BP 50

Département
du
Pas de Calais

62701 BRUAY-LA-BUISSIÈRE Cedex
✈ : 03.21.64.65.00 - 7 : 03.21.64.65.03

N° Ets : 0620056 Z

Acte du Conseil d'Administration n° 2122-24 Sortie ou voyage collectif d'élèves Présentation du budget prévisionnel

Le Conseil d'administration, s'est réuni le **Mardi 09 Novembre 2021** sous la présidence de **Monsieur Frédéric CUVELIER**, à la suite de la convocation qui lui a été adressée 10 jours avant conformément aux dispositions du Décret n° 85-824 du 30 août 1985.

22 membres étant présents sur les 30 composant le conseil, le quorum est atteint.

Intitulé projet sortie : **Intervention de l'ancien Elève ARECASSIS N° 2**
 Professeur responsable : M ou Mme **DE TULLE**
 Destination : **LYCÉE CARNOT : ESPACE CARNOT**
 Date ou période : **Mars 22**
 Classes concernées : **5¹ 5²**
 Nombre de participants : **28** Nombre d'élèves : **28** Nombre d'accompagnateurs : **0**

Budget	
Dépenses	Recettes
Transport :	Financement des organismes publics et des Collectivités territoriales : Financement Etat : Collectivités : Conseil Régional Hauts de France PEPS billetterie : PEPS Transport :
Hébergement :	Financement des associations et Partenaires privés : Association de parents d'élèves : Autres : Don :
Entrées :	Financement interne à l'établissement : Prélèvement sur le fonds de roulement de l'EPLÉ ou Dotation de fonctionnement Part établissement Dotation Globalisée
Frais divers :	Participation des familles : 28 Elèves x 0 euros =
Total dépenses	Total recettes
Coût par élève :	

Nombre de votants : 22 Pour : 21 Contre : /
 Absentions : 1 Nuls : / Blancs : /

Cadre réservé aux autorités de contrôle

Fait à Bruay-la-Buissière, le 09 Novembre 2021
Pour extrait conforme,
Le Président du Conseil d'Administration

Frédéric CUVELIER

Ministère de l'éducation Nationale

Académie
de
Lille

Lycée Carnot
51 rue Sadi Carnot – BP 50

Département
du
Pas de Calais

62701 BRUAY-LA-BUISSIÈRE Cedex
☎ : 03.21.64.65.00 - 7 : 03.21.64.65.03
N° Ets : 0620056 Z

Acte du Conseil d'Administration n° 2122-25 Sortie ou voyage collectif d'élèves Présentation du budget prévisionnel

Le Conseil d'administration, s'est réuni le **Mardi 09 Novembre 2021** sous la présidence de **Monsieur Frédéric CUVELIER**, à la suite de la convocation qui lui a été adressée 10 jours avant conformément aux dispositions du Décret n° 85-824 du 30 août 1985.

22 membres étant présents sur les 30 composant le conseil, le quorum est atteint.

Intitulé projet sortie : ~~MAISON LYCÉE UNIVERSITÉ D'ARTOIS ARRAS~~ N° 3
 Professeur responsable : M ou Mme ~~DEVAUE~~
 Destination : ~~ARRAS : UNIVERSITÉ D'ARTOIS~~
 Date ou période : ~~entre le 21er et le 27 avril 2022~~
 Classes concernées : ~~1ERE spécialité H2GSP 1, H2GSP 2,~~
 Nombre de participants : ~~92~~ Nombre d'élèves : ~~90~~ Nombre d'accompagnateurs : ~~2~~

Budget			
Dépenses		Recettes	
Transport :	876	Financement des organismes publics et des Collectivités territoriales :	
		Financement Etat :	
		Collectivités : Conseil Régional Hauts de France	876
		PEPS billetterie :	
		PEPS Transport :	
Hébergement :	0	Financement des associations et Partenaires privés :	
		Association de parents d'élèves :	
		Autres :	
		Don :	0
Entrées :	0	Financement interne à l'établissement :	
		Prélèvement sur le fonds de roulement de l'EPL ou	
		Dotation de fonctionnement	0
		Part établissement Dotation Globalisée	0
Frais divers :	0	Participation des familles :	
		90 Elèves x 0 euros =	0
Total dépenses	876€	Total recettes	876€
Coût par élève :	0		

Nombre de votants : ~~22~~ Pour : ~~21~~ Contre : /
 Absentions : ~~1~~ Nuls : / Blancs : /

Cadre réservé aux autorités de contrôle

Fait à Bruay-la-Buissière, le 09 Novembre 2021
 Pour extrait conforme,
 Le Président du Conseil d'Administration

Frédéric CUVELIER

Ministère de l'éducation Nationale

Académie
de
Lille

Lycée Carnot
51 rue Sadi Carnot – BP 50

Département
du
Pas de Calais

62701 BRUAY-LA-BUISSIÈRE Cedex
✈ : 03.21.64.65.00 - 7 : 03.21.64.65.03
N° Ets : 0620056 Z

Acte du Conseil d'Administration n° **2122-26** Sortie ou voyage collectif d'élèves Présentation du budget prévisionnel

Le Conseil d'administration, s'est réuni le **Mardi 09 Novembre 2021** sous la présidence de **Monsieur Frédéric CUVELIER**, à la suite de la convocation qui lui a été adressée 10 jours avant conformément aux dispositions du Décret n° 85-824 du 30 août 1985.

22 membres étant présents sur les 30 composant le conseil, le quorum est atteint.

Intitulé projet sortie : **LIAISON LYCEE-UNIVERSITE D'ARTOIS-LENS** N° **4**
Professeur responsable : M ou Mme **DETEUF**
Destination : **LENS** : Faculté Jean **PERRIN** rue Jean **SOUVRAZ**
Date ou période : **entre février et avril 2022**
Classes concernées : „**1^{re} Spé SVT**“
Nombre de participants : **34** Nombre d'élèves : **32** Nombre d'accompagnateurs : **2**

Budget	
Dépenses	Recettes
Transport :	Financement des organismes publics et des Collectivités territoriales : Financement Etat : Collectivités : Conseil Régional Hauts de France
230	230
Hébergement :	Financement des associations et Partenaires privés : Association de parents d'élèves : Autres : Don :
0	0
Entrées :	Financement interne à l'établissement : Prélèvement sur le fonds de roulement de l'EPLÉ ou Dotation de fonctionnement Part établissement Dotation Globalisée
0	0
Frais divers :	Participation des familles : 32 Elèves x 0 euros =
0	0
Total dépenses	Total recettes
230€	230€
Coût par élève :	
0	

Nombre de votants : **22** Pour : **21** Contre : /
Absentions : **1** Nuls : / Blancs : /

Cadre réservé aux autorités de contrôle

Fait à Bruay-la-Buissière, le **09 Novembre 2021**
Pour extrait conforme,
Le Président du Conseil d'Administration

Frédéric CUVELIER

Ministère de l'éducation Nationale

Académie
de
Lille

Lycée Carnot
51 rue Sadi Carnot – BP 50

Département
du
Pas de Calais

62701 BRUAY-LA-BUISSIÈRE Cedex
☎ : 03.21.64.65.00 - 7 : 03.21.64.65.03
N° Ets : 0620056 Z

Acte du Conseil d'Administration n° 2122-27 Sortie ou voyage collectif d'élèves Présentation du budget prévisionnel

Le Conseil d'administration, s'est réuni le **Mardi 09 Novembre 2021** sous la présidence de **Monsieur Frédéric CUVELIER**, à la suite de la convocation qui lui a été adressée 10 jours avant conformément aux dispositions du Décret n° 85-824 du 30 août 1985.

22 membres étant présents sur les 30 composant le conseil, le quorum est atteint.

Intitulé projet sortie : **PROJET BIODIVERSITE DES OISEAUX ET DEVELOPPEMENT DURABLE** N° 5
 Professeur responsable : M ou Mme **LISEWSKI**
 Destination : **BAIE DE SOMME** : Parc de Marquenterre et Cayeux sur mer
 Date ou période : **Avril 2022**
 Classes concernées : **2NDE4**,
 Nombre de participants : **38** Nombre d'élèves : **34** Nombre d'accompagnateurs : **4**

Budget			
Dépenses		Recettes	
Transport :	688	Financement des organismes publics et des Collectivités territoriales :	
		Financement Etat :	
		Collectivités : Conseil Régional Hauts de France	428,9
		PEPS billetterie :	
		PEPS Transport :	
Hébergement :	0	Financement des associations et Partenaires privés :	
		Association de parents d'élèves :	
		Autres :	
		Don :	0
Entrées :	250,9	Financement interne à l'établissement :	
		Prélèvement sur le fonds de roulement de l'EPL ou	
		Dotations de fonctionnement	0
		Part établissement Dotation Globalisée	0
Frais divers :	0	Participation des familles :	
		34 Elèves x 15 euros =	510
Total dépenses	938,9€	Total recettes	938,9€
Coût par élève :	15		

Nombre de votants : **22** Pour : **21** Contre : /
 Absentes : 1 Nuls : / Blancs : /

Cadre réservé aux autorités de contrôle

Fait à Bruay-la-Buissière, le 09 Novembre 2021
 Pour extrait conforme,
 Le Président du Conseil d'Administration

Frédéric CUVELIER

Ministère de l'éducation Nationale

Académie
de
Lille

Lycée Carnot
51 rue Sadi Carnot – BP 50

Département
du
Pas de Calais

62701 BRUAY-LA-BUISSIÈRE Cedex
✈ : 03.21.64.65.00 - 7 : 03.21.64.65.03

N° Ets : 0620056 Z

Acte du Conseil d'Administration n° 2122-28 Sortie ou voyage collectif d'élèves Présentation du budget prévisionnel

Le Conseil d'administration, s'est réuni le **Mardi 09 Novembre 2021** sous la présidence de **Monsieur Frédéric CUVELIER**, à la suite de la convocation qui lui a été adressée 10 jours avant conformément aux dispositions du Décret n° 85-824 du 30 août 1985.

22 membres étant présents sur les 30 composant le conseil, le quorum est atteint.

Intitulé projet sortie : **Voyages à la canoë (Prix du livre de géographie)** N° 6
 Professeur responsable : M ou Mme **DEBERDT**
 Destination : **CASSEL** : Musée de Flandres
 Date ou période : **Fin janvier début février**
 Classes concernées : **2NDES, 1ère HLP, 1ère HGGSP**,
 Nombre de participants : **82** Nombre d'élèves : **78** Nombre d'accompagnateurs : **4**

Budget			
Dépenses		Recettes	
Transport :	1180	Financement des organismes publics et des Collectivités territoriales :	
		Financement Etat :	
		Collectivités : Conseil Régional Hauts de France	330
		PEPS billetterie :	
		PEPS Transport :	
Hébergement :	0	Financement des associations et Partenaires privés :	
		Association de parents d'élèves :	
		Autres :	
		Don :	0
Entrées :	320	Financement interne à l'établissement :	
		Prélèvement sur le fonds de roulement de l'EPLE ou	
		Dotations de fonctionnement	0
		Part établissement Dotation Globalisée	0
Frais divers :	0	Participation des familles :	
		78 Elèves x 15 euros =	1170
Total dépenses	1500€	Total recettes	1500€
Coût par élève :	15		

Nombre de votants : **22** Pour : **21** Contre : /
 Absentions : **1** Nuls : / Blancs : /

Cadre réservé aux autorités de contrôle

Fait à Bruay-la-Buissière, le 09 Novembre 2021
 Pour extrait conforme,
 Le Président du Conseil d'Administration

Frédéric CUVELIER

Ministère de l'éducation Nationale

Académie
de
Lille

Lycée Carnot
51 rue Sadi Carnot – BP 50

Département
du
Pas de Calais

62701 BRUAY-LA-BUISSIÈRE Cedex
☎ : 03.21.64.65.00 - 7 : 03.21.64.65.03

N° Ets : 0620056 Z

Acte du Conseil d'Administration n°2122-29 Sortie ou voyage collectif d'élèves Présentation du budget prévisionnel

Le Conseil d'administration, s'est réuni le **Mardi 09 Novembre 2021** sous la présidence de **Monsieur Frédéric CUVELIER**, à la suite de la convocation qui lui a été adressée 10 jours avant conformément aux dispositions du Décret n° 85-824 du 30 août 1985.

22 membres étant présents sur les 30 composant le conseil, le quorum est atteint.

Intitulé projet sortie : **Del Badajo N° 7**

Professeur responsable : M ou Mme **DEEPNEUVILLE - BEAUCAMP**

Destination : **PARIS : La BNE site F. MITTERRAND**

Date ou période : **Mars 2022**

Classes concernées : **2NDE2**

Nombre de participants : **37** Nombre d'élèves : **34** Nombre d'accompagnateurs : **3**

Budget			
Dépenses		Recettes	
Transport :	975	Financement des organismes publics et des Collectivités territoriales : Financement Etat : Collectivités : Conseil Régional Hauts de France	275
Hébergement :	0	Financement des associations et Partenaires privés : Association de parents d'élèves : Autres : Don :	0
Entrées :	150	Financement interne à l'établissement : Prélèvement sur le fonds de roulement de l'EPLÉ ou Dotation de fonctionnement Part établissement Dotation Globalisée	0 0
Frais divers :	0	Participation des familles : 34 Elèves x 25 euros =	850
Total dépenses	1125€	Total recettes	1125€
Coût par élève :	25		

Nombre de votants : **22**

Pour : **21**

Contre : /

Absentions : **1**

Nuls : /

Blancs : /

Cadre réservé aux autorités de contrôle

Fait à Bruay-la-Buissière, le 09 Novembre 2021

Pour extrait conforme,

Le Président du Conseil d'Administration

Frédéric CUVELIER

Ministère de l'éducation Nationale

Académie
de
Lille

Lycée Carnot
51 rue Sadi Carnot – BP 50

Département
du
Pas de Calais

62701 BRUAY-LA-BUISSIÈRE Cedex
☎ : 03.21.64.65.00 - 7 : 03.21.64.65.03
N° Ets : 0620056 Z

Acte du Conseil d'Administration n° 2122-30 Sortie ou voyage collectif d'élèves Présentation du budget prévisionnel

Le Conseil d'administration, s'est réuni le **Mardi 09 Novembre 2021** sous la présidence de **Monsieur Frédéric CUVELIER**, à la suite de la convocation qui lui a été adressée 10 jours avant conformément aux dispositions du Décret n° 85-824 du 30 août 1985.

22 membres étant présents sur les 30 composant le conseil, le quorum est atteint.

Intitulé projet sortie : **Une journée sur les traces de BAUDELAIRE** N° 8
 Professeur responsable : M ou Mme **ROUSSEL BEAUCAMP**
 Destination : **PARIS** : La BNF site F. MITTERRAND
 Date ou période : **01 février 2022**
 Classes concernées : **1ERE 3, 1ERE 5,**
 Nombre de participants : **67** Nombre d'élèves : **62** Nombre d'accompagnateurs : **5**

Budget			
Dépenses		Recettes	
Transport :	1950	Financement des organismes publics et des Collectivités territoriales :	
		Financement Etat :	
		Collectivités : Conseil Régional Hauts de France	390
		PEPS billetterie :	
		PEPS Transport :	
Hébergement :	0	Financement des associations et Partenaires privés :	
		Association de parents d'élèves :	
		Autres :	
		Don :	0
Entrées :	300	Financement interne à l'établissement :	
		Prélèvement sur le fonds de roulement de l'EPLE ou	
		Dotations de fonctionnement	0
		Part établissement Dotation Globalisée	0
Frais divers :	0	Participation des familles :	
		62 Elèves x 30 euros =	1860
Total dépenses	2250€	Total recettes	2250€
Coût par élève :	30		

Nombre de votants : 22 Pour : 21 Contre : /
 Absentions : 1 Nuls : / Blancs : /

Cadre réservé aux autorités de contrôle

Fait à Bruay-la-Buissière, le 09 Novembre 2021
 Pour extrait conforme,
 Le Président du Conseil d'Administration

Frédéric CUVELIER

Ministère de l'éducation Nationale

Académie
de
Lille

Lycée Carnot
51 rue Sadi Carnot – BP 50

Département
du
Pas de Calais

62701 BRUAY-LA-BUISSIÈRE Cedex

☎ : 03.21.64.65.00 - 7 : 03.21.64.65.03

N° Ets : 0620056 Z

Acte du Conseil d'Administration n° 2122-31

Sortie ou voyage collectif d'élèves

Présentation du budget prévisionnel

Le Conseil d'administration, s'est réuni le **Mardi 09 Novembre 2021** sous la présidence de **Monsieur Frédéric CUVELIER**, à la suite de la convocation qui lui a été adressée 10 jours avant conformément aux dispositions du Décret n° 85-824 du 30 août 1985.

22 membres étant présents sur les 30 composant le conseil, le quorum est atteint.

Intitulé projet sortie : **L'habitat minier, hier et aujourd'hui** N° 9

Professeur responsable : M ou Mme **ROUSSEL**

Destination : **BRUAY LA BUISSIÈRE** : Cité des électriciens

Date ou période : **Mars / Avril 2022**

Classes concernées : „**21SSN**

Nombre de participants : **11** Nombre d'élèves : **10** Nombre d'accompagnateurs : **1**

Budget			
Dépenses		Recettes	
Transport :	0	Financement des organismes publics et des Collectivités territoriales :	
		Financement Etat :	
		Collectivités : Conseil Régional Hauts de France	75
		PEPS billetterie :	
		PEPS Transport :	
Hébergement :	0	Financement des associations et Partenaires privés :	
		Association de parents d'élèves :	
		Autres :	
		Don :	0
Entrées :	75	Financement interne à l'établissement :	
		Prélèvement sur le fonds de roulement de l'EPLÉ ou	
		Dotation de fonctionnement	0
		Part établissement Dotation Globalisée	0
Frais divers :	0	Participation des familles :	
		10 Elèves x 0 euros =	0
Total dépenses	75€	Total recettes	75€
Coût par élève :	0		

Nombre de votants : **22**

Pour : **21**

Contre : /

Absents : **1**

Nuls : / Blancs : /

Cadre réservé aux autorités de contrôle

Fait à Bruay-la-Buissière, le 09 Novembre 2021

Pour extrait conforme,

Le Président du Conseil d'Administration

Frédéric CUVELIER

Ministère de l'éducation Nationale

Académie
de
Lille

Lycée Carnot
51 rue Sadi Carnot – BP 50

Département
du
Pas de Calais

62701 BRUAY-LA-BUISSIÈRE Cedex
✈ : 03.21.64.65.00 - 7 : 03.21.64.65.03

N° Ets : 0620056 Z

Acte du Conseil d'Administration n° 2122-32 Sortie ou voyage collectif d'élèves Présentation du budget prévisionnel

Le Conseil d'administration, s'est réuni le **Mardi 09 Novembre 2021** sous la présidence de **Monsieur Frédéric CUVELIER**, à la suite de la convocation qui lui a été adressée 10 jours avant conformément aux dispositions du Décret n° 85-824 du 30 août 1985.

22 membres étant présents sur les 30 composant le conseil, le quorum est atteint.

Intitulé projet sortie : **A la découverte de Jules VERNE N° 10**

Professeur responsable : M ou Mme **LEDUCQ**

Destination : **AMIENS : Maison de Jules VERNE**

Date ou période : **Avril 2022**

Classes concernées : **1STH1 1STH2**

Nombre de participants : **46** Nombre d'élèves : **43** Nombre d'accompagnateurs : **3**

Budget			
Dépenses		Recettes	
Transport :	500	Financement des organismes publics et des Collectivités territoriales :	
		Financement Etat :	
		Collectivités : Conseil Régional Hauts de France	85
		PEPS billetterie :	
		PEPS Transport :	
Hébergement :	0	Financement des associations et Partenaires privés :	
		Association de parents d'élèves :	
		Autres :	
		Don :	0
Entrées :	170	Financement interne à l'établissement :	
		Prélèvement sur le fonds de roulement de l'EPL ou	
		Dotation de fonctionnement	0
		Part établissement Dotation Globalisée	0
Frais divers :	0	Participation des familles :	
		43 Elèves x 15 euros =	645
Total dépenses	730€	Total recettes	730€
Coût par élève :	15		

Nombre de votants : **22**

Pour : **21**

Contre : /

Absentions : 1

Nuls : /

Blancs : /

Cadre réservé aux autorités de contrôle

Fait à Bruay-la-Buissière, le 09 Novembre 2021

Pour extrait conforme,

Le Président du Conseil d'Administration

Frédéric CUVELIER

Ministère de l'éducation Nationale

Académie
de
Lille

Lycée Carnot
51 rue Sadi Carnot – BP 50

Département
du
Pas de Calais

62701 BRUAY-LA-BUISSIÈRE Cedex

☎ : 03.21.64.65.00 - 7 : 03.21.64.65.03

N° Ets : 0620056 Z

Acte du Conseil d'Administration n°2122-33 Sortie ou voyage collectif d'élèves Présentation du budget prévisionnel

Le Conseil d'administration, s'est réuni le **Mardi 09 Novembre 2021** sous la présidence de **Monsieur Frédéric CUVELIER**, à la suite de la convocation qui lui a été adressée 10 jours avant conformément aux dispositions du Décret n° 85-824 du 30 août 1985.

22 membres étant présents sur les 30 composant le conseil, le quorum est atteint.

Intitulé projet sortie : **Intégration secondes BAC-PRO sortie de fin d'année N° 11**

Professeur responsable : M ou Mme **VERWAERDE**

Destination : **OHLAIN** : Base départementale

Date ou période : **Mar 2022**

Classes concernées : „**2MRCU1-2MRCU2-2MRCU3-2AGORA**

Nombre de participants : **107** Nombre d'élèves : **102** Nombre d'accompagnateurs : **5**

Budget			
Dépenses		Recettes	
Transport :	238	Financement des organismes publics et des Collectivités territoriales :	
		Financement Etat :	
		Collectivités : Conseil Régional Hauts de France	0
		PEPS billetterie :	
		PEPS Transport :	
Hébergement :	0	Financement des associations et Partenaires privés :	
		Association de parents d'élèves :	
		Autres :	
		Don :	0
Entrées :	0	Financement interne à l'établissement :	
		Prélèvement sur le fonds de roulement de l'EPLÉ ou	
		Dotation de fonctionnement	238
		Part établissement Dotation Globalisée	0
Frais divers :	0	Participation des familles :	
		102 Elèves x 0 euros =	0
Total dépenses	238€	Total recettes	238€
Coût par élève :	0		

Nombre de votants : **22**

Pour : **21**

Contre : /

Absentions : 1

Nuls : /

Blancs : /

Cadre réservé aux autorités de contrôle

Fait à Bruay-la-Buissière, le **09 Novembre 2021**

Pour extrait conforme,

Le Président du Conseil d'Administration

Frédéric CUVELIER

Ministère de l'éducation Nationale

Académie
de
Lille

Lycée Carnot
51 rue Sadi Carnot – BP 50

Département
du
Pas de Calais

62701 BRUAY-LA-BUISSIÈRE Cedex
☎ : 03.21.64.65.00 - 7 : 03.21.64.65.03

N° Ets : 0620056 Z

Acte du Conseil d'Administration n° 2122-34 Sortie ou voyage collectif d'élèves Présentation du budget prévisionnel

Le Conseil d'administration, s'est réuni le **Mardi 09 Novembre 2021** sous la présidence de **Monsieur Frédéric CUVELIER**, à la suite de la convocation qui lui a été adressée 10 jours avant conformément aux dispositions du Décret n° 85-824 du 30 août 1985.

22 membres étant présents sur les 30 composant le conseil, le quorum est atteint.

Intitulé projet sortie : **Marcher pour sa santé, développer son imagination** N° 12

Professeur responsable : M ou Mme **LIGNIER SUCHECKI**

Destination : **SOUCHEZ** :

Date ou période : **Février 2022**

Classes concernées : **2MRCU3 - 2GATE**

Nombre de participants : 37 Nombre d'élèves : 34 Nombre d'accompagnateurs : 3

Budget			
Dépenses		Recettes	
Transport :	180	Financement des organismes publics et des Collectivités territoriales :	
		Financement Etat :	
		Collectivités : Conseil Régional Hauts de France	180
		PEPS billetterie :	
		PEPS Transport :	
Hébergement :	0	Financement des associations et Partenaires privés :	
		Association de parents d'élèves :	
		Autres :	
		Don :	0
Entrées :	0	Financement interne à l'établissement :	
		Prélèvement sur le fonds de roulement de l'EPL ou	
		Dotations de fonctionnement	0
		Part établissement Dotation Globalisée	0
Frais divers :	0	Participation des familles :	
		34 Elèves x 0 euros =	0
Total dépenses	180€	Total recettes	180€
Coût par élève :	0		

Nombre de votants : 22

Pour : 21

Contre : /

Absentions : 1

Nuls : /

Blancs : /

Cadre réservé aux autorités de contrôle

Fait à Bruay-la-Buissière, le 09 Novembre 2021

Pour extrait conforme,

Le Président du Conseil d'Administration

Frédéric CUVELIER

Ministère de l'éducation Nationale

Académie
de
Lille

Lycée Carnot
51 rue Sadi Carnot – BP 50

Département
du
Pas de Calais

62701 BRUAY-LA-BUISSIÈRE Cedex

✈ : 03.21.64.65.00 - 7 : 03.21.64.65.03

N° Ets : 0620056 Z

Acte du Conseil d'Administration n° 2122-35

Sortie ou voyage collectif d'élèves

Présentation du budget prévisionnel

Le Conseil d'administration, s'est réuni le **Mardi 09 Novembre 2021** sous la présidence de **Monsieur Frédéric CUVELIER**, à la suite de la convocation qui lui a été adressée 10 jours avant conformément aux dispositions du Décret n° 85-824 du 30 août 1985.

22 membres étant présents sur les 30 composant le conseil, le quorum est atteint.

Intitulé projet sortie : **Marcher pour sa santé, développer son imagination** N° 13

Professeur responsable : M ou Mme **LIGNIER-SUCHECKI**

Destination : **ESCALLES : Cap Blanc nez – Cap Gris nez**

Date ou période : **Mai 2022**

Classes concernées : **2MRCU3, 2GATE**

Nombre de participants : **57** Nombre d'élèves : **34** Nombre d'accompagnateurs : **3**

Budget			
Dépenses		Recettes	
Transport :	590	Financement des organismes publics et des Collectivités territoriales :	
		Financement Etat :	
		Collectivités : Conseil Régional Hauts de France	0
		PEPS billetterie :	
		PEPS Transport :	
Hébergement :	0	Financement des associations et Partenaires privés :	
		Association de parents d'élèves :	
		Autres :	
		Don :	0
Entrées :	0	Financement interne à l'établissement :	
		Prélèvement sur le fonds de roulement de l'EPLÉ ou	
		Dotation de fonctionnement	420
		Part établissement Dotation Globalisée	0
Frais divers :	0	Participation des familles :	
		34 Elèves x 5 euros =	170
Total dépenses	590€	Total recettes	590€
Coût par élève :	5		

Nombre de votants : **22**

Pour : **21**

Contre : /

Absents : **1**

Nuls : /

Blancs : /

Cadre réservé aux autorités de contrôle

Fait à Bruay-la-Buissière, le 09 Novembre 2021

Pour extrait conforme,

Le Président du Conseil d'Administration

Frédéric CUVELIER

Ministère de l'éducation Nationale

Académie
de
Lille

Lycée Carnot
51 rue Sadi Carnot – BP 50

Département
du
Pas de Calais

62701 BRUAY-LA-BUISSIÈRE Cedex
✈ : 03.21.64.65.00 - 7 : 03.21.64.65.03

N° Ets : 0620056 Z

Acte du Conseil d'Administration n° 2122-36

Sortie ou voyage collectif d'élèves

Présentation du budget prévisionnel

Le Conseil d'administration, s'est réuni le **Mardi 09 Novembre 2021** sous la présidence de **Monsieur Frédéric CUVELIER**, à la suite de la convocation qui lui a été adressée 10 jours avant conformément aux dispositions du Décret n° 85-824 du 30 août 1985.

22 membres étant présents sur les 30 composant le conseil, le quorum est atteint.

Intitulé projet sortie : **Découvrir le théâtre contemporain** N° 14

Professeur responsable : M ou Mme **ROUSSET**

Destination : **BETHUNE** : Comédie de Bethune

Date ou période : **entre janvier et mai 2022**

Classes concernées : **élèves du club de théâtre**,

Nombre de participants : **18** Nombre d'élèves : **15** Nombre d'accompagnateurs : **3**

Budget			
Dépenses		Recettes	
Transport :	25	Financement des organismes publics et des Collectivités territoriales :	
		Financement Etat :	
		Collectivités : Conseil Régional Hauts de France	160
		PEPS billetterie :	
		PEPS Transport :	
Hébergement :	0	Financement des associations et Partenaires privés :	
		Association de parents d'élèves :	
		Autres :	
		Don :	0
Entrées :	225	Financement interne à l'établissement :	
		Prélèvement sur le fonds de roulement de l'EPL ou	
		Dotations de fonctionnement	0
		Part établissement Dotation Globalisée	0
Frais divers :	0	Participation des familles :	
		15 Elèves x 2 euros =	90
Total dépenses	250€	Total recettes	250€
Coût par élève :	2		

Nombre de votants : 22

Pour : 21

Contre : /

Absentions : 1

Nuls : /

Blancs : /

Cadre réservé aux autorités de contrôle

Fait à Bruay-la-Buissière, le 09 Novembre 2021

Pour extrait conforme,

Le Président du Conseil d'Administration

Frédéric CUVELIER

Ministère de l'éducation Nationale

Académie
de
Lille

Lycée Carnot
51 rue Sadi Carnot – BP 50
62701 BRUAY-LA-BUISSIÈRE Cedex
✈ : 03.21.64.65.00 - 7 : 03.21.64.65.03
N° Ets : 0620056 Z

Département
du
Pas de Calais

Acte du Conseil d'Administration n° 2122-37 Sortie ou voyage collectif d'élèves Présentation du budget prévisionnel

Le Conseil d'administration, s'est réuni le **Mardi 09 Novembre 2021** sous la présidence de **Monsieur Frédéric CUVELIER**, à la suite de la convocation qui lui a été adressée 10 jours avant conformément aux dispositions du Décret n° 85-824 du 30 août 1985.

22 membres étant présents sur les 30 composant le conseil, le quorum est atteint.

Intitulé projet sortie : **Cinéma "La fille de Brest"** N° 15
 Professeur responsable : M ou Mme **GUYOI**
 Destination : **BRUAY LA BUISSIÈRE** : Cinéma Les étoiles
 Date ou période : **1ère semaine de janvier 2022**
 Classes concernées : **1S12S1 - 1S12S2 - 1S12S1 - 1S12S2**
 Nombre de participants : **11** Nombre d'élèves : **11** Nombre d'accompagnateurs : **4**

Budget			
Dépenses		Recettes	
Transport :	0	Financement des organismes publics et des Collectivités territoriales : Financement Etat : Collectivités : Conseil Régional Hauts de France	166,5
Hébergement :	0	Financement des associations et Partenaires privés : Association de parents d'élèves : Autres : Don :	0
Entrées :	388,5	Financement interne à l'établissement : Prélèvement sur le fonds de roulement de l'EPLÉ ou Dotation de fonctionnement Part établissement Dotation Globalisée	0 0
Frais divers :	0	Participation des familles : 11 Elèves x 2 euros =	22
Total dépenses	388,5€	Total recettes	388,5€
Coût par élève :	2		

Nombre de votants : 22 Pour : 21 Contre : /
 Absentions : 1 Nuls : / Blancs : /

Cadre réservé aux autorités de contrôle

Fait à Bruay-la-Buissière, le 09 Novembre 2021
 Pour extrait conforme,
 Le Président du Conseil d'Administration

Frédéric CUVELIER

Ministère de l'éducation Nationale

Académie
de
Lille

Lycée Carnot
51 rue Sadi Carnot – BP 50

Département
du
Pas de Calais

62701 BRUAY-LA-BUISSIÈRE Cedex
 ✈ : 03.21.64.65.00 - 7 : 03.21.64.65.03
 N° Ets : 0620056 Z

Acte du Conseil d'Administration n° 2122-38 Sortie ou voyage collectif d'élèves Présentation du budget prévisionnel

Le Conseil d'administration, s'est réuni le **Mardi 09 Novembre 2021** sous la présidence de **Monsieur Frédéric CUVELIER**, à la suite de la convocation qui lui a été adressée 10 jours avant conformément aux dispositions du Décret n° 85-824 du 30 août 1985.

22 membres étant présents sur les 30 composant le conseil, le quorum est atteint.

Intitulé projet sortie : **Cinema "Hors Normes"** N° 16
 Professeur responsable : M ou Mme **GUYOT**
 Destination : **BRUAY LA BUISSIÈRE** : Cinema Les étoiles
 Date ou période : **2ème semaine de mars 2022**
 Classes concernées : **1ST2S1 1ST2S2 TST2S1 TST2S2**
 Nombre de participants : **115** Nombre d'élèves : **111** Nombre d'accompagnateurs : **4**

Budget			
Dépenses		Recettes	
Transport :	0	Financement des organismes publics et des Collectivités territoriales :	
		Financement Etat :	
		Collectivités : Conseil Régional Hauts de France	166,5
		PEPS billetterie :	
		PEPS Transport :	
Hébergement :	0	Financement des associations et Partenaires privés :	
		Association de parents d'élèves :	
		Autres :	
		Don :	0
Entrées :	388,5	Financement interne à l'établissement :	
		Prélèvement sur le fonds de roulement de l'EPLÉ ou	
		Dotations de fonctionnement	0
		Part établissement Dotation Globalisée	0
Frais divers :	0	Participation des familles :	
		111 Elèves x 2 euros =	222
Total dépenses	388,5€	Total recettes	388,5€
Coût par élève :	2		

Nombre de votants : **22** Pour : **21** Contre : /
 Absentions : 1 Nuls : / Blancs : /

Cadre réservé aux autorités de contrôle

Fait à Bruay-la-Buissière, le 09 Novembre 2021
 Pour extrait conforme,
 Le Président du Conseil d'Administration

Frédéric CUVELIER

Ministère de l'éducation Nationale

Académie
de
Lille

Lycée Carnot
51 rue Sadi Carnot – BP 50

Département
du
Pas de Calais

62701 BRUAY-LA-BUISSIÈRE Cedex
☎ : 03.21.64.65.00 - 7 : 03.21.64.65.03
N° Ets : 0620056 Z

Acte du Conseil d'Administration n° 2122-39 Sortie ou voyage collectif d'élèves Présentation du budget prévisionnel

Le Conseil d'administration, s'est réuni le **Mardi 09 Novembre 2021** sous la présidence de **Monsieur Frédéric CUVELIER**, à la suite de la convocation qui lui a été adressée 10 jours avant conformément aux dispositions du Décret n° 85-824 du 30 août 1985.

22 membres étant présents sur les 30 composant le conseil, le quorum est atteint.

Intitulé projet sortie : **Cinéma "EUGENIE GRANDET"** N° 17
 Professeur responsable : M ou Mme **MIKOLAJCZAK**
 Destination : **BRUAY LA BUISSIÈRE** : **Cinéma Les étoiles**
 Date ou période : **Janvier 2022**
 Classes concernées : **2NDE3 - 2NDE5 JERE1**,
 Nombre de participants : **103** Nombre d'élèves : **101** Nombre d'accompagnateurs : **2**

Budget			
Dépenses		Recettes	
Transport :	0	Financement des organismes publics et des Collectivités territoriales :	
		Financement Etat :	
		Collectivités : Conseil Régional Hauts de France	151,5
		PEPS billetterie :	
		PEPS Transport :	
Hébergement :	0	Financement des associations et Partenaires privés :	
		Association de parents d'élèves :	
		Autres :	
		Don :	0
Entrées :	353,5	Financement interne à l'établissement :	
		Prélèvement sur le fonds de roulement de l'EPLÉ ou	
		Dotation de fonctionnement	0
		Part établissement Dotation Globalisée	0
Frais divers :	0	Participation des familles :	
		101 Elèves x 2 euros =	202
Total dépenses	353,5€	Total recettes	353,5€
Coût par élève :	2		

Nombre de votants : **22**

Pour : **21**

Contre : /

Absentions : **1**

Nuls : /

Blancs : /

Cadre réservé aux autorités de contrôle

Fait à Bruay-la-Buissière, le **09 Novembre 2021**

Pour extrait conforme,

Le Président du Conseil d'Administration

Frédéric CUVELIER

Ministère de l'éducation Nationale

Académie
de
Lille

Lycée Carnot
51 rue Sadi Carnot – BP 50

Département
du
Pas de Calais

62701 BRUAY-LA-BUISSIÈRE Cedex
✈ : 03.21.64.65.00 - 7 : 03.21.64.65.03

N° Ets : 0620056 Z

Acte du Conseil d'Administration n° 2122-40 Sortie ou voyage collectif d'élèves Présentation du budget prévisionnel

Le Conseil d'administration, s'est réuni le **Mardi 09 Novembre 2021** sous la présidence de **Monsieur Frédéric CUVELIER**, à la suite de la convocation qui lui a été adressée 10 jours avant conformément aux dispositions du Décret n° 85-824 du 30 août 1985.

22 membres étant présents sur les 30 composant le conseil, le quorum est atteint.

Intitulé projet sortie : **Loures Lens Autour de Picasso** N° 18

Professeur responsable : M ou Mme **MIKOLAJCZAK**

Destination : **LENS ; LOUVRE LENS**

Date ou période : **17/01/2022**

Classes concernées : **1ERE1 4SE2S1**

Nombre de participants : **61** Nombre d'élèves : **59** Nombre d'accompagnateurs : **2**

Budget			
Dépenses		Recettes	
Transport :	285	Financement des organismes publics et des Collectivités territoriales :	
		Financement Etat :	
		Collectivités : Conseil Régional Hauts de France	170
		PEPS billetterie :	
		PEPS Transport :	
Hébergement :	0	Financement des associations et Partenaires privés :	
		Association de parents d'élèves :	
		Autres :	
		Don :	0
Entrées :	180	Financement interne à l'établissement :	
		Prélèvement sur le fonds de roulement de l'EPL ou	
		Dotations de fonctionnement	0
		Part établissement Dotation Globalisée	0
Frais divers :	0	Participation des familles :	
		59 Elèves x 5 euros =	295
Total dépenses	465€	Total recettes	465€
Coût par élève :	5		

Nombre de votants : **22**

Pour : **21**

Contre : /

Absentions : **1**

Nuls : /

Blancs : /

Cadre réservé aux autorités de contrôle

Fait à Bruay-la-Buissière, le 09 Novembre 2021

Pour extrait conforme,

Le Président du Conseil d'Administration

Frédéric CUVELIER

Ministère de l'éducation Nationale

Académie
de
Lille

Lycée Carnot
51 rue Sadi Carnot – BP 50

Département
du
Pas de Calais

62701 BRUAY-LA-BUISSIÈRE Cedex

☎ : 03.21.64.65.00 - 7 : 03.21.64.65.03

N° Ets : 0620056 Z

Acte du Conseil d'Administration n°2122-41

Sortie ou voyage collectif d'élèves

Présentation du budget prévisionnel

Le Conseil d'administration, s'est réuni le **Mardi 09 Novembre 2021** sous la présidence de **Monsieur Frédéric CUVELIER**, à la suite de la convocation qui lui a été adressée 10 jours avant conformément aux dispositions du Décret n° 85-824 du 30 août 1985.

22 membres étant présents sur les 30 composant le conseil, le quorum est atteint.

Intitulé projet sortie : **Sortie cinéma BTS N° 19**

Professeur responsable : M ou Mme **ROUSSEL**

Destination : **BRUAY LA BUISSIÈRE** : Les étoiles

Date ou période : **entre janvier et mai 2022**

Classes concernées : „„**21SSN - 21SCG - 21SAI - 21SCR - 21SIC - 11SSN - 11SAI**

Nombre de participants : **113** Nombre d'élèves : **112** Nombre d'accompagnateurs : **0**

Budget			
Dépenses		Recettes	
Transport :	0	Financement des organismes publics et des Collectivités territoriales : Financement Etat : Collectivités : Conseil Régional Hauts de France	168
		PEPS billetterie : PEPS Transport :	
Hébergement :	0	Financement des associations et Partenaires privés : Association de parents d'élèves : Autres : Don :	0
Entrées :	392	Financement interne à l'établissement : Prélèvement sur le fonds de roulement de l'EPLÉ ou Dotation de fonctionnement Part établissement Dotation Globalisée	0 0
Frais divers :	0	Participation des familles : 112 Elèves x 2 euros =	224
Total dépenses	392€	Total recettes	392€
Coût par élève :	2		

Nombre de votants : **22**

Pour : **21**

Contre : /

Absentions : **1**

Nuls : /

Blancs : /

Cadre réservé aux autorités de contrôle

Fait à Bruay-la-Buissière, le 09 Novembre 2021

Pour extrait conforme,

Le Président du Conseil d'Administration

Frédéric CUVELIER

Ministère de l'éducation Nationale

Académie
de
Lille

Lycée Carnot
51 rue Sadi Carnot – BP 50

Département
du
Pas de Calais

62701 BRUAY-LA-BUISSIÈRE Cedex
✈ : 03.21.64.65.00 - 7 : 03.21.64.65.03
N° Ets : 0620056 Z

Acte du Conseil d'Administration n° **2122-42** Sortie ou voyage collectif d'élèves Présentation du budget prévisionnel

Le Conseil d'administration, s'est réuni le **Mardi 09 Novembre 2021** sous la présidence de **Monsieur Frédéric CUVELIER**, à la suite de la convocation qui lui a été adressée 10 jours avant conformément aux dispositions du Décret n° 85-824 du 30 août 1985.

22 membres étant présents sur les 30 composant le conseil, le quorum est atteint.

Intitulé projet sortie : **Pollution, biodiversité et santé** N° 20

Professeur responsable : M ou Mme **LISEWSKI - GUYOT**

Destination : **Dechetterie de Ruitz** :

Date ou période : **Février 2022**

Classes concernées : **2NDE4 - 2ST2S**...

Nombre de participants : **64** Nombre d'élèves : **59** Nombre d'accompagnateurs : **5**

Budget			
Dépenses		Recettes	
Transport :	75	Financement des organismes publics et des Collectivités territoriales :	
		Financement Etat :	
		Collectivités : Conseil Régional Hauts de France	75
		PEPS billetterie :	
		PEPS Transport :	
Hébergement :	0	Financement des associations et Partenaires privés :	
		Association de parents d'élèves :	
		Autres :	
		Don :	0
Entrées :	0	Financement interne à l'établissement :	
		Prélèvement sur le fonds de roulement de l'EPLÉ ou	
		Dotation de fonctionnement	0
		Part établissement Dotation Globalisée	0
Frais divers :	0	Participation des familles :	
		59 Elèves x 0 euros =	0
Total dépenses	75€	Total recettes	75€
Coût par élève :	0		

Nombre de votants : **22**

Pour : **21**

Contre : /

Absentions : **1**

Nuls : /

Blancs : /

Cadre réservé aux autorités de contrôle

Fait à Bruay-la-Buissière, le **09 Novembre 2021**

Pour extrait conforme,

Le Président du Conseil d'Administration

Frédéric CUVELIER

Ministère de l'éducation Nationale

Académie
de
Lille

Lycée Carnot
51 rue Sadi Carnot – BP 50

Département
du
Pas de Calais

62701 BRUAY-LA-BUISSIÈRE Cedex
→ : 03.21.64.65.00 - 7 : 03.21.64.65.03
N° Ets : 0620056 Z

Acte du Conseil d'Administration n° 2122-43 Sortie ou voyage collectif d'élèves Présentation du budget prévisionnel

Le Conseil d'administration, s'est réuni le **Mardi 09 Novembre 2021** sous la présidence de **Monsieur Frédéric CUVELIER**, à la suite de la convocation qui lui a été adressée 10 jours avant conformément aux dispositions du Décret n° 85-824 du 30 août 1985.

22 membres étant présents sur les 30 composant le conseil, le quorum est atteint.

Intitulé projet sortie : **Parcours Renaissance - sur les traces de Léonard De Vinci** N° 21
 Professeur responsable : M ou Mme **WINISDORFFER - RIVART**
 Destination : **AMBOISE CHAMBORD TOURS** ;
 Date ou période : **DU 26/04/2022 AU 28/04/2022**
 Classes concernées : **2NDE6** ;
 Nombre de participants : **37** Nombre d'élèves : **34** Nombre d'accompagnateurs : **3**

Budget			
Dépenses		Recettes	
Transport :	0	Financement des organismes publics et des Collectivités territoriales :	
		Financement Etat :	
		Collectivités : Conseil Régional Hauts de France	1066,46
		PEPS billetterie :	
		PEPS Transport :	
Hébergement :	0	Financement des associations et Partenaires privés :	
		Association de parents d'élèves :	
		Autres :	
		Don :	0
Entrées :	0	Financement interne à l'établissement :	
		Prélèvement sur le fonds de roulement de l'EPLÉ ou	
		Dotation de fonctionnement	0
		Part établissement Dotation Globalisée	0
Frais divers :	8886,46	Participation des familles :	
		34 Elèves x 230 euros =	7820
Total dépenses	8886,46€	Total recettes	8886,46€
Coût par élève :	230		

Nombre de votants : **22** Pour : **21** Contre : /
 Absentions : **1** Nuls : / Blancs : /

Fait à Bruay-la-Buissière, le 09 Novembre 2021
 Pour extrait conforme,
 Le Président du Conseil d'Administration

Frédéric CUVELIER

Cadre réservé aux autorités de contrôle

Ministère de l'éducation Nationale

Académie
de
Lille

Lycée Carnot
51 rue Sadi Carnot – BP 50

Département
du
Pas de Calais

62701 BRUAY-LA-BUISSIÈRE Cedex
✈ : 03.21.64.65.00 - 7 : 03.21.64.65.03

N° Ets : 0620056 Z

Acte du Conseil d'Administration n° **2122-44** Sortie ou voyage collectif d'élèves Présentation du budget prévisionnel

Le Conseil d'administration, s'est réuni le **Mardi 09 Novembre 2021** sous la présidence de **Monsieur Frédéric CUVELIER**, à la suite de la convocation qui lui a été adressée 10 jours avant conformément aux dispositions du Décret n° 85-824 du 30 août 1985.

22 membres étant présents sur les 30 composant le conseil, le quorum est atteint.

Intitulé projet sortie : **Paris ville changeante** N° **22**

Professeur responsable : M ou Mme **CURTH**

Destination : **PARIS : Musée du LOUVRE**

Date ou période : **Mai 2022**

Classes concernées : **2NDE4,,,**

Nombre de participants : **38** Nombre d'élèves : **35** Nombre d'accompagnateurs : **3**

Budget			
Dépenses		Recettes	
Transport :	1117,75	Financement des organismes publics et des Collectivités territoriales :	
		Financement Etat :	
		Collectivités : Conseil Régional Hauts de France	242,75
		PEPS billetterie :	
		PEPS Transport :	
Hébergement :	0	Financement des associations et Partenaires privés :	
		Association de parents d'élèves :	
		Autres :	
		Don :	0
Entrées :	0	Financement interne à l'établissement :	
		Prélèvement sur le fonds de roulement de l'EPLÉ ou	
		Dotations de fonctionnement	0
		Part établissement Dotation Globalisée	0
Frais divers :	0	Participation des familles :	
		35 Elèves x 25 euros =	875
Total dépenses	1117,75€	Total recettes	1117,75€
Coût par élève :	25		

Nombre de votants : **22**

Pour : **21**

Contre : /

Absentions : 1

Nuls : /

Blancs : /

Cadre réservé aux autorités de contrôle

Fait à Bruay-la-Buissière, le 09 Novembre 2021

Pour extrait conforme,

Le Président du Conseil d'Administration

Frédéric CUVELIER

Ministère de l'éducation Nationale

Académie
de
Lille

Lycée Carnot
51 rue Sadi Carnot – BP 50

Département
du
Pas de Calais

62701 BRUAY-LA-BUISSIÈRE Cedex

✈ : 03.21.64.65.00 - 7 : 03.21.64.65.03

N° Ets : 0620056 Z

Acte du Conseil d'Administration n°2122-45

Sortie ou voyage collectif d'élèves

Présentation du budget prévisionnel

Le Conseil d'administration, s'est réuni le **Mardi 09 Novembre 2021** sous la présidence de **Monsieur Frédéric CUVELIER**, à la suite de la convocation qui lui a été adressée 10 jours avant conformément aux dispositions du Décret n° 85-824 du 30 août 1985.

22 membres étant présents sur les 30 composant le conseil, le quorum est atteint.

Intitulé projet sortie : **Le Paris de la belle époque** N° 23

Professeur responsable : M ou Mme **DEFFAINE - CURTIE**

Destination : **PARIS : Musée de l'architecture**

Date ou période : **Mai 2022**

Classes concernées : **1ST11, 1ST12,**

Nombre de participants : **47** / Nombre d'élèves : **44** / Nombre d'accompagnateurs : **3**

Budget			
Dépenses		Recettes	
Transport :	1117,75	Financement des organismes publics et des Collectivités territoriales :	
		Financement Etat :	
		Collectivités : Conseil Régional Hauts de France	117,75
		PEPS billetterie :	
		PEPS Transport :	
Hébergement :	0	Financement des associations et Partenaires privés :	
		Association de parents d'élèves :	
		Autres :	
		Don :	0
Entrées :	0	Financement interne à l'établissement :	
		Prélèvement sur le fonds de roulement de l'EPLÉ ou	
		Dotation de fonctionnement	0
		Part établissement Dotation Globalisée	0
Frais divers :	0	Participation des familles :	
		44 Elèves x 25 euros =	1100
Total dépenses	1117,75€	Total recettes	1117,75€
Coût par élève :	25		

Nombre de votants : **22**

Pour : **21**

Contre : /

Absences : **1**

Nuls : /

Blancs : /

Cadre réservé aux autorités de contrôle

Fait à Bruay-la-Buissière, le 09 Novembre 2021

Pour extrait conforme,

Le Président du Conseil d'Administration

Frédéric CUVELIER

Ministère de l'éducation Nationale

Académie
de
Lille

Lycée Carnot
51 rue Sadi Carnot – BP 50

Département
du
Pas de Calais

62701 BRUAY-LA-BUISSIÈRE Cedex
 ✈ : 03.21.64.65.00 - 7 : 03.21.64.65.03
 N° Ets : 0620056 Z

Acte du Conseil d'Administration n° **2122-46** **Sortie ou voyage collectif d'élèves** Présentation du budget prévisionnel

Le Conseil d'administration, s'est réuni le **Mardi 09 Novembre 2021** sous la présidence de **Monsieur Frédéric CUVELIER**, à la suite de la convocation qui lui a été adressée 10 jours avant conformément aux dispositions du Décret n° 85-824 du 30 août 1985.

22 membres étant présents sur les 30 composant le conseil, le quorum est atteint.

Intitulé projet sortie : **Louvre Lens La Beauté en question** N° **24**
 Professeur responsable : M ou Mme **ROUSSEL**
 Destination : **LOUVRE LENS** ;
 Date ou période : **entre février et avril 2022**
 Classes concernées : **2NDE5-9** ;
 Nombre de participants : **76** Nombre d'élèves : **71** Nombre d'accompagnateurs : **5**

Budget			
Dépenses		Recettes	
Transport :	570	Financement des organismes publics et des Collectivités territoriales :	
		Financement Etat :	
		Collectivités : Conseil Régional Hauts de France	395
		PEPS billetterie :	
		PEPS Transport :	
Hébergement :	0	Financement des associations et Partenaires privés :	
		Association de parents d'élèves :	
		Autres :	
		Don :	0
Entrées :	180	Financement interne à l'établissement :	
		Prélèvement sur le fonds de roulement de l'EPLÉ ou	
		Dotations de fonctionnement	0
		Part établissement Dotation Globalisée	0
Frais divers :	0	Participation des familles :	
		71 Elèves x 5 euros =	355
Total dépenses	750€	Total recettes	750€
Coût par élève :	5		

Nombre de votants : **22** Pour : **21** Contre : /
 Absentes : **1** Nuls : / Blancs : /

Fait à Bruay-la-Buissière, le **09 Novembre 2021**
 Pour extrait conforme,
 Le Président du Conseil d'Administration

Frédéric CUVELIER

Cadre réservé aux autorités de contrôle

Ministère de l'éducation Nationale

Académie
de
Lille

Lycée Carnot
51 rue Sadi Carnot – BP 50

Département
du
Pas de Calais

62701 BRUAY-LA-BUISSIÈRE Cedex

☎ : 03.21.64.65.00 - 7 : 03.21.64.65.03

N° Ets : 0620056 Z

Acte du Conseil d'Administration n° 2122-47

Sortie ou voyage collectif d'élèves

Présentation du budget prévisionnel

Le Conseil d'administration, s'est réuni le **Mardi 09 Novembre 2021** sous la présidence de **Monsieur Frédéric CUVELIER**, à la suite de la convocation qui lui a été adressée 10 jours avant conformément aux dispositions du Décret n° 85-824 du 30 août 1985.

22 membres étant présents sur les 30 composant le conseil, le quorum est atteint.

Intitulé projet sortie : **GLOBAL INDUSTRY 2022** N° 25

Professeur responsable : M ou Mme **GUILLEMANE**

Destination : **Villepinde** : Parc des expositons

Date ou période : **17/05/2022**

Classes concernées : „„**FISCR - ZISCR**

Nombre de participants : **49** Nombre d'élèves : **46** Nombre d'accompagnateurs : **3**

Budget			
Dépenses		Recettes	
Transport :	1020	Financement des organismes publics et des Collectivités territoriales :	
		Financement Etat :	
		Collectivités : Conseil Régional Hauts de France	530
		PEPS billetterie :	
		PEPS Transport :	
Hébergement :	0	Financement des associations et Partenaires privés :	
		Association de parents d'élèves :	
		Autres :	
		Don :	0
Entrées :	0	Financement interne à l'établissement :	
		Prélèvement sur le fonds de roulement de l'EPLÉ ou	
		Dotation de fonctionnement	0
		Part établissement Dotation Globalisée	0
Frais divers :	0	Participation des familles :	
		46 Elèves x 15 euros =	690
Total dépenses	1020€	Total recettes	1020€
Coût par élève :	15		

Nombre de votants : **22**

Pour : **21**

Contre : /

Absentions : **1**

Nuls : /

Blancs : /

Cadre réservé aux autorités de contrôle

Fait à Bruay-la-Buissière, le 09 Novembre 2021

Pour extrait conforme,

Le Président du Conseil d'Administration

Frédéric CUVELIER

Ministère de l'éducation Nationale

Académie
de
Lille

Lycée Carnot
51 rue Sadi Carnot – BP 50

Département
du
Pas de Calais

62701 BRUAY-LA-BUISSIÈRE Cedex
☎ : 03.21.64.65.00 - 7 : 03.21.64.65.03

N° Ets : 0620056 Z

Acte du Conseil d'Administration n° 2122-48 Sortie ou voyage collectif d'élèves Présentation du budget prévisionnel

Le Conseil d'administration, s'est réuni le **Mardi 09 Novembre 2021** sous la présidence de **Monsieur Frédéric CUVELIER**, à la suite de la convocation qui lui a été adressée 10 jours avant conformément aux dispositions du Décret n° 85-824 du 30 août 1985.

22 membres étant présents sur les 30 composant le conseil, le quorum est atteint.

Intitulé projet sortie : **Lycéens au cinéma N° 26**

Professeur responsable : M ou Mme **CURIEL**

Destination : **BRUAY LA BUISSIÈRE** : **Cinéma Les étoiles**

Date ou période : **Janvier - Juin 2022**

Classes concernées : **1ST2S1 - 1ERE4 - 1ERE5 - TAGORA - 1AC**

Nombre de participants : **93** Nombre d'élèves : **87** Nombre d'accompagnateurs : **6**

Budget			
Dépenses		Recettes	
Transport :	0	Financement des organismes publics et des Collectivités territoriales :	
		Financement Etat :	
		Collectivités : Conseil Régional Hauts de France	174
		PEPS billetterie :	
		PEPS Transport :	
Hébergement :	0	Financement des associations et Partenaires privés :	
		Association de parents d'élèves :	
		Autres :	
		Don :	0
Entrées :	435	Financement interne à l'établissement :	
		Prélèvement sur le fonds de roulement de l'EPL ou	
		Dotations de fonctionnement	0
		Part établissement Dotation Globalisée	0
Frais divers :	0	Participation des familles :	
		87 Elèves x 1,5 euros =	261
Total dépenses	435€	Total recettes	435€
Coût par élève :	1,5		

Nombre de votants : **22**

Pour : **21**

Contre : /

Absentions : **1**

Nuls : /

Blancs : /

Cadre réservé aux autorités de contrôle

Fait à Bruay-la-Buissière, le 09 Novembre 2021

Pour extrait conforme,

Le Président du Conseil d'Administration

Frédéric CUVELIER

Ministère de l'éducation Nationale

Académie
de
Lille

Lycée Carnot
51 rue Sadi Carnot – BP 50

Département
du
Pas de Calais

62701 BRUAY-LA-BUISSIÈRE Cedex
☎ : 03.21.64.65.00 - 7 : 03.21.64.65.03

N° Ets : 0620056 Z

Acte du Conseil d'Administration n°2122-49 Sortie ou voyage collectif d'élèves Présentation du budget prévisionnel

Le Conseil d'administration, s'est réuni le **Mardi 09 Novembre 2021** sous la présidence de **Monsieur Frédéric CUVELIER**, à la suite de la convocation qui lui a été adressée 10 jours avant conformément aux dispositions du Décret n° 85-824 du 30 août 1985.

22 membres étant présents sur les 30 composant le conseil, le quorum est atteint.

Intitulé projet sortie : **Option cinéma / Film** N° **27**

Professeur responsable : M ou Mme **CURIE**

Destination : **BRUAY-LA-BUISSIÈRE** : **Cinéma Les étoiles**

Date ou période : **Janvier-Juin**

Classes concernées : **Les élèves de 2nde 1ère et terminale ayant choisi l'option cinéma...**

Nombre de participants : **28** Nombre d'élèves : **25** Nombre d'accompagnateurs : **3**

Budget	
Dépenses	Recettes
Transport :	Financement des organismes publics et des Collectivités territoriales : Financement Etat : Collectivités : Conseil Régional Hauts de France 262,5 PEPS billetterie : PEPS Transport :
Hébergement :	Financement des associations et Partenaires privés : Association de parents d'élèves : Autres : Don : 0
Entrées : 262,5	Financement interne à l'établissement : Prélèvement sur le fonds de roulement de l'EPLÉ ou Dotation de fonctionnement 0 Part établissement Dotation Globalisée 0
Frais divers : 0	Participation des familles : 25 Elèves x 0 euros = 0
Total dépenses 262,5€	Total recettes 262,5€
Coût par élève : 0	

Nombre de votants : **22**

Pour : **21**

Contre : /

Absentions : **1**

Nuls : /

Blancs : /

Fait à Bruay-la-Buissière, le 09 Novembre 2021

Pour extrait conforme,

Le Président du Conseil d'Administration

Cadre réservé aux autorités de contrôle

Frédéric CUVELIER

Ministère de l'éducation Nationale

Académie
de
Lille

Lycée Carnot
51 rue Sadi Carnot – BP 50

Département
du
Pas de Calais

62701 BRUAY-LA-BUISSIÈRE Cedex
✈ : 03.21.64.65.00 - 7 : 03.21.64.65.03
N° Ets : 0620056 Z

Acte du Conseil d'Administration n° **2122-50** Sortie ou voyage collectif d'élèves Présentation du budget prévisionnel

Le Conseil d'administration, s'est réuni le **Mardi 09 Novembre 2021** sous la présidence de **Monsieur Frédéric CUVELIER**, à la suite de la convocation qui lui a été adressée 10 jours avant conformément aux dispositions du Décret n° 85-824 du 30 août 1985.

22 membres étant présents sur les 30 composant le conseil, le quorum est atteint.

Intitulé projet sortie : **Le Temple "La nuit des rois"** N° 28

Professeur responsable : M ou Mme **CURTIL**

Destination : **BRUAY-LA-BUISSIÈRE : Le Temple**

Date ou période : **jeudi 03/02/22 et vendredi 04/03/22**

Classes concernées : **6 classes soit 210 élèves sur 2 jours...**

Nombre de participants : **210** Nombre d'élèves : **210** Nombre d'accompagnateurs : **6**

Budget	
Dépenses	Recettes
Transport :	Financement des organismes publics et des Collectivités territoriales : Financement Etat : Collectivités : Conseil Régional Hauts de France 210 PEPS billetterie : PEPS Transport :
Hébergement :	Financement des associations et Partenaires privés : Association de parents d'élèves : Autres : Don : 0
Entrées :	Financement interne à l'établissement : Prélèvement sur le fonds de roulement de l'EPLÉ ou Dotation de fonctionnement 0 Part établissement Dotation Globalisée 0
Frais divers :	Participation des familles : 210 Elèves x 2 euros = 420
Total dépenses	Total recettes
630€	630€
Coût par élève :	
2	

Nombre de votants : **22**

Pour : **21**

Contre : /

Absentions : **1**

Nuls : /

Blancs : /

Cadre réservé aux autorités de contrôle

Fait à Bruay-la-Buissière, le 09 Novembre 2021

Pour extrait conforme,

Le Président du Conseil d'Administration

Frédéric CUVELIER

Ministère de l'éducation Nationale

Académie
de
Lille

Lycée Carnot
51 rue Sadi Carnot – BP 50

Département
du
Pas de Calais

62701 BRUAY-LA-BUISSIÈRE Cedex

→ : 03.21.64.65.00 - 7 : 03.21.64.65.03

N° Ets : 0620056 Z

Acte du Conseil d'Administration n°2122-51

Sortie ou voyage collectif d'élèves

Présentation du budget prévisionnel

Le Conseil d'administration, s'est réuni le **Mardi 09 Novembre 2021** sous la présidence de **Monsieur Frédéric CUVELIER**, à la suite de la convocation qui lui a été adressée 10 jours avant conformément aux dispositions du Décret n° 85-824 du 30 août 1985.

22 membres étant présents sur les 30 composant le conseil, le quorum est atteint.

Intitulé projet sortie : **Cinéma "Au nom de la liberté" N° 29**

Professeur responsable : M ou Mme **CURTIL DEHAINE**

Destination : **BRUAY LA BUISSIÈRE** : **Cinéma Les étoiles**

Date ou période : **entre janvier et mai 2022**

Classes concernées : **1ST2**

Nombre de participants : **18** Nombre d'élèves : **16** Nombre d'accompagnateurs : **2**

Budget			
Dépenses		Recettes	
Transport :	0	Financement des organismes publics et des Collectivités territoriales : Financement Etat : Collectivités : Conseil Régional Hauts de France	48
Hébergement :	0	Financement des associations et Partenaires privés : Association de parents d'élèves : Autres : Don :	0
Entrées :	112	Financement interne à l'établissement : Prélèvement sur le fonds de roulement de l'EPLÉ ou Dotation de fonctionnement Part établissement Dotation Globalisée	0 0
Frais divers :	0	Participation des familles : 16 Elèves x 2 euros =	64
Total dépenses	112€	Total recettes	112€
Coût par élève :	2		

Nombre de votants : **22**

Pour : **21**

Contre : /

Absentions : **1**

Nuls : /

Blancs : /

Cadre réservé aux autorités de contrôle

Fait à Bruay-la-Buissière, le **09 Novembre 2021**

Pour extrait conforme,

Le Président du Conseil d'Administration

Frédéric CUVELIER

Ministère de l'éducation Nationale

Académie
de
Lille

Lycée Carnot
51 rue Sadi Carnot – BP 50

Département
du
Pas de Calais

62701 BRUAY-LA-BUISSIÈRE Cedex
☎ : 03.21.64.65.00 - 7 : 03.21.64.65.03

N° Ets : 0620056 Z

Acte du Conseil d'Administration n° 2122-52 Sortie ou voyage collectif d'élèves Présentation du budget prévisionnel

Le Conseil d'administration, s'est réuni le **Mardi 09 Novembre 2021** sous la présidence de **Monsieur Frédéric CUVELIER**, à la suite de la convocation qui lui a été adressée 10 jours avant conformément aux dispositions du Décret n° 85-824 du 30 août 1985.

22 membres étant présents sur les 30 composant le conseil, le quorum est atteint.

Intitulé projet sortie : **Cinéma et littérature N° 30**
 Professeur responsable : M ou Mme **CURTIL**
 Destination : **BRUAY LA BUISSIÈRE** ; **Cinéma Les étoiles**
 Date ou période : **Janvier - Juin 2022**
 Classes concernées : **2NDE4**,
 Nombre de participants : **38** Nombre d'élèves : **35** Nombre d'accompagnateurs : **3**

Budget			
Dépenses		Recettes	
Transport :	0	Financement des organismes publics et des Collectivités territoriales :	
		Financement Etat :	
		Collectivités : Conseil Régional Hauts de France	105
		PEPS billetterie :	
		PEPS Transport :	
Hébergement :	0	Financement des associations et Partenaires privés :	
		Association de parents d'élèves :	
		Autres :	
		Don :	0
Entrées :	245	Financement interne à l'établissement :	
		Prélèvement sur le fonds de roulement de l'EPLÉ ou	
		Dotation de fonctionnement	0
		Part établissement Dotation Globalisée	0
Frais divers :	0	Participation des familles :	
		35 Elèves x 2 euros =	140
Total dépenses	245€	Total recettes	245€
Coût par élève :	2		

Nombre de votants : **22** Pour : **21** Contre : /
 Absentions : 1 Nuls : / Blancs : /

Cadre réservé aux autorités de contrôle

Fait à Bruay-la-Buissière, le 09 Novembre 2021
 Pour extrait conforme,
 Le Président du Conseil d'Administration

Frédéric CUVELIER

Ministère de l'éducation Nationale

Académie
de
Lille

Lycée Carnot
51 rue Sadi Carnot – BP 50

Département
du
Pas de Calais

62701 BRUAY-LA-BUISSIÈRE Cedex
→ : 03.21.64.65.00 - 7 : 03.21.64.65.03
N° Ets : 0620056 Z

Acte du Conseil d'Administration n°2122-53 Sortie ou voyage collectif d'élèves Présentation du budget prévisionnel

Le Conseil d'administration, s'est réuni le **Mardi 09 Novembre 2021** sous la présidence de **Monsieur Frédéric CUVELIER**, à la suite de la convocation qui lui a été adressée 10 jours avant conformément aux dispositions du Décret n° 85-824 du 30 août 1985.

22 membres étant présents sur les 30 composant le conseil, le quorum est atteint.

Intitulé projet sortie : **Cinéma "La comédie Française" N° 31**

Professeur responsable : M ou Mme **CURTH**

Destination : **BRUAY LA BUISSIÈRE** : **Cinéma Les étoiles**

Date ou période : **Janvier - Mai 2022**

Classes concernées : **6 classes soit 210 élèves,**

Nombre de participants : **214** Nombre d'élèves : **210** Nombre d'accompagnateurs : **4**

Budget			
Dépenses		Recettes	
Transport :	0	Financement des organismes publics et des Collectivités territoriales : Financement Etat : Collectivités : Conseil Régional Hauts de France	630
Hébergement :	0	Financement des associations et Partenaires privés : Association de parents d'élèves : Autres : Don :	0
Entrées :	1050	Financement interne à l'établissement : Prélèvement sur le fonds de roulement de l'EPLÉ ou Dotation de fonctionnement Part établissement Dotation Globalisée	0 0
Frais divers :	0	Participation des familles : 210 Elèves x 2 euros =	420
Total dépenses	1050€	Total recettes	1050€
Coût par élève :	2		

Nombre de votants : **22**

Pour : **21**

Contre : /

Absentions : **1**

Nuls : /

Blancs : /

Fait à Bruay-la-Buissière, le **09 Novembre 2021**

Pour extrait conforme,

Le Président du Conseil d'Administration

Cadre réservé aux autorités de contrôle

Frédéric CUVELIER

Ministère de l'éducation Nationale

Académie
de
Lille

Lycée Carnot
51 rue Sadi Carnot – BP 50

Département
du
Pas de Calais

62701 BRUAY-LA-BUISSIÈRE Cedex

✈ : 03.21.64.65.00 - 7 : 03.21.64.65.03

N° Ets : 0620056 Z

Acte du Conseil d'Administration n° 2122-54

Sortie ou voyage collectif d'élèves

Présentation du budget prévisionnel

Le Conseil d'administration, s'est réuni le **Mardi 09 Novembre 2021** sous la présidence de **Monsieur Frédéric CUVELIER**, à la suite de la convocation qui lui a été adressée 10 jours avant conformément aux dispositions du Décret n° 85-824 du 30 août 1985.

22 membres étant présents sur les 30 composant le conseil, le quorum est atteint.

Intitulé projet sortie : **L'utopie comique** N° 32

Professeur responsable : M ou Mme **CURTH**

Destination : **BRUAY LA BUISSIÈRE** : Espace **GROSSEMY**

Date ou période : **vendredi 11 mars 2022**

Classes concernées : **3 classes soit 105 élèves**,

Nombre de participants : **112** Nombre d'élèves : **105** Nombre d'accompagnateurs : **7**

Budget			
Dépenses		Recettes	
Transport :	0	Financement des organismes publics et des Collectivités territoriales : Financement Etat : Collectivités : Conseil Régional Hauts de France	105
Hébergement :	0	Financement des associations et Partenaires privés : Association de parents d'élèves : Autres : Don :	0
Entrées :	315	Financement interne à l'établissement : Prélèvement sur le fonds de roulement de l'EPLÉ ou Dotation de fonctionnement Part établissement Dotation Globalisée	0 0
Frais divers :	0	Participation des familles : 105 Elèves x 2 euros =	210
Total dépenses	315€	Total recettes	315€
Coût par élève :	2		

Nombre de votants : **22**

Pour : **21**

Contre : /

Absentions : 1

Nuls : / Blancs : /

Cadre réservé aux autorités de contrôle

Fait à Bruay-la-Buissière, le 09 Novembre 2021

Pour extrait conforme,

Le Président du Conseil d'Administration

Frédéric CUVELIER

Ministère de l'éducation Nationale

Académie
de
Lille

Lycée Carnot
51 rue Sadi Carnot – BP 50

Département
du
Pas de Calais

62701 BRUAY-LA-BUISSIÈRE Cedex
→ : 03.21.64.65.00 - 7 : 03.21.64.65.03
N° Ets : 0620056 Z

Acte du Conseil d'Administration n° 2122-55 Sortie ou voyage collectif d'élèves Présentation du budget prévisionnel

Le Conseil d'administration, s'est réuni le **Mardi 09 Novembre 2021** sous la présidence de **Monsieur Frédéric CUVELIER**, à la suite de la convocation qui lui a été adressée 10 jours avant conformément aux dispositions du Décret n° 85-824 du 30 août 1985.

22 membres étant présents sur les 30 composant le conseil, le quorum est atteint.

Intitulé projet sortie : **Aux racines des arts martiaux** N° **33**
 Professeur responsable : M ou Mme **PHILIPPS**
 Destination : **PARIS : Musée du Quai BRANLEY et visite de l'Institut National de JUDO**
 Date ou période : **11/01/2022**
 Classes concernées : **SECTION SPORTIVE**
 Nombre de participants : **40** Nombre d'élèves : **37** Nombre d'accompagnateurs : **3**

Budget			
Dépenses		Recettes	
Transport :	1002	Financement des organismes publics et des Collectivités territoriales : Financement Etat : Collectivités : Conseil Régional Hauts de France PEPS billetterie : PEPS Transport :	0
Hébergement :	0	Financement des associations et Partenaires privés : Association de parents d'élèves : Autres : Don :	0
Entrées :	140	Financement interne à l'établissement : Prélèvement sur le fonds de roulement de l'EPLÉ ou Dotation de fonctionnement Part établissement Dotation Globalisée	210 0
Frais divers :	0	Participation des familles : 37 Elèves x 20 euros =	740
Total dépenses	1142€	Total recettes	1142€
Coût par élève :	20		

Nombre de votants : **22** Pour : **21** Contre : /
 Absentions : **1** Nuls : / Blancs : /

Cadre réservé aux autorités de contrôle

Fait à Bruay-la-Buissière, le 09 Novembre 2021
 Pour extrait conforme,
 Le Président du Conseil d'Administration

Frédéric CUVELIER

Ministère de l'éducation Nationale

Académie
de
Lille

Lycée Carnot
51 rue Sadi Carnot – BP 50

Département
du
Pas de Calais

62701 BRUAY-LA-BUISSIÈRE Cedex
✈ : 03.21.64.65.00 - 7 : 03.21.64.65.03
N° Ets : 0620056 Z

Acte du Conseil d'Administration n° 2122-56 Sortie ou voyage collectif d'élèves Présentation du budget prévisionnel

Le Conseil d'administration, s'est réuni le **Mardi 09 Novembre 2021** sous la présidence de **Monsieur Frédéric CUVELIER**, à la suite de la convocation qui lui a été adressée 10 jours avant conformément aux dispositions du Décret n° 85-824 du 30 août 1985.

22 membres étant présents sur les 30 composant le conseil, le quorum est atteint.

Intitulé projet sortie : **Grand prix technique Intersection** N° 34
 Professeur responsable : M ou Mme **PHILIPPS**
 Destination : **CALAIS : DOJO PORTE ST PIERRE**
 Date ou période : **2ème quinzaine de mai 2022**
 Classes concernées : **SECTION SPORTIVE**,
 Nombre de participants : **38** Nombre d'élèves : **35** Nombre d'accompagnateurs : **3**

Budget			
Dépenses		Recettes	
Transport :	530	Financement des organismes publics et des Collectivités territoriales :	
		Financement Etat :	
		Collectivités : Conseil Régional Hauts de France	0
		PEPS billetterie :	
		PEPS Transport :	
Hébergement :	0	Financement des associations et Partenaires privés :	
		Association de parents d'élèves :	
		Autres :	
		Don :	0
Entrées :	0	Financement interne à l'établissement :	
		Prélèvement sur le fonds de roulement de l'EPLÉ ou	
		Dotation de fonctionnement	530
		Part établissement Dotation Globalisée	0
Frais divers :	0	Participation des familles :	
		35 Elèves x 0 euros =	0
Total dépenses	530€	Total recettes	530€
Coût par élève :	0		

Nombre de votants : 22 Pour : 21 Contre : /
Absences : 1 Nuls : / Blancs : /

Cadre réservé aux autorités de contrôle

Fait à Bruay-la-Buissière, le 09 Novembre 2021
Pour extrait conforme,
Le Président du Conseil d'Administration

Frédéric CUVELIER

Ministère de l'éducation Nationale

Académie
de
Lille

Lycée Carnot
51 rue Sadi Carnot – BP 50

Département
du
Pas de Calais

62701 BRUAY-LA-BUISSIÈRE Cedex

✈ : 03.21.64.65.00 - 7 : 03.21.64.65.03

N° Ets : 0620056 Z

Acte du Conseil d'Administration n°2122-57

Sortie ou voyage collectif d'élèves

Présentation du budget prévisionnel

Le Conseil d'administration, s'est réuni le **Mardi 09 Novembre 2021** sous la présidence de **Monsieur Frédéric CUVELIER**, à la suite de la convocation qui lui a été adressée 10 jours avant conformément aux dispositions du Décret n° 85-824 du 30 août 1985.

22 membres étant présents sur les 30 composant le conseil, le quorum est atteint.

Intitulé projet sortie : **Stège sportif de fin d'année** N° **35**

Professeur responsable : M. ou Mme **PHILIPPS**

Destination : **BERCK** :

Date ou période : **1ere semaine de juin 2022**

Classes concernées : **SECTION SPORTIVE** „

Nombre de participants : **37** Nombre d'élèves : **35** Nombre d'accompagnateurs : **2**

Budget			
Dépenses		Recettes	
Transport :	500	Financement des organismes publics et des Collectivités territoriales :	
		Financement Etat :	
		Collectivités : Conseil Régional Hauts de France	0
		PEPS billetterie :	
		PEPS Transport :	
Hébergement :	0	Financement des associations et Partenaires privés :	
		Association de parents d'élèves :	
		Autres :	
		Don :	0
Entrées :	1110	Financement interne à l'établissement :	
		Prélèvement sur le fonds de roulement de l'EPLÉ ou	
		Dotation de fonctionnement	910
		Part établissement Dotation Globalisée	0
Frais divers :	0	Participation des familles :	
		35 Elèves x 20 euros =	700
Total dépenses	1610€	Total recettes	1610€
Coût par élève :	20		

Nombre de votants : **22**

Pour : **21**

Contre : /

Absentions : **1**

Nuls : /

Blancs : /

Fait à Bruay-la-Buissière, le 09 Novembre 2021

Pour extrait conforme,

Le Président du Conseil d'Administration

Cadre réservé aux autorités de contrôle

Frédéric CUVELIER

Ministère de l'éducation Nationale

Académie
de
Lille

Lycée Carnot
51 rue Sadi Carnot – BP 50

Département
du
Pas de Calais

62701 BRUAY-LA-BUISSIÈRE Cedex
☎ : 03.21.64.65.00 - 7 : 03.21.64.65.03

N° Ets : 0620056 Z

Acte du Conseil d'Administration n° 2122-58 Sortie ou voyage collectif d'élèves Présentation du budget prévisionnel

Le Conseil d'administration, s'est réuni le **Mardi 09 Novembre 2021** sous la présidence de **Monsieur Frédéric CUVELIER**, à la suite de la convocation qui lui a été adressée 10 jours avant conformément aux dispositions du Décret n° 85-824 du 30 août 1985.

22 membres étant présents sur les 30 composant le conseil, le quorum est atteint.

Intitulé projet sortie : **Dick Laurent** N° **36**
 Professeur responsable : M ou Mme **CURTEL**
 Destination : **LYCEE CARNOT**
 Date ou période : **Janvier à juin 2022**
 Classes concernées : **2ndes à définir 1eres à définir 1Ies à définir**
 Nombre de participants : Nombre d'élèves : Nombre d'accompagnateurs :

Budget	
Dépenses	Recettes
Transport : <input type="checkbox"/>	Financement des organismes publics et des Collectivités territoriales : Financement Etat : Collectivités : Conseil Régional Hauts de France 1011 PEPS billetterie : PEPS Transport :
Hébergement : <input type="checkbox"/>	Financement des associations et Partenaires privés : Association de parents d'élèves : Autres : Don : 0
Entrées : <input type="checkbox"/>	Financement interne à l'établissement : Prélèvement sur le fonds de roulement de l'EPLÉ ou Dotation de fonctionnement 0 Part établissement Dotation Globalisée 0
Frais divers : 1011	Participation des familles : 0 Elèves x 0 euros = 0
Total dépenses 1011€	Total recettes 1011€
Coût par élève : 0	

Nombre de votants : **22** Pour : **21** Contre : /
 Absentions : **1** Nuls : / Blancs : /

Cadre réservé aux autorités de contrôle

Fait à Bruay-la-Buissière, le 09 Novembre 2021
 Pour extrait conforme,
 Le Président du Conseil d'Administration

Frédéric CUVELIER

0620056Z
ACADEMIE DE LILLE
LPO LYCEE DES METIERS CARNOT
51 RUE SADI CARNOT
62701 BRUAY LA BUISSIERE CEDEX
Tel : 0321646500

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Tarifs des ventes des produits et de prestations de services réalisés par l'établissement

Numéro de séance : 1

Numéro d'enregistrement : 13

Année scolaire : 2021-2022

Nombre de membres du CA : 30

Quorum : 16

Nombre de présents : 21

Le conseil d'administration

Convoqué le : 14/10/2021

2122-59

Réuni le : 09/11/2021

Sous la présidence de : Frederic Cuvelier

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration adopte les tarifs des ventes des produits et des prestations de services réalisés par l'établissement

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Les tarifs restauration 2021-2022 sont identiques à ceux de 2020-2021 et sont donc les suivants jusqu'au 31/08/22 cf doc

Résultats du vote

Suffrages exprimés : 22

Pour : 22

Contre : 0

Abstentions : 0

Blancs : 0

Nuls : 0

Dém'Act

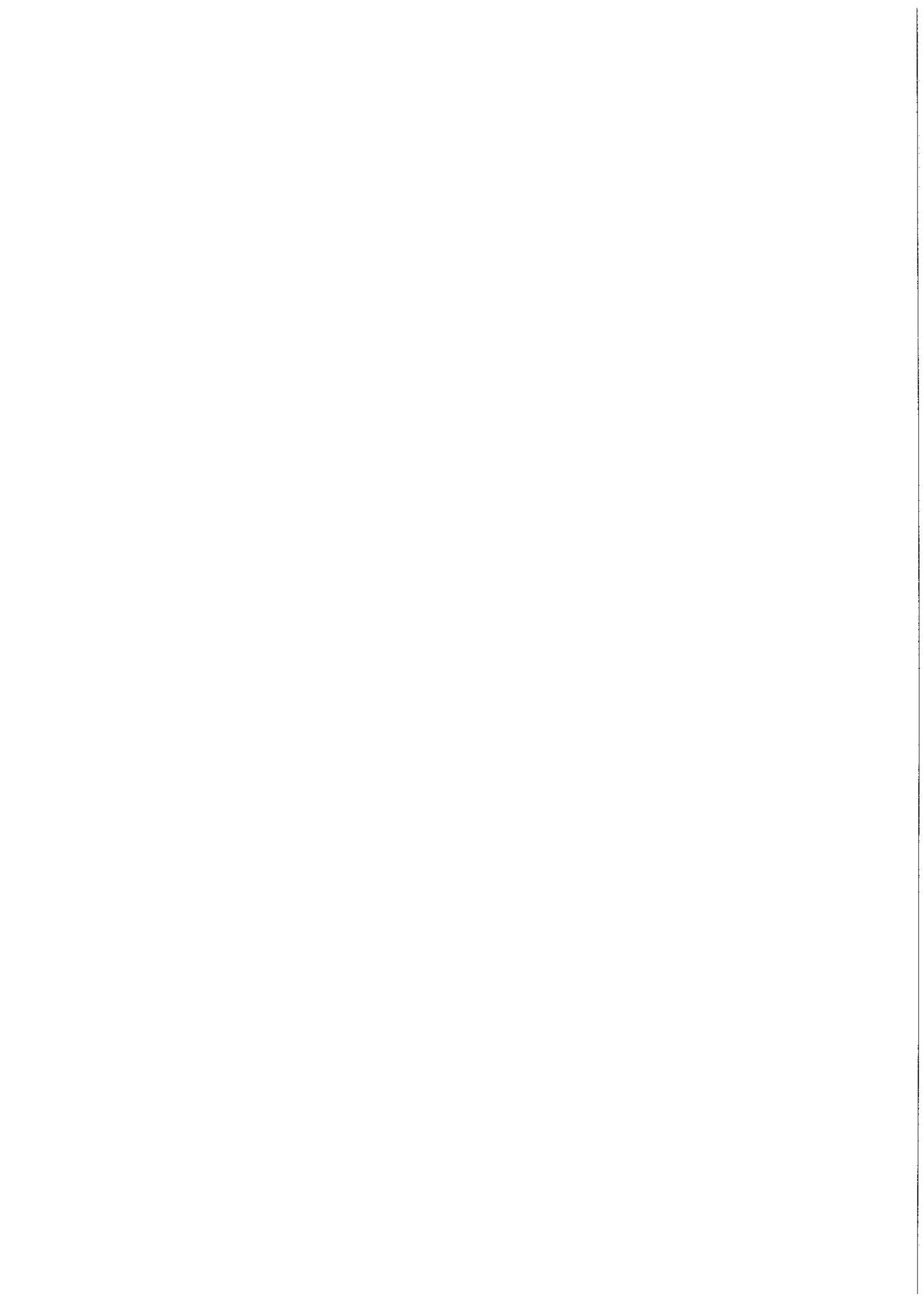
Dématérialisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration

Nom : Cuvelier

Prénom : Frederic

Signé le: 19/11/2021 08:06:11



Pour information, depuis 2019/2020 les tarifs restauration sont fixés à l'année scolaire et non plus à l'année civile. La démarche régionale s'inscrit dans une dynamique d'harmonisation pluriannuelle visant à atteindre les cibles suivantes en ce qui concerne le mode de fonctionnement de notre lycée :

- Prestation élèves : 3.85€
- Repas des commensaux IM <=432 : 3.85€
- Repas des commensaux IM>432 : 5€
- Hôtes de passage : 7.80€

Aucun commensal ne pourra plus bénéficier d'un tarif inférieur au tarif élèves.

Les tarifs restauration 2021-2022 sont identiques à ceux de 2020-2021 et sont donc les suivants jusqu'au 31/08/22 :

Tarifs pour les élèves du Lycée CARNOT et les élèves hébergés par convention d'hébergement :

PRESTATION	2020/2021 au 01/09	2021/2022 Au 01/09	% d'augmentation
		3.61 €	3.61 €

Personnels de l'établissement

Catégories tarifaires	Tarif 2020/2021 Au 01/09/20	Tarif 2021/2022 Au 01/09/21	Référence de la catégorie
1 ^{ère} catégorie	3.00 €	3.00 €	IM≤432
2 ^{ème} catégorie	4.48 €	4.48 €	IM>432

Personnes extérieures à l'établissement

Tarif 2021/2022	7.80€
-----------------	-------

Elèves ou étudiants extérieurs à l'établissement

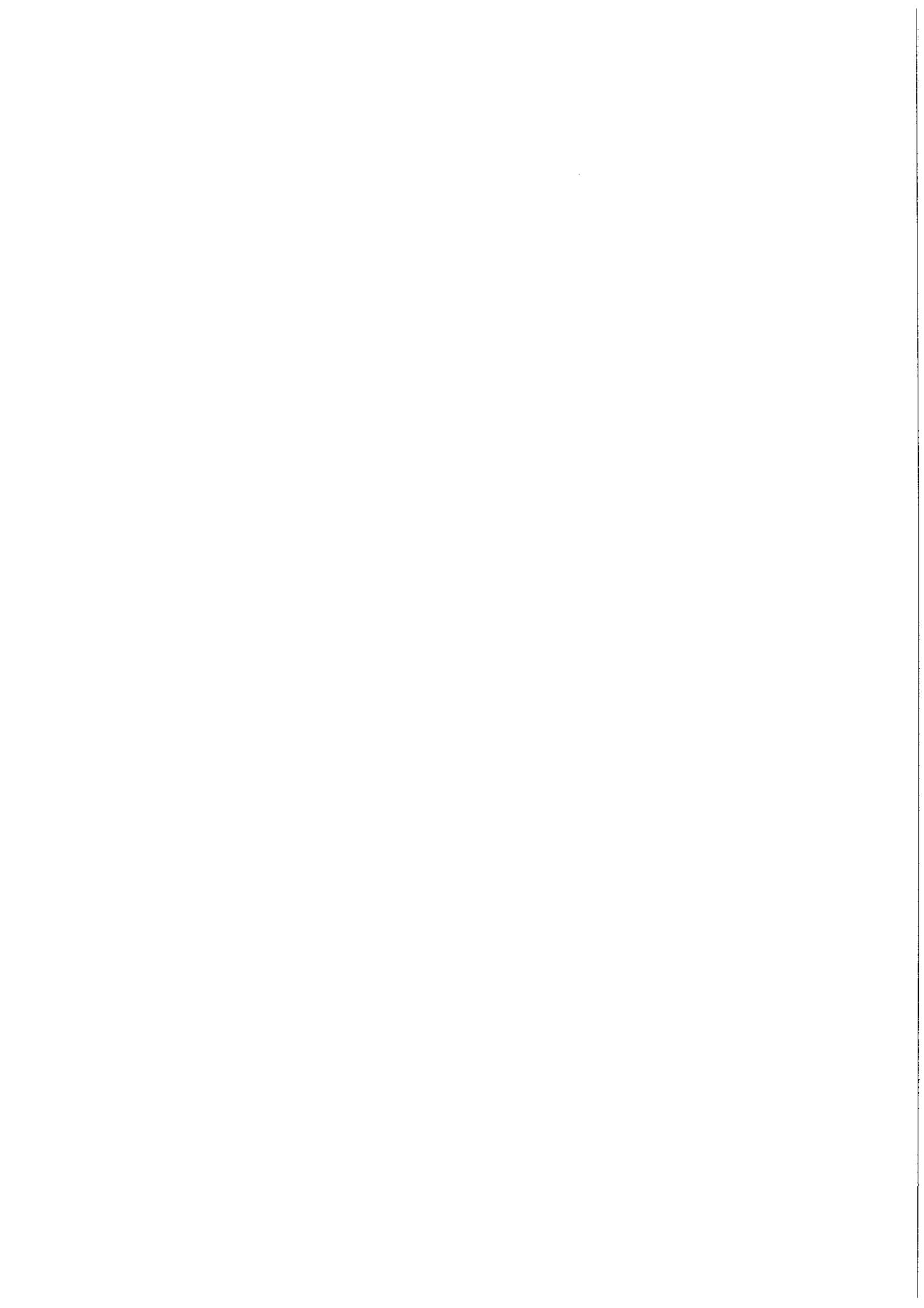
Tarif 2021/2022	3.61€
-----------------	-------

Seuls les prix des repas occasionnels peuvent encore être fixés par le Conseil d'administration de l'établissement.

Les prix des repas occasionnels 2021/2022 sont portés à l'approbation des membres du Conseil d'administration.

Repas occasionnels

Catégories tarifaires	Tarif 2021/2022	Référence de la catégorie
Repas amélioré	12 €	Repas du jour amélioré avec boisson (3 plats)
Repas réception	17 €	4 plats



0620056Z
ACADEMIE DE LILLE
LPO LYCEE DES METIERS CARNOT
51 RUE SADI CARNOT
62701 BRUAY LA BUISSIERE CEDEX
Tel : 0321646500

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Contribution du SRH aux Service Général

Numéro de séance : 1
Numéro d'enregistrement : 10
Année scolaire : 2021-2022
Nombre de membres du CA : 30
Quorum : 16
Nombre de présents : 21

Le conseil d'administration
Convoqué le : 14/10/2021 *2022-60*
Réuni le : 09/11/2021
Sous la présidence de : Frederic Cuvelier
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25
Vu
- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20
-
Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration approuve le calcul de la participation du SRH au SG
Pièce(s) jointe(s)
 Oui Non Nombre: 0

Libellé de la délibération :

Selon la préconisation régionale, la participation du Service Restauration et d'hébergement aux charges de viabilisation du service Administration et Logistique est proposée à 0.31 € multiplié par le nombre de repas total 2022.
Les dépenses liées au crédit nourriture sont proposées à 2.25€ (2.20€ en 2021) par repas pour 2022.
Les autres charges résulteront de la différence entre les recettes et les charges liées au PREHF, au reversement au service ALO et au crédit nourriture.
La proposition régionale de calcul du SRH et de sa contribution au service ALO est portée à l'approbation des membres du CA.

Résultats du vote

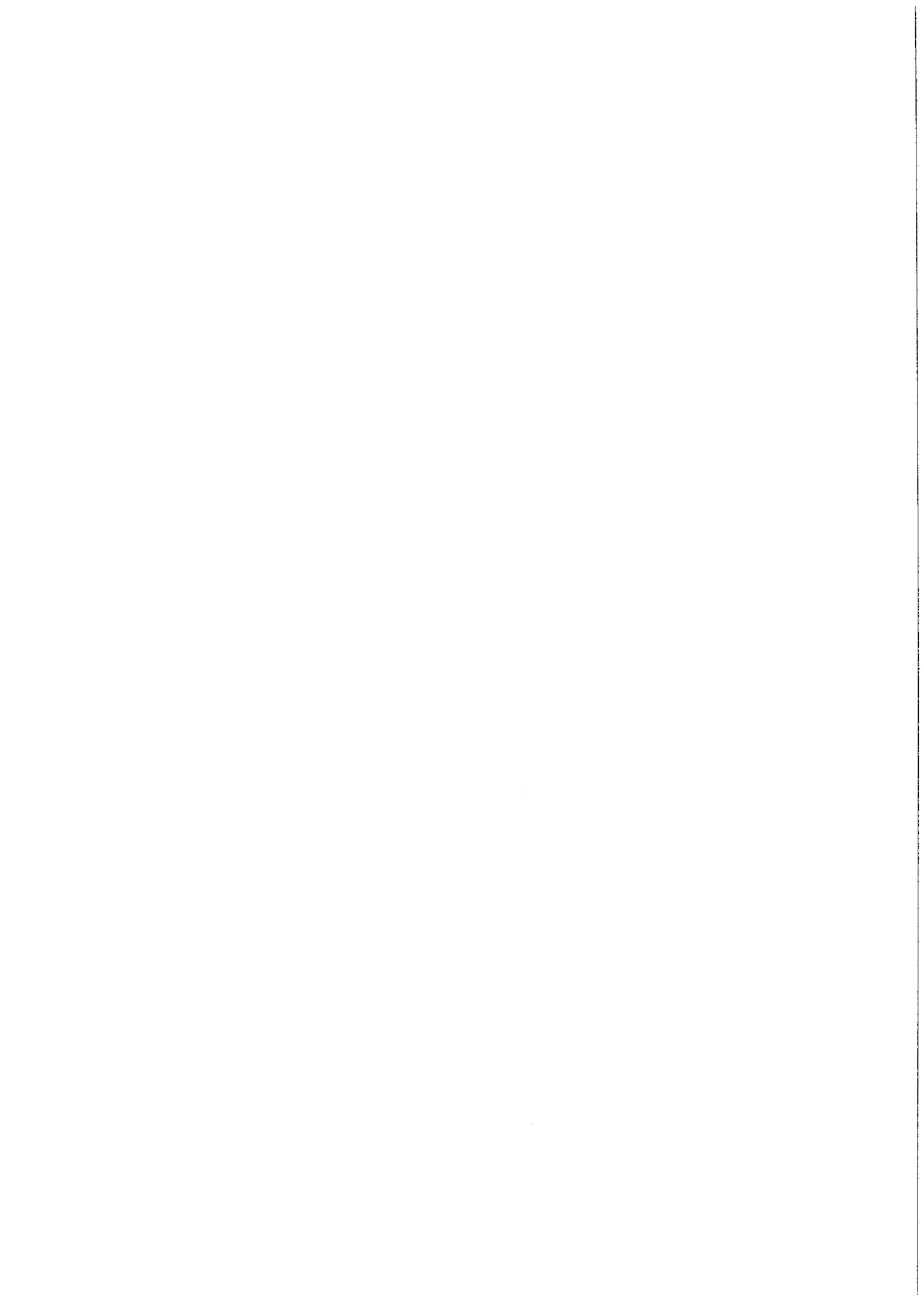
Suffrages exprimés :	22
Pour :	22
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

Dém'Act

Dématérialisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration

Nom : Cuvelier
Prénom : Frederic
Signé le: 19/11/2021 08:06:02



Suivi de l'acte : Contribution du SRH aux Service Général

Etablissement émetteur de l'acte : LPO LYCEE DES METIERS CARNOT - BRUAY-LA-BUISSIÈRE - 0620056Z

Emetteur : Conseil d'administration

Thème : Vierge

Type : Acte non transmis

Numéro de l'acte : 10

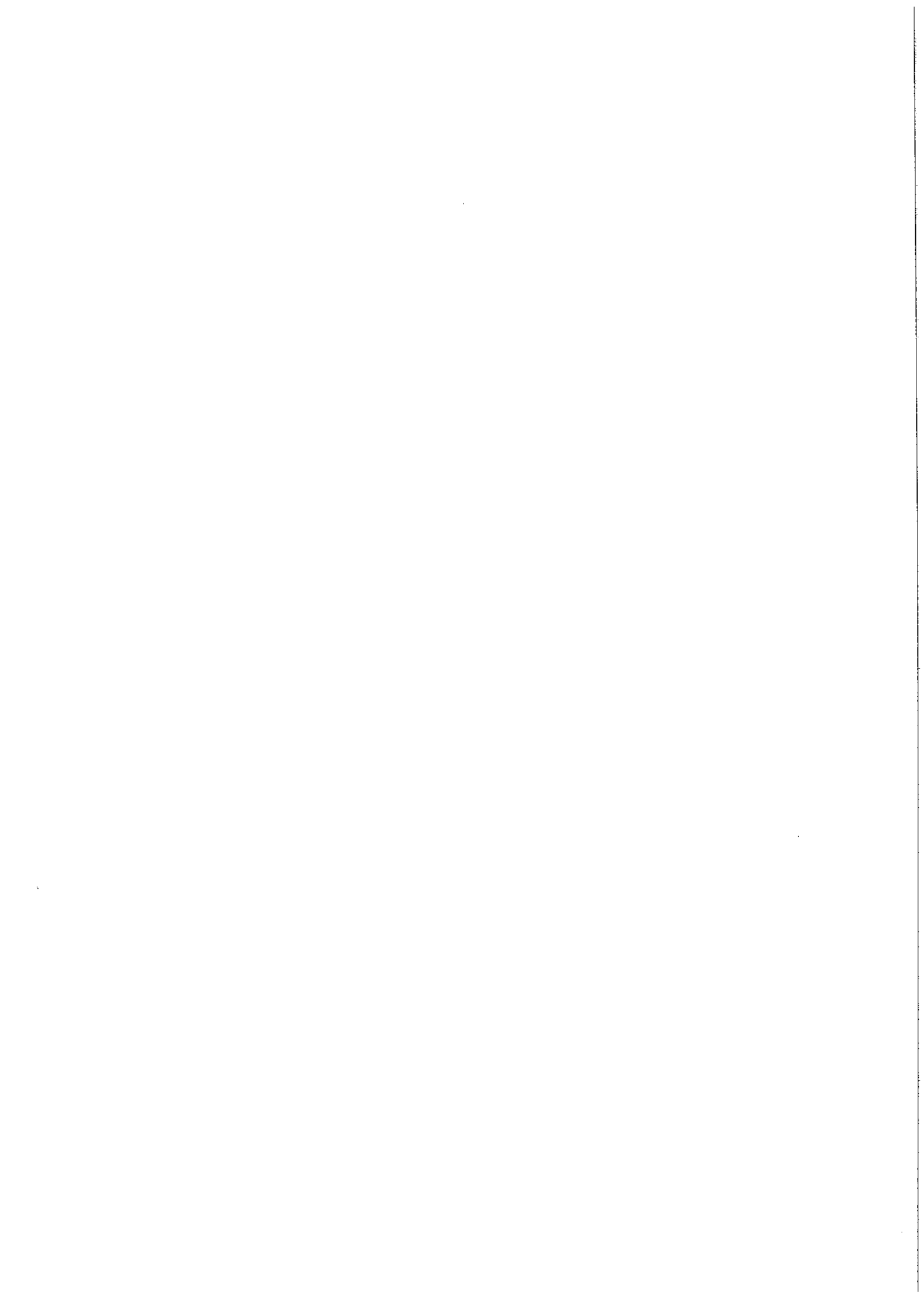
N° 10

Année scolaire : 2021-2022

Date de signature : 19/11/2021

Date d'exécution : 19/11/2021

Action	Date	Acteur	Entité
Création	19/10/2021 14:56:25	Xavier Bouckaert	EPLE
Signature	19/11/2021 08:06:02	Frederic Cuvelier	EPLE



0620056Z
ACADEMIE DE LILLE
LPO LYCEE DES METIERS CARNOT
51 RUE SADI CARNOT
62701 BRUAY LA BUISSIERE CEDEX
Tel : 0321646500

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Don de matériel pédagogique

Numéro de séance : 1
Numéro d'enregistrement : 12
Année scolaire : 2021-2022
Nombre de membres du CA : 30
Quorum : 16
Nombre de présents : 21

Le conseil d'administration

Convoqué le : 14/10/2021 2022 - 61

Réuni le : 09/11/2021

Sous la présidence de : Frederic Cuvelier

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20

-
Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise les dons aux associations humanitaires ou d'utilité publique (Emmaüs, Secours Populaire, ...)

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 0

Libellé de la délibération :

Le don du matériel pédagogique suivant, à des associations humanitaires ou d'utilité publique (Emmaüs, Secours Populaire, ...) est porté à l'approbation des membres du conseil d'administration :

-4 téléviseurs cathodiques en état de fonctionnement

-10 projecteurs de diapositives

Ce matériel ne figure pas en comptabilité patrimoniale.

Résultats du vote

Suffrages exprimés : 22

Pour : 22

Contre : 0

Abstentions : 0

Blancs : 0

Nuls : 0

Dém'Act

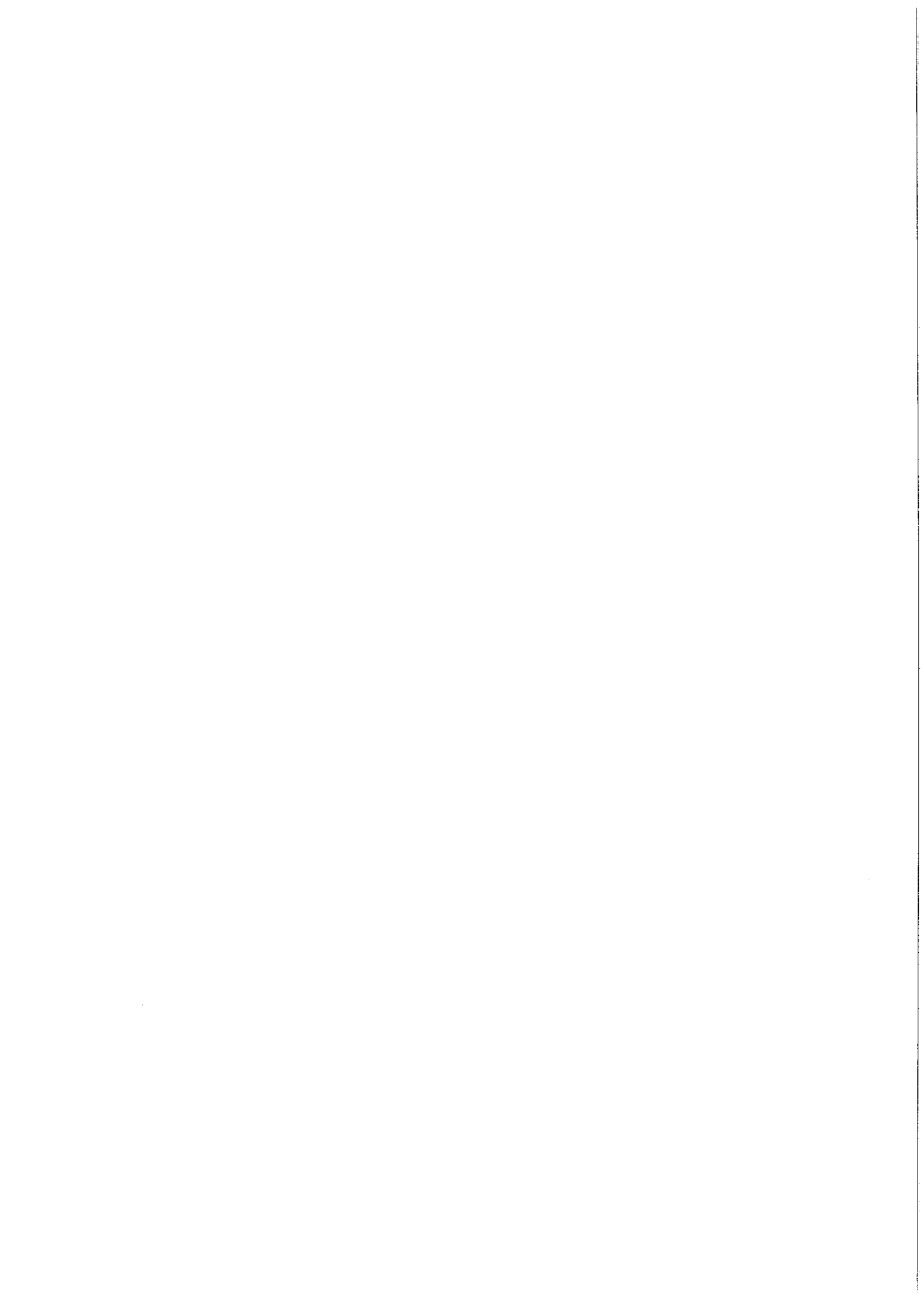
Dématérialisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration

Nom : Cuvelier

Prénom : Frederic

Signé le: 19/11/2021 08:06:08



0620056Z
ACADEMIE DE LILLE
LPO LYCEE DES METIERS CARNOT
51 RUE SADI CARNOT
62701 BRUAY LA BUISSIERE CEDEX
Tel : 0321646500

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Décision budgétaire modificative soumise au vote

Numéro de séance : 1
Numéro d'enregistrement : 14
Année scolaire : 2021-2022
Nombre de membres du CA : 30
Quorum : 16
Nombre de présents : 21

Le conseil d'administration
Convoqué le : 14/10/2021 *2122 - 62*
Réuni le : 09/11/2021
Sous la présidence de : Frederic Cuvelier
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25
Vu
- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-12, R.421-20, R.421-60
- le code des juridictions financières, notamment les articles L.232-4, R.232-3
- le décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique
Exercice : 2021
Numéro de la DBM : 7/8/9
Budget d'origine :
Budget primitif : [X]
Budget annexe : []
Pièce(s) jointe(s)
 [X] Oui [] Non Nombre: 3

Libellé de la délibération : Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration

Il reste à ce jour : 57 898.25€ sur le fonds de roulement mobilisable global (service général + SRH).

Afin de pouvoir faire face aux dépenses de l'année en cours un prélèvement sur fonds de roulement d'un montant de 22 000€ est proposé aux membres du Conseil d'Administration selon la répartition suivante :

Service AP : 0 €
Service VE : 0 €
Service ALO : 0 €
Service SRH : 22 000 €
Service OPC : 0€

Il restera après prélèvements : 57 898.25 € - 13 000 € = 35 898.25 €

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	22
Pour :	22
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

Dém'Act

Dématérialisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration

Nom : Cuvelier

Prénom : Frederic

Signé le: 19/11/2021 08:06:16